

VII. L'ARCHITECTURE AU SEIN DU SPR.....	263
A. LES MATÉRIAUX, TEINTES & MISES EN ŒUVRE	264
1. Le gros œuvre	264
2. La couverture.....	268
B. LES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE EXTÉRIEURE	272
1. Les portes et portails.....	272
2. Les portes, baies, oculi et soupiraux	273
3. Les menuiseries des portes piétonnes	274
4. Les contrevents et les persiennes	275
5. Les devantures commerciales.....	276
6. Les ferronneries et balcons.....	280
7. Les décors sculptés et peints	281
8. Les modénatures	282
9. Les couronnements	283
10. Les lucarnes	284
11. Les cheminées	285
12. Les chevronnières.....	286
13. Les faitages et épis.....	287
C. LES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE INTÉRIEURE	288
1. Les caves et troglodytes	288
2. Les éléments structurants, refends et planchers	289
3. Les charpentes	291
4. Les escaliers.....	292
5. Les menuiseries intérieures	293
6. Les revêtements des sols.....	294
7. Les décors de plafonds.....	295
8. Les décors muraux	296
9. Les cheminées et systèmes de chauffage	297
D. LES GRANDES FAMILLES PAR PÉRIODE DE CONSTRUCTION	298
1. L'architecture des XV ^e et XVI ^e siècles	298
2. L'architecture du XVII ^e siècle.....	302
3. L'architecture du XVIII ^e siècle.....	306
4. L'architecture du XIX ^e siècle	310
5. L'architecture du XX ^e siècle.....	314

A. LES MATÉRIAUX, TEINTES & MISES EN ŒUVRE

I. Le gros œuvre

a. La pierre calcaire

Que ce soit sous sa forme taillée ou sous sa forme de moellons enduits, le tuffeau reste le matériau local par excellence. Extrait depuis le XI^e siècle, il est le trait d'union au travers des époques de construction.

• Description d'aspect

Le tuffeau est une roche sédimentaire marine affleurante dans la région. Il est constitué de restes d'organismes et de roches plus anciennes qui ont été entraînés par les cours d'eau. Ces sédiments ont été transformés pendant 90 millions d'années en roches, par compression et tassement qui ont cimenté entre elles les particules fossiles. Le tuffeau est une variété de calcaire crayeux qui contient une certaine proportion de quartz et de mica.

+ **Léger et tendre** : facile à transporter, à mettre en place ; à tailler et à sculpter.

+ **Poreux et peu sonore** : bon isolant thermique et phonique, mais sujet à l'imprégnation d'eau.

- **Peu résistant à la compression** : sujet à des fissures dues aux chocs ou aux pressions

• Mise en œuvre

Dénomination usuelle	Appellation géologique	Description sommaire de la pierre	MV (g/cm ³)	P (%)	C	R (Mpa)
Tuffeau de Touraine ou pierre tendre de Loches (1)	Tuffeau blanc	Calcaire tendre à grain fin beige verdâtre.	1.53	40.3	0.85	5.8
Pierre dure de Loches (2)	Tuffeau jaune	Calcaire gréseux beige verdâtre, assez dur.	2.26	15.6	0.60	68.2
Pierre de Chédigny (3) (carrières de plaine)	Calcaire lacustre de Touraine	Calcaire beige, dur, concrétionné	2.55	5.6	0.76	41.3

MV : Masse volumique apparente / P : Porosité totale / C : Coefficient d'absorption d'eau / R : Résistance à la compression

- **Les murs de moellonnage** étaient destinés à être enduits au mortier de chaux venant mourir, le cas échéant, au nu des décors sculptés ainsi mis en valeur. Ils sont peu ou pas équarris et, étant destinés à être protégés par un enduit, leurs caractéristiques n'ont pas toujours été prises en considération. Aujourd'hui, nombre de ces enduits ont malheureusement disparu au profit d'un enduit pierres vues qui fragilise l'ouvrage en exposant des pierres non destinées à l'être. Cette situation peut se retrouver en face intérieure des élévations ainsi que pour les refends et mitoyens.

- **Les murs de pierre de taille** présentent un appareillage assez régulier dont les dimensions trahissent l'époque de construction. Le choix de nature doit être fait à bon escient :

- les pierres les plus fermes servent pour les fondations et soubassements, afin de limiter les remontées d'humidité, et pour les corniches, bandeaux, pilastres, lucarnes, afin d'éviter la pénétration de la pluie en profondeur des murs.

- les plus tendres seront à privilégier sur les parties planes ne retenant pas l'eau. Elles sont de plus le support des grands décors sculptés qui, dans le meilleur des cas, sont protégés de la pluie.

• Usages et pathologies

Les altérations sont dues à des phénomènes chimiques liés à différents facteurs :

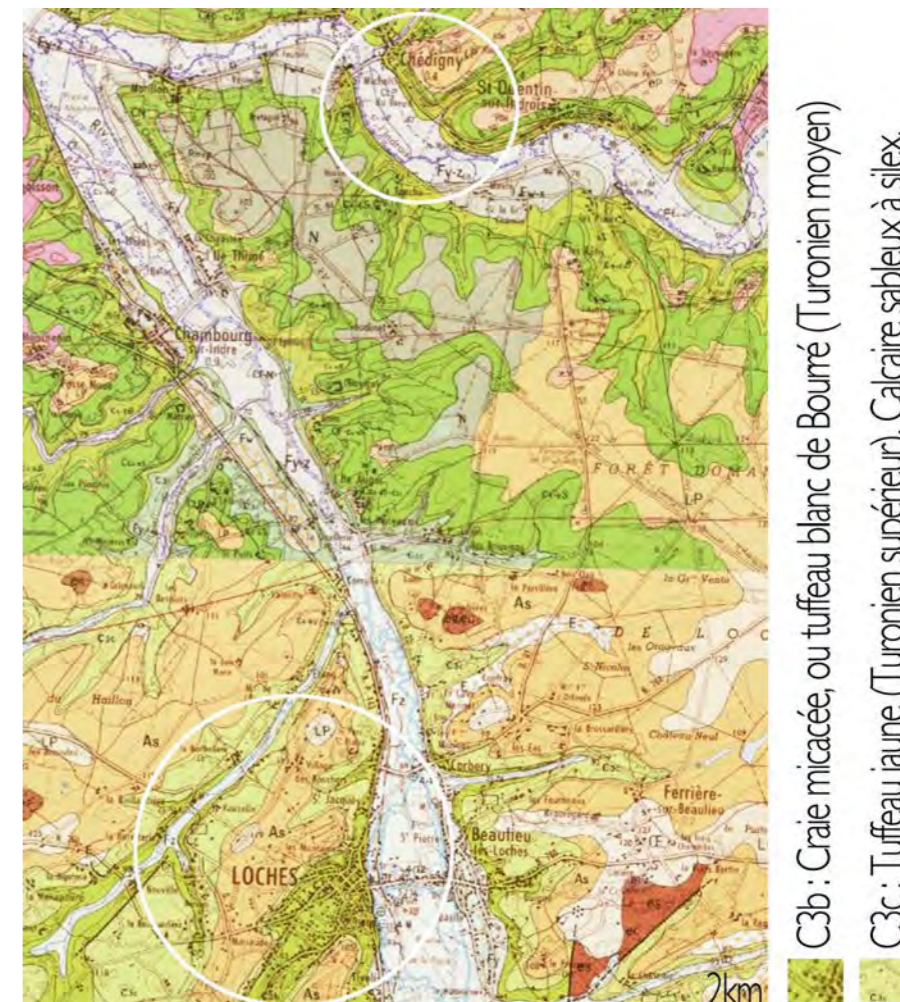
L'eau absorbée par le calcaire le détériore par une cristallisation saline, effet accentué par le gel et les écarts de températures qui peuvent engendrer de l'écaillage, un délitement du parement et/ou formation d'alvéole en profondeurs en cas d'agressions complémentaires de bactéries, champignons, mousses et engendrant une désagrégation sableuse.

Colonisation végétale : les mousses et lichens sécrètent des substances acides sur les parements calcaires.

La pollution atmosphérique : les gaz provoquent un acide sulfurique qui en contact avec l'humidité et le calcaire engendre une couche de gypse en surface (croûtes noires).

Le calcin :

Il s'agit d'une fine couche à la surface de la pierre composée de carbonate qui durcit en surface des parements.



C3b : Craie micacée, ou tuffeau blanc de Bourré (Turonien moyen)
C3c : Tuffeau jaune (Turonien supérieur). Calcaire sableux à silice.

Fig.412 : Extrait de la carte géologique BRGM - <http://infoterre.brgm.fr>

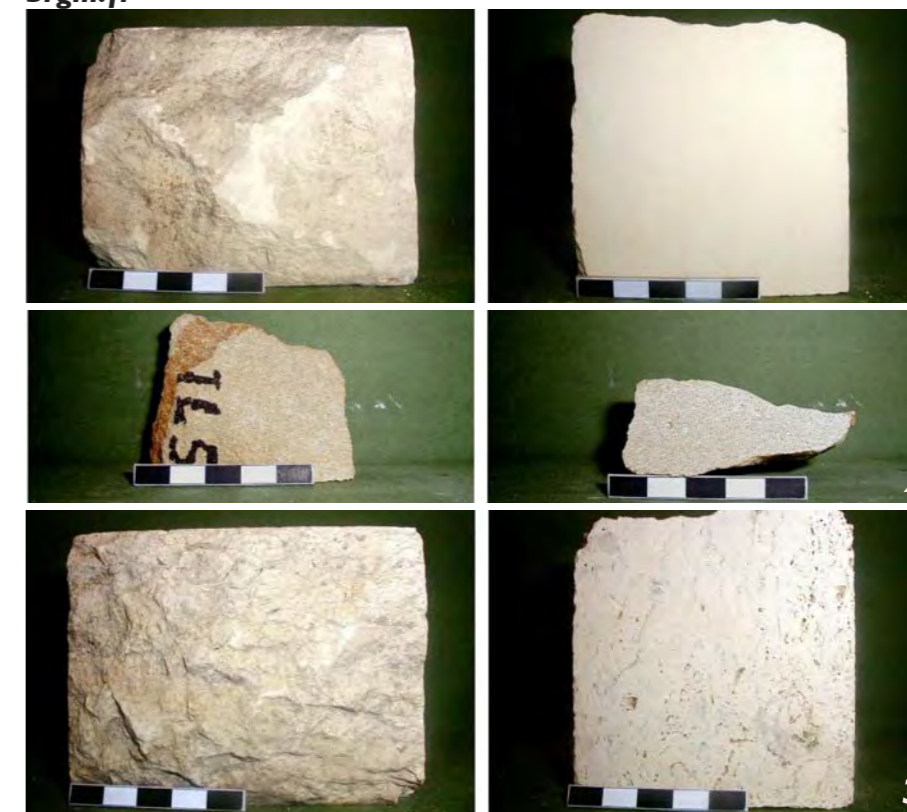


Fig.413 : Extrait de Mémento des pierres du patrimoine bâti de la région Centre - BRGM/RP-51868-FR, mars 2003, porté par le DRAC et la région Centre (N.b. Pour les indices, se reporter au tableau ci-contre).

S'il disparaît, souvent par effet mécanique, il ne se reformera plus et la pierre se retrouve à nu et fragilisée face aux intempéries et aux attaques chimiques ou organiques.

Les réparations :

- Les éléments (chaînes d'angle, encadrements des baies) devront rester apparents et être restaurés à l'identique.
- Les petites épaufrures et les accrocs peuvent être laissés en l'état : l'utilisation de l'enduit patrimoine est proscrite; afin de ne pas altérer le calcin, il faut limiter au minimum la retaille en surface des parties dégradées (max. 1 cm de profondeur). Cela engendre de plus, la «fonte» des reliefs sculptés et affaiblit la couche de parement «exposable» aux intempéries.
- Les petits creusements peuvent être repris par incrustations de bouchons à joint marbrier.
- Les pierres trop altérées pourront être remplacées par reprise en tiroir par des pierres possédant les mêmes caractéristiques (cf. tableau ci-contre) en respectant la modénature et l'appareillage existant; ou par l'emploi de pierres de réparation en incrustation devront avoir de 8 à 12 centimètres d'épaisseur et ne devront pas faire apparaître de joints verticaux à moins de 25 centimètres d'une arête saillante.
- Les éléments de façade très débordants ou en tête de mur doivent être protégés des infiltrations par couvertines ou des bavettes de façons discrètes.
- Les méthodes agressives de nettoyage telles que ponçage mécanique, sablage, devront être proscrites.
- Aucun hydrofuge ne sera appliqué sur la pierre.

Enjeux :

Le tuffeau extrait localement, et usité pour toutes les constructions, offre un bâti harmonieux, de la simple maison rurale au logis. Seules les dimensions de l'appareillage permettront de hiérarchiser la valeur des biens.

Chaque intervention sur une façade participe ou impacte l'harmonie du paysage urbain : les principaux facteurs d'altération sont aggravés par le manque d'entretien, et l'utilisation de matériaux inadaptés ou incompatibles avec le tuffeau (pierres aux caractéristiques opposées, matériaux modernes comme le ciment, les mortiers bâtards et le parpaing, etc.).

Il est essentiel que les murs respirent.



Fig.414 : Place Charles VII



Fig.415 : Rue Foulques Nerra



Fig.416 : Rue du Château



Fig.417 : Impasse de la Motte

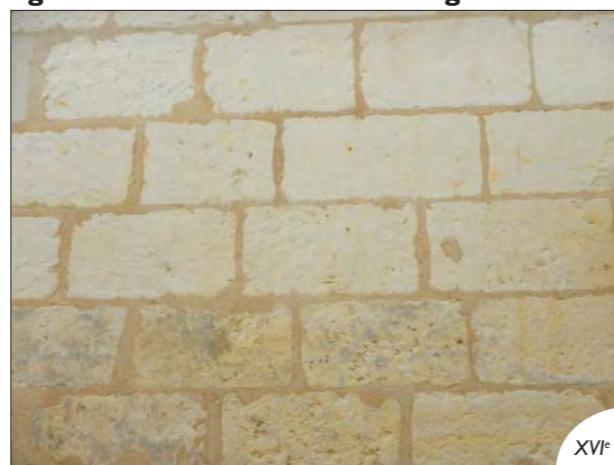


Fig.418 : Détail d'appareillage rue Saint-Ours



Fig.419 : Détail - Mail de la Poterie



Fig.420 : Mail de la Poterie



Fig.421 : Mail de la Poterie



Fig.422 : Rue Picois



Fig.423 : Rue Balzac

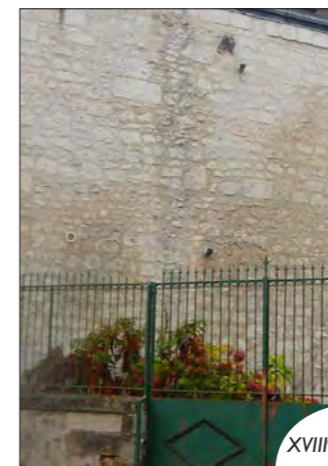


Fig.424 : Détail mur mitoyen



Fig.425 : Rue Quintefol



Fig.426 : Rue Lamblardie



Fig.427 : Mail de la Poterie

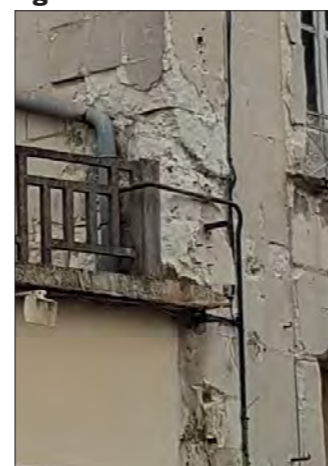


Fig.428 : Détail incompatibilité



Fig.429 : Détail encrassement

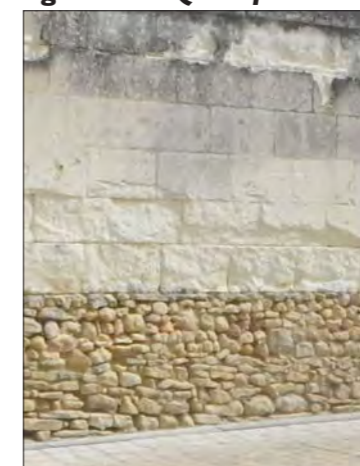


Fig.430 : Détail délitement



Fig.431 : Détail de colonisation

b. Le pan de bois

• Description d'aspect

Peu visible, le pan de bois est présent à Loches en complément de la maçonnerie de tuffeau. Il apparaît ponctuellement, dépouillé de son enduit d'origine, sur des pans de murs secondaires ou des combles.

• Mise en œuvre et époque de mise en œuvre

Les exemples qui nous sont parvenus sont à bois courts, assez rapprochés et hourdis de carreaux de tuffeau. Sans encorbellement, ils se limitent souvent à un pan de mur, un comble ou un étage. Les bois ont une section peu importante et sont disposés sans recherche décorative ; le remplissage est maçonné en pierre calcaire et l'ensemble est destiné à être enduit à la chaux. Ces ensembles sont datés du XV^e siècle en carré d'étage ⁽¹⁾, puis à diverses époques en compléments tardifs.

• Usages et pathologies

Après le XV^e siècle, le pan de bois peut être employé pour réaliser une rehausse d'une maison maçonnée ⁽²⁾. Destiné à être enduit en continuité de la façade maçonnée, ce pan de bois mis à nu présente des risques d'altération précoce. Certains murs mitoyens ou de refend sont aussi situés en cœur d'îlot, derrière une façade sur rue en pierre ⁽³⁾ (l'entretien est alors compliqué par la fragmentation des propriétés et la mitoyenneté). Le pan de bois est aussi apparent dans le cas d'un comble d'étage dont la charpente a été modifiée au cours de l'histoire ⁽⁴⁾.

c. Les enduits

• Description d'aspect

De nombreux murs extérieurs étaient recouverts d'un mortier de chaux-sable, protection idéale face aux intempéries, permettant une respiration du cœur des maçonneries. L'enduit est couvrant, sans saillie par rapport aux pierres d'appareillage, visant à se rapprocher au plus près de la finition d'aspect de la pierre de taille avec une teinte et un grain correspondant.

• Mise en œuvre et époque de mise en œuvre

Jusqu'au XIX^e siècle, les enduits mêlent chaux, terre, et matières organiques ⁽⁵⁾. Les façades en pierre de taille sont enduites, sauf certaines dont la modénature est travaillée pour rester apparente ⁽⁶⁾ (lits de pierre soulignés, encadrements de baies saillants...) en particulier à partir du XVIII^e siècle et plus encore au XIX^e siècle (alternance décorative des pierres/briques et enduit).

L'enduit d'origine des moellons est parfois remplacé par un enduit à pierres vues au XX^e siècle par goût de la pierre ⁽⁷⁾.

La suppression des enduits d'origine au profit d'un simple rejointoiement engendre une fragilisation lourde du mur exposé aux différentes sources d'eau, la pierre usitée n'étant pas toujours suffisamment dure. Par ailleurs, cette pratique va à l'encontre de la méthode traditionnelle, les maçonneries de moellons n'étant pas vouées à l'origine à être apparentes. Il sera néanmoins accepté un enduit à fleur de tête des moellons pour les murs de clôture.

Mis au point à partir du XIX^e siècle le ciment se généralise et remplace la chaux. Différents adjuvants permettent d'obtenir une grande variété d'aspects, de coloris et de mise en œuvre qui tranchent sur l'unité historique présente à Loches. Les enduits-ciments sont fréquemment utilisés depuis le début du XX^e siècle pour la maçonnerie contemporaine de parpaings ⁽⁸⁾ ou pour des reprises ponctuelles sur des murs maçonnés dont la perspiration est alors coupée ⁽⁹⁾.

• Usages et pathologies

À Loches l'enduit à la chaux a souvent été appliqué en soubassement, afin de protéger des rejaillissements. Grâce à ses propriétés mécaniques et physiques, il est suffisamment souple pour accompagner les mouvements du bâti sans créer de fissures, laisser passer la vapeur d'eau tout en protégeant de la pluie.

En cas de réfection, après purge des vestiges et rejointoiement des maçonneries, l'enduit à la chaux sera à réaliser en couches successives : dégrossi (gobets et corps d'enduit) et finition. Afin de se rapprocher au mieux de la teinte générale des pierres de taille du bâtiment, un badigeon (eau-forte) pourra être appliqué.



Fig.432 : Emmanuel Lansyer, *Le Château de Loches et la Porte des Cordeliers (détail)*, 1891, huile sur toile

Enjeux :

L'usage d'un enduit-ciment engendrera la remontée par capillarité (l'eau) des sels solubles vers les parties non enduites sur lesquelles apparaîtront des dépôts blanchâtres de salpêtre. En cas d'enduit-ciment total de la façade, le salpêtre apparaîtra à l'intérieur et les pierres se désagrègeront sous l'enduit.

Dans cette même logique, il n'est pas souhaitable d'appliquer des matériaux étanches (bitume ou ciment) en jonction avec les murs appareillés en calcaire.



Fig.433 : Place Charles VII⁽¹⁾



Fig.434 : Rue Saint-Antoine⁽²⁾



Fig.435 : Grande Rue⁽³⁾



Fig.436 : Grande Rue⁽³⁾

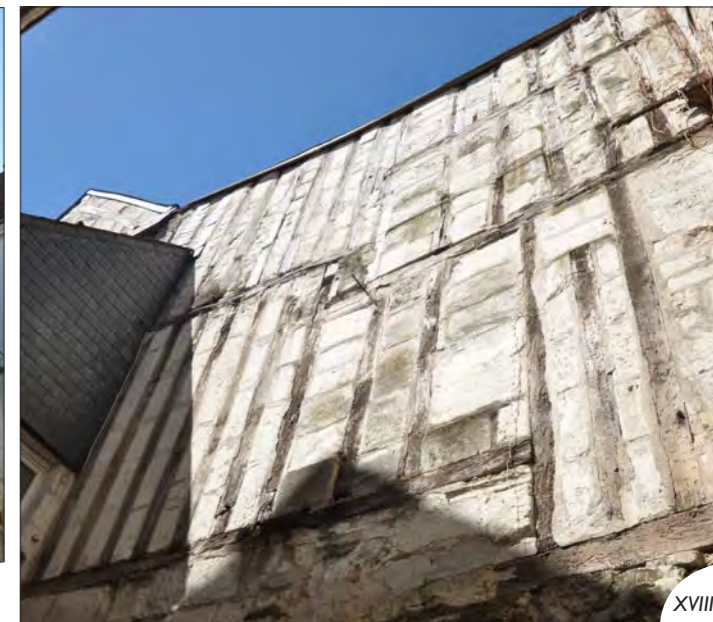


Fig.437 : Grande Rue⁽²⁾



Fig.438 : Grande Rue⁽⁴⁾



Fig.439 : Rue Thomas Pactius⁽⁴⁾



Fig.440 : Rue Saint-Antoine⁽⁵⁾



Fig.441 : Rue Balzac⁽⁵⁾



Fig.442 : Rue du Rocard⁽⁶⁾



Fig.443 : Mail Donjon⁽⁶⁾



Fig.444 : Rue de Mazerolle⁽⁷⁾



Fig.445 : Rue Quintefol⁽⁷⁾



Fig.446 : Rue des Roches⁽⁸⁾



Fig.447 : Rue des Roches⁽⁹⁾



Fig.448 : Rue Quintefol⁽⁹⁾



Fig.449 : Rue Bourdillet⁽⁹⁾



Fig.450 : Rue des Roches⁽⁹⁾

2. La couverture

a. La tuile plate - demi-ronde ⁽¹⁾

• Description d'aspect

À Loches le bâti rural ou domestique est traditionnellement couvert de tuiles plates de petites dimensions 17x27, sur un moule rectangulaire. La tuile demi-ronde, légèrement arrondie, est utilisée en complément pour les faîtages. Leur couleur varie dans des coloris de rouge brun foncé, qui donnent une variation de teintes sur un même pan de toit. Au contraire les tuiles à emboîtement, issues d'une production industrielle, ont un aspect uniforme.

• Mise en œuvre et époque de mise en œuvre

Les tuiles plates sont la principale couverture à Loches sur les bâtiments ruraux et domestiques, probablement dès le XII^e siècle et jusqu'à la généralisation de la tuile mécanique à la fin du XIX^e siècle. Elles sont posées aux clous sur liteaux de bois, avec un faîtage sur bain de mortier dit « à crête et embarrure » (de même les arêtières, les rives et les noues ou raccords avec les chevronnières sont souvent réalisés en mortier).

• Usages et pathologies

L'entretien de la toiture en tuile doit être régulier pour éviter les soulèvements ponctuels, les développements de mousses et de végétaux, ainsi que les impacts climatiques (gel...). L'usage de la tuile historique tend à être remplacé à partir du XIX^e siècle par celui de l'ardoise et des tuiles mécaniques.

b. L'ardoise⁽²⁾

• Description d'aspect

L'ardoise naturelle acheminée du bassin d'Angers présente une couleur uniforme gris foncé, elle est taillée en rectangles réguliers de petite dimension.

• Mise en œuvre et époque de mise en œuvre

Vraisemblablement utilisée depuis le XV^e siècle, l'ardoise reste chère et donc principalement utilisée pour les monuments et l'habitat urbain prestigieux jusqu'au XVIII^e siècle. Elle connaît alors une certaine démocratisation, qui se confirme au XIX^e siècle. L'ardoise artificielle remplacera ponctuellement l'ardoise naturelle et la tuile à la fin du XX^e siècle. La pose des ardoises naturelles se fait aux clous (ou crochets depuis le XX^e siècle) sur liteaux de bois, avec des faîtages en tuiles demi-ronde ou en zinc à partir du XIX^e siècle remplaçant les faîtages « à crête et embarrure » (méthode déjà présente sur les toitures en pavillon).

• Usages et pathologies

L'ardoise naturelle est encore très utilisée pour les toitures, bien qu'elle soit parfois remplacée par des ardoises artificielles (moins chères et plus faciles d'entretien, mais à proscrire en secteur sauvegardé). Sur les toitures traditionnelles, il faut veiller à conserver un recouvrement triple (remplacement d'ardoises soulevées ou endommagées),



Fig.451 : Veüe du chasteau de Loches, du costé de l'entrée (détail), 1699 - BNF, département Estampes et photographies, EST VA-37

une bonne évacuation de l'eau (dégager les chéneaux...), et veiller à la qualité des ardoises de remplacements lorsque celles-ci sont nécessaires.

Dans l'un ou l'autre type de couverture, les faîtages en emboîtement seront proscrits; les chevrons de rives devront rester apparents, sans bardelis ni rive en zinc. Ils pourront être protégés par une planche; les bas de toiture devront être traités en égout pendant, avec abouts de chevrons ou coyaux taillés à l'équerre, sans cache-moineau.

c. Couverture mixte - Tuiles et ardoises⁽³⁾

L'usage de l'ardoise et de la tuile plate se côtoient à Loches : on observe même sur de nombreuses toitures un usage complémentaire des deux matériaux. Cette mixité, qui n'est pas une méthode traditionnelle de couverture, est issue de reprises et de réparations tardives : la démocratisation de l'ardoise au XVIII^e siècle permet aux toitures de tuiles d'être réparées, au fil du temps, en pierre. Cette hétérogénéité s'accélère jusqu'à nos jours, tendant à faire disparaître les matériaux historiques des toitures. Pour les exemples les plus frappants, seules deux assises de tuiles plates sont conservées sous la faîtière. Cette mixité se retrouve toutefois issue d'une tradition sur certains édifices dotés d'une toiture à « la Mansart » sur laquelle le brisis est couvert en tuiles et le terrasson en ardoises.

d. Couverture métallique⁽⁴⁾

À partir du XIX^e siècle, les toitures en plomb et zinc sont utilisées ponctuellement pour couvrir un élément architectural de petites dimensions (muret, tourelle...). Au XX^e siècle, la tôle industrielle en polycarbonate se répand pour le bâti léger. Ce système de couverture n'étant pas traditionnel, il sera préférable qu'il soit proscrit.

Enjeux :

La coexistence de l'ardoise et de la tuile plate est historique à Loches, et témoigne des évolutions des modes constructifs. Le remplacement systématique des tuiles par des ardoises doit être évité.



Fig.452 : Rue Quintefol (1)



Fig.453 : Rue Thomas Pactius (1)



Fig.454 : Rue Balzac (1)

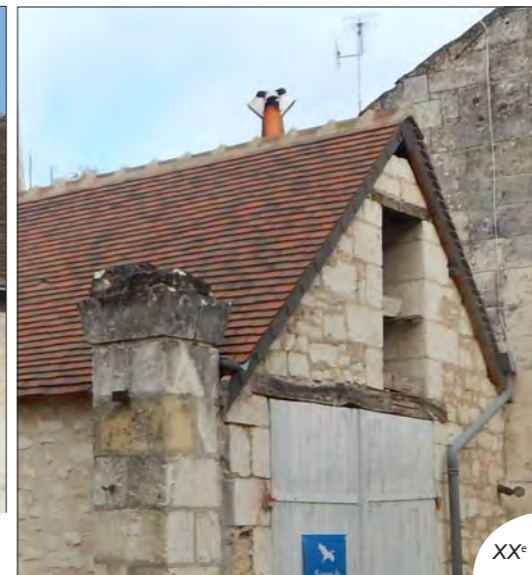


Fig.455 : Rue des Roches (1)

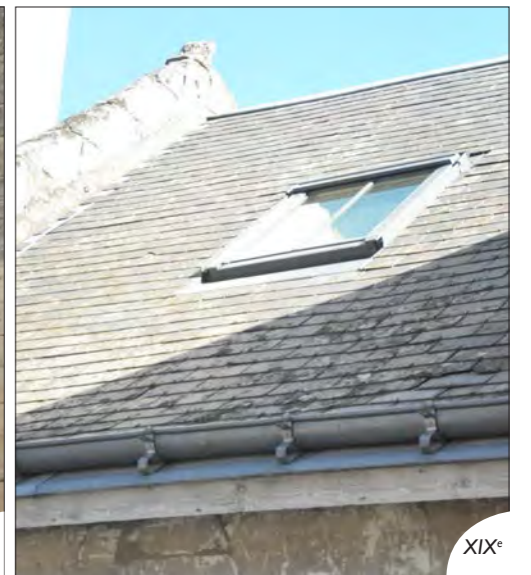


Fig.456 : Rue Saint-Antoine (2)

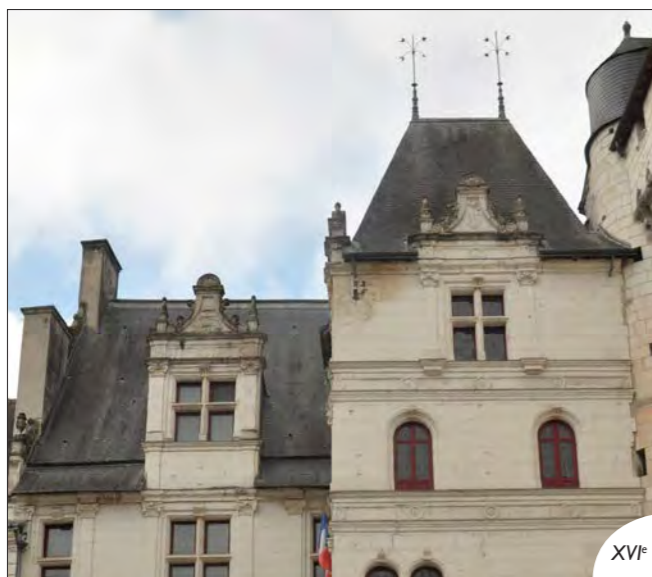


Fig.457 : Hôtel de Ville (2)

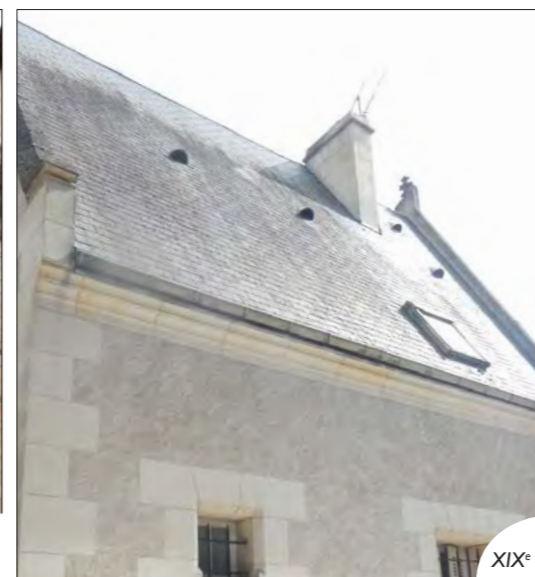


Fig.458 : Rue Thomas Pactius (2)



Fig.459 : Rue Balzac (2)



Fig.460 : Vue d'une toiture du Fort Saint-Ours (3)

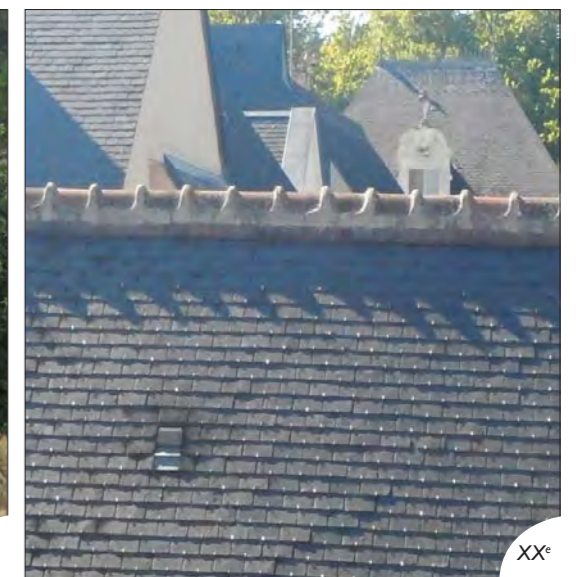


Fig.461 : Rue Alfred de Vigny (3)



Fig.462 : Rue de la Grotte (3)



Fig.463 : Rue des Roches (3)



Fig.464 : Rue Balzac (3)



Fig.465 : Rue des Roches (4)



Fig.466 : Rue des Roches (4)

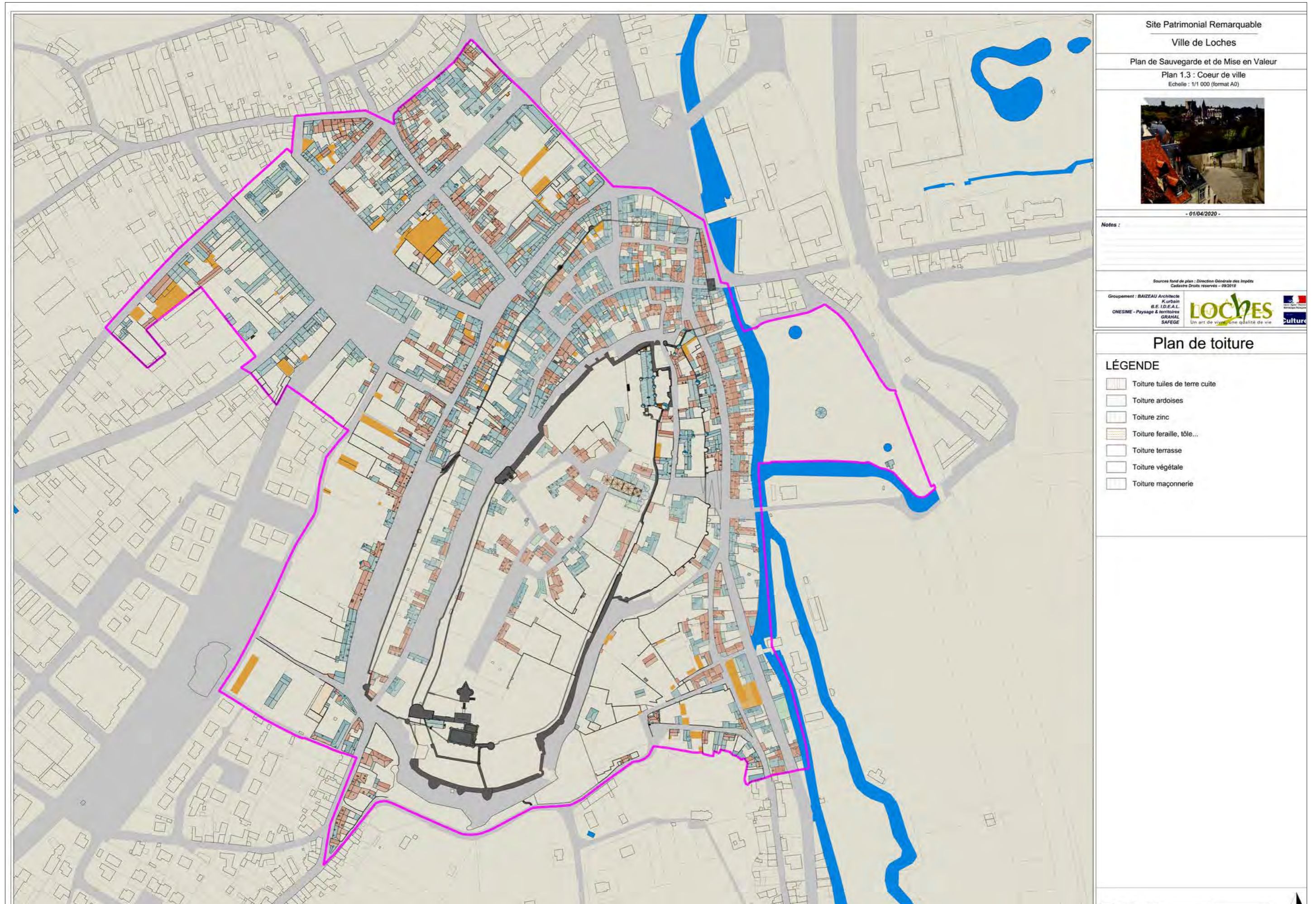


Fig.467 : Carte de repérage des typologies de couvertures



Fig.468 : **Vue de la ville de Loches depuis le Sud-Est (service Patrimoine de la ville)**



Fig.469 : Rue des Fossés Saint-Ours (1)

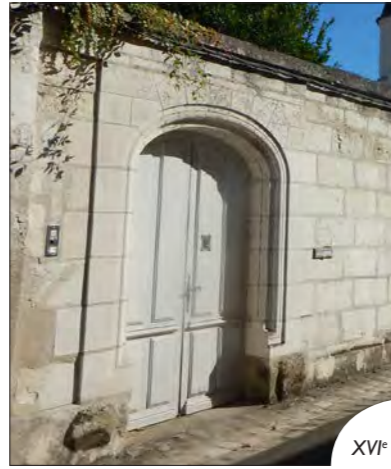


Fig.470 : Rue Saint-Ours (1)



Fig.471 : Boulevard Philippe Auguste (1)

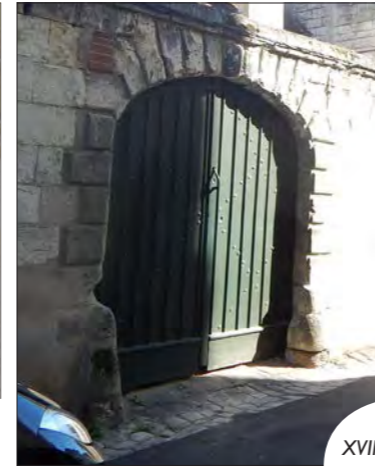


Fig.472 : Rue Saint-Ours (1)

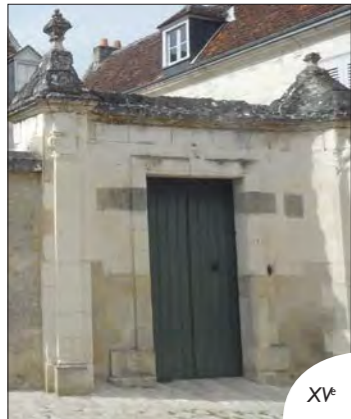


Fig.473 : Rue Thomas Pactius (2)



Fig.474 : Rue Quintefol (2)



Fig.475 : Rue Thomas Pactius (2)



Fig.476 : Rue Picois (2)



Fig.477 : Rue Thomas Pactius (2)



Fig.478 : Rue Quintefol (3)



Fig.479 : Rue Picois (3)



Fig.480 : Rue Alfred de Vigny (3)



Fig.481 : Rue Balzac (3)

Enjeux :

Élément qui se caractérise par sa monumentalité et sa position centrale. Il permet de signaler les grandes demeures et hôtels particuliers qui constituent le secteur sauvegardé.



Fig.482 : Rue Thomas Pactius (4)



Fig.483 : Rue du Château (5)

B. LES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE EXTÉRIEURE

I. Les portes et portails

Entrées principales des grandes demeures, elles déversent une cour d'entrée ou une cour intérieure et forment un sas entre l'espace de la rue et le bâtiment. Suivant leur composition, elles sont cochères, piétonnes ou mixtes.

a. Portes cochères sur mur de clôture⁽¹⁾ :

Cette large ouverture perce un mur de clôture en maçonnerie de tuffeau. Très courante aux XVI^e et XVIII^e siècles, elle est couverte en plein cintre ou en anse de panier. Une modénature (XVI^e siècle) ou des claveaux pendants, passants ou en bossage (XVII^e siècle) permet d'ornementer son encadrement. Sa menuiserie est une porte à doubles vantaux qui peut être munie d'une porte bâtarde. Elle est généralement en bois, à planches ou à panneaux.

b. Portails⁽²⁾ :

Cette composition monumentale se démarque du mur de clôture par sa hauteur. La forme de son ouverture diffère selon son époque⁽²⁾ : linteaux droits, arc surbaissé, arc en anse de panier et il peut être surmonté d'un fronton cintré (XVII^e et XVIII^e siècles). Au XIX^e siècle, le portail est encadré par deux piliers en maçonnerie, coiffés d'amortissements (pot à feu, boules, etc.). L'emploi d'une modénature ou de claveaux permet d'enrichir son ornementation. Sa menuiserie est en bois ou en fer forgé pour les ouvrages datant du XVIII^e et du XIX^e siècles.

c. Pavillons⁽⁴⁾ :

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, des pavillons viennent compléter ces entrées prestigieuses en étant construits de chaque côté du portail. Ils renforcent leur symétrie.

d. Portes piétonnes sur mur de clôture⁽⁵⁾ :

Ce percement accompagne le portail, il offre un accès simplifié aux piétons. Dans une recherche de symétrie courante aux XVII^e et XVIII^e siècles, une porte piétonne peut être mise en œuvre de chaque côté du portail.

2. Les portes, baies, oculi et soupiraux

Au-delà de leur première fonction d'éclairage des intérieurs, ces éléments structurent la façade et donnent des indications sur la datation et la typologie du bâti.

a. Baies⁽⁶⁾ :

Les architectures antérieures et contemporaines au XV^e siècle sont percées sur leur étage noble de baies croisées se rapprochant du carré. Selon leur mise en œuvre, le meneau et le croisillon sont en maçonnerie ou en bois. De même, l'arc en plein cintre est employé jusqu'au XVI^e siècle. L'ornementation de ces baies se compose de pilastres et de modénatures. Leurs menuiseries sont à petit bois et dans certains cas des vitraux sont employés. À partir du XVII^e siècle, les ouvertures s'allongent sur leur axe vertical avec l'apparition des fenêtres à la française. Les chambranles, claveaux, tables, corniches, consoles, écoinçons... sont autant d'éléments décoratifs qui ont été utilisés sur ces ouvertures. L'utilisation de la brique à partir du XIX^e siècle apporte de la polychromie aux encadrements.

b. Oculi⁽⁷⁾ :

Ce petit percement est prépondérant sur le patrimoine lochois. Sa forme ovale est oblongue aux XV^e et XVI^e siècles, et devient berlong ou circulaire du XVII^e au XX^e siècles. Il est agrandi et ornementé de claveaux ou de modénatures à partir du XIX^e siècle. Il est fermé par une menuiserie à petit bois qui peut être complétée d'une grille.

c. Portes piétonnes sur façade⁽⁸⁾ :

Ce passage piéton est l'entrée principale du bâtiment. Afin de se démarquer de la façade, il peut-être coiffé d'éléments d'ornementation. Selon son époque et son usage, sa menuiserie est à planches jointives ou à panneaux, et elle peut être accompagnée d'une imposte. Lorsque le rez-de-chaussée est surélevé, un perron en pierre dessert cette entrée.

d. Portes cochères sur façade⁽⁹⁾ :

Elle offre un passage aux véhicules. Son ornementation s'enrichit à partir du XVIII^e siècle. Sa menuiserie est une porte à doubles vantaux qui peut être munie d'une porte bâtarde.

e. Soupiraux⁽¹⁰⁾ :

Situé en soubassement, il indique la présence d'une cave. De petites dimensions, il est formé d'un arc aux XV^e-XVI^e siècles et devient rectangulaire dès le XVII^e siècle. Il s'agrandit à partir du XVIII^e siècle et il est fermé d'une grille ou d'un volet.



Fig.484 : Place de l'Hôtel de Ville⁽⁶⁾

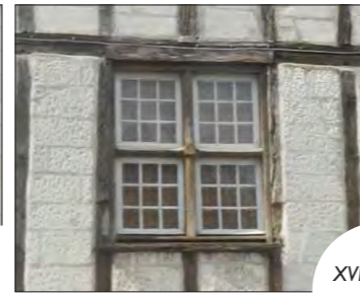


Fig.485 : Place Charles VII⁽⁶⁾



Fig.486 : Hôtel de Ville⁽⁶⁾



Fig.487 : Grande-Rue⁽⁶⁾



Fig.488 : Rue Picois⁽⁶⁾



Fig.489 : Rue Quintefol⁽⁶⁾



Fig.490 : Rue Victor Hugo⁽⁷⁾



Fig.491 : Rue Balzac⁽⁷⁾



Fig.493 : Rue Balzac⁽⁷⁾



Fig.492 : Rue du Château⁽⁷⁾



Fig.494 : Rue Quintefol⁽⁷⁾



Fig.495 : Rue Descartes⁽⁷⁾



Fig.496 : Rue du Château⁽⁸⁾

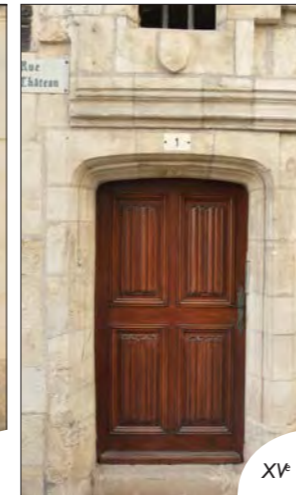


Fig.497 : Rue du Château⁽⁸⁾



Fig.498 : Rue Agnès Sorel⁽⁸⁾



Fig.499 : Rue Picois⁽⁸⁾

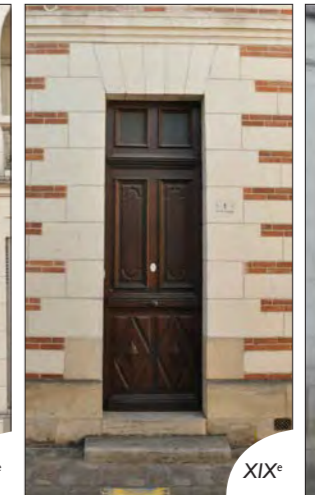


Fig.500 : Rue des Jeux⁽⁸⁾



Fig.501 : Rue Descartes⁽⁸⁾

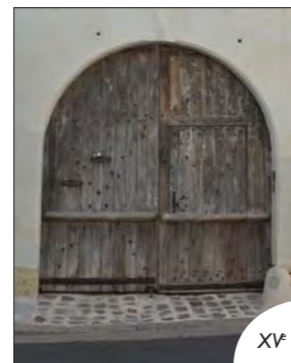


Fig.502 : Rue Balzac⁽⁹⁾

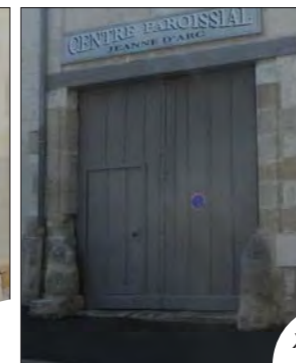


Fig.503 : Rue Balzac⁽⁹⁾

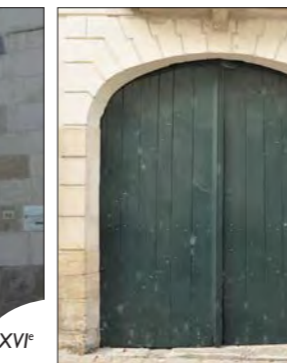


Fig.504 : Rue du Château⁽⁹⁾



Fig.505 : Rue Agnès Sorel⁽⁹⁾



Fig.506 : Place Verdun⁽⁹⁾



Fig.507 : Rue Quintefol⁽⁹⁾



Fig.508 : Rue Victor Hugo⁽¹⁰⁾



Fig.509 : Rue Saint-Ours⁽¹⁰⁾



Fig.510 : Rue Balzac⁽¹⁰⁾



Fig.511 : Avenue G. de Gaulle⁽¹⁰⁾

Enjeux :

La grande diversité des ouvertures participe à la richesse du secteur sauvegardé.



Fig.512: Porte Royale⁽¹⁾ Fig.513: Rue du Château⁽¹⁾ Fig.514: Rue Saint-Ours⁽¹⁾ Fig.515: Mail de la Poterie⁽¹⁾ Fig.516: Rue Saint-Ours⁽¹⁾ Fig.517: Rue du Château⁽¹⁾



Fig.518: Rue du Château⁽²⁾ Fig.519: Rue Louis Delaporte⁽²⁾ Fig.520: Rue du Château⁽²⁾ Fig.521: Mail de la Poterie⁽²⁾ Fig.522: Avenue Général de Gaulle⁽²⁾



Fig.523: Rue du Château⁽³⁾ Fig.524: Rue Agnès Sorel⁽³⁾ Fig.525: Rue Saint-Antoine⁽³⁾ Fig.526: Mail de la Poterie⁽³⁾ Fig.527: Rue du Château⁽³⁾

Enjeux :

Les menuiseries et quincailleries d'origine (espagnolettes, targettes...) sont souvent remplacées par des menuiseries normées. Cela engendre un appauvrissement patrimonial des entrées du bâti.



Fig.528: Rue Alfred de Vigny⁽⁴⁾

3. Les menuiseries des portes piétonnes

Selon leurs usages et époques, les portes extérieures sont constituées d'un ou deux vantaux. Elles pouvaient être complétées d'une imposte qui apportait de la lumière et de la ventilation. Les assemblages (tenons, rainures, ferrures ...) et le style des menuiseries (composition, ornements ...) donnent des indications sur le bâtiment. Cependant, cet élément fait souvent l'objet de modifications. Ainsi, ils ne témoignent pas forcément de son époque de construction, mais plutôt de son évolution à travers le temps.

a. Vantail à planches jointives⁽¹⁾ :

Cette technique est la plus ancienne. Le panneau de bois est constitué de planches verticales jointes et assemblées par des traverses chevillées. Généralement, la quincaillerie de ces vantaux se résume à un heurtoir, à une grille fermant un judas et à des pentures. Ces dernières sont utilisées pour contreventer et faire pivoter le vantail. À l'origine les gonds étaient scellés dans la maçonnerie, puis dès le XVI^e siècle sur un dormant en bois. Au cours des siècles, cette technique continue à être employée pour les entrées qui demandent peu d'ornementation : entrées secondaires, portes de service, portillons...

b. Vantail à panneaux⁽²⁾ :

À la fin du XIV^e et au XV^e siècles, la structure à bâti et panneaux se répand. Elle permet aux menuiseries d'être ornées de sculptures, comme « les serviettes plissées » ou le losange, motifs du XV^e et XVI^e siècles, qui sont repris au XIX^e siècle. Ainsi, les moulures qui constituent ces panneaux sont différenciables selon les styles qui les caractérisent (dimension, composition, proportions). Les corps de moulure complexes et saillants sont très employés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cependant, au XIX^e siècle, l'industrialisation simplifie ces ornements.

c. Vantail vitré⁽³⁾ :

L'utilisation du petit bois au XVII^e siècle engendre la création du vantail vitré. Ouvert sur sa partie supérieure, il ne se généralise qu'au XIX^e siècle, où il peut être complété d'une grille en fonte. Au XX^e siècle, la fabrication du verre permet au vantail d'être vitré sur toute sa hauteur.

d. Vantail en fer forgé⁽⁴⁾ :

Les structures en fer forgé sont employées au XIX^e et XX^e siècles dans la fabrication des grilles et des vantaux vitrés. La finesse de cette mise en œuvre permet une riche ornementation tout en apportant un gain de luminosité dans les entrées.

4. Les contrevents et les persiennes

À partir du XVIII^e siècle, les contrevents de type persienne font leur apparition sur les façades lochoises. Les bâtis antérieurs à cette période étaient occultés par des volets intérieurs. Seulement quelques bâtiments ont été équipés ultérieurement de contrevents, sûrement pour protéger les niveaux supérieurs de la chaleur durant l'été. Les couleurs de ces menuiseries sont claires et majoritairement blanches ou grises. Le bleu et le vert sont également utilisés sur le bâti du XIX^e siècle.

a. Contrevents⁽⁵⁾ :

Souvent en rez-de-chaussée les contrevents pleins offrent une menuiserie plus solide. Ils sont donc privilégiés aux persiennes pour protéger le bâti des intrusions. Cependant, ils sont massifs et dissimulent les encadrements en position ouverte. Lorsqu'ils n'ont pas été prévus à l'origine, ils engendrent une altération des tableaux pour la mise en œuvre des pentures. Ils peuvent être à panneaux battants ou brisés. Les vantaux sont souvent ornementés de motifs sur leur partie supérieure.

b. Persiennes battantes⁽⁶⁾ :

Ce type de persienne est généralement composé de deux panneaux en bois : un de chaque côté de la baie. Ils sont formés de lamelles horizontales inclinées et assemblées dans un châssis. Ce dispositif est fixé sur les tableaux des étages supérieurs. Cependant, on peut observer quelques exemples de persiennes sur la partie haute du panneau pour des battants situés en rez-de-chaussée.

c. Persiennes brisées / persiennes tourangelles⁽⁷⁾ :

La différence de cette persienne avec l'exemple ci-dessus est l'articulation de ses panneaux qui se replient l'un sur l'autre. Également implanté sur les baies des niveaux supérieurs, ce dispositif est plus discret sur la façade, car il se replie dans le tableau de la baie. Ainsi, lorsque les persiennes sont ouvertes, les modénatures ou claveaux qui ornent la façade ne sont pas dissimulés par les panneaux. Dans quelques cas, le premier panneau peut-être rabattu sur la façade. Fabriquée historiquement en bois, la persienne brisée est mise en œuvre en métal au cours du XX^e siècle. Ce type de persienne peut également être employé pour les lucarnes. Enfin, les persiennes tourangelles se ferment par des targettes, système qui est propre à la région.

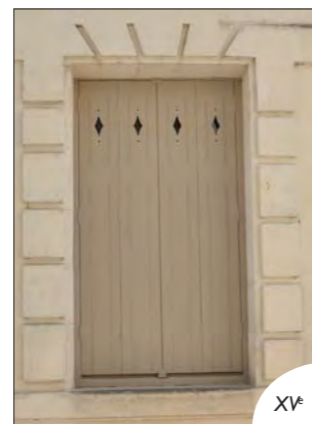


Fig.529 : Rue du Château⁽⁵⁾

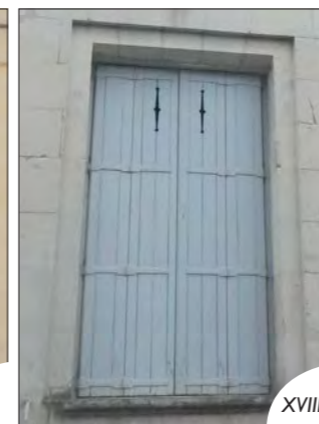


Fig.530 : Rue L. Delaporte⁽⁵⁾



Fig.531 : Rue Quintefol⁽⁵⁾



Fig.532 : Rue du Château⁽⁵⁾



Fig.533 : Rue Quintefol⁽⁵⁾



Fig.534 : Rue du Château⁽⁶⁾



Fig.535 : Rue Picois⁽⁶⁾



Fig.536 : Mail Droulin⁽⁶⁾



Fig.537 : Rue Balzac⁽⁶⁾



Fig.538 : Rue Saint-Ours⁽⁶⁾



Fig.539 : Rue Quintefol⁽⁶⁾

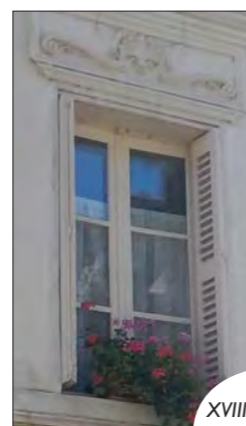


Fig.540 : Rue Picois⁽⁷⁾



Fig.541 : Rue Picois⁽⁷⁾

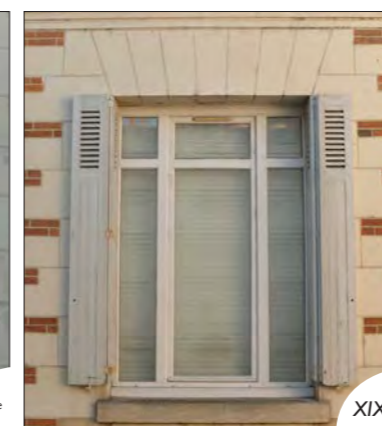


Fig.542 : Rue des Jeux⁽⁷⁾



Fig.543 : Rue Descartes⁽⁷⁾

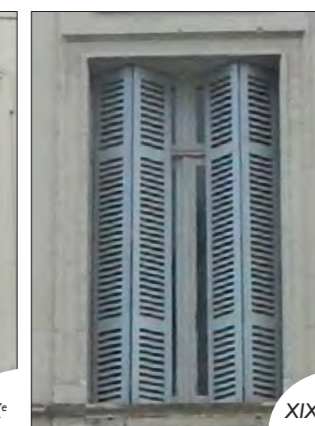


Fig.544 : Mail de la Poterie⁽⁷⁾



Fig.545 : Rue Bourdillet⁽⁷⁾

Enjeux :

À Loches, le contrevent et la persienne sont des menuiseries en bois. Ils sont indissociables des baies du XVIII^e et XIX^e siècles : ouverts ou fermés, ils participent à leur ornementation.

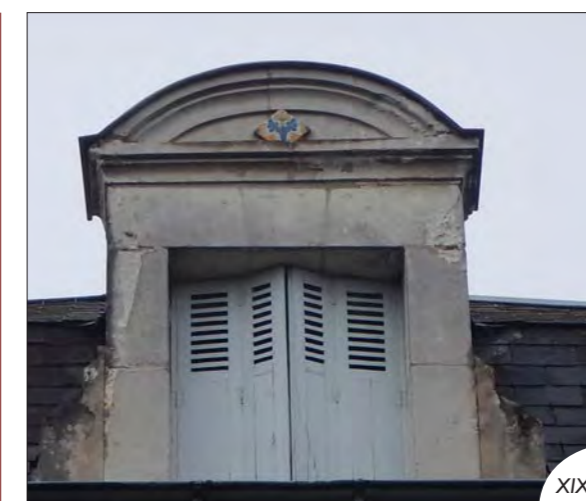


Fig.546 : Rue des Roches (hors secteur)⁽⁷⁾



Fig.547 : Rue du Château (1)



Fig.548 : Rue Quintefol (1)



Fig.549 : Rue Picois (1)



Fig.550 : Rue Balzac (1)



Fig.551 : Rue du Château (1)



Fig.552 : Rue du Château (1)



Fig.553 : Rue du Château (2)



Fig.554 : Rue du Château (2)



Fig.555 : Rue Picois (2)



Fig.556 : Rue du Château (2)



Fig.557 : Place de PHôtel de Ville (1)



Fig.558 : Rue Porte Poitevine (2)



Fig.559 : Rue Quintefol (2)

5. Les devantures commerciales

À partir de la fin du XVIII^e / début du XIX^e siècles, les premières devantures commerciales sont installées à Loches. Elles succèdent aux échoppes qui s'ouvraient par une grande arche ou une baie rectangulaire et un mur d'appui servant de présentoir.

De nombreux exemples de devantures anciennes, ou s'en inspirant, sont encore visibles au sein du secteur. Elles illustrent leur évolution et les différents types d'ouvrages existants.

a. Les devantures commerciales en feuillure⁽¹⁾:

Il s'agit de la technique la plus ancienne. La devanture est installée au rez-de-chaussée dans la largeur des ouvertures existantes et vient s'insérer dans la maçonnerie de la façade.

Dans un premier temps ces ouvrages se composaient d'une devanture surmontée d'un linteau. Au XIX^e siècle, la porte d'entrée est bien souvent incluse dans la composition des devantures, engendrant une répartition tripartite de celle-ci : 1 porte encadrée de 2 à plusieurs ouvertures.

Les enseignes et publicités sont installées sur les éléments maçonnés, uniquement au rez-de-chaussée afin de respecter la composition horizontale de la façade.

Ce type sera à privilégier lorsque la façade présente des éléments de décoration devant être préservés et mis en valeur.

b. Les devantures commerciales en applique⁽²⁾:

Les devantures commerciales en applique apparaissent et se répandent à partir du XIX^e siècle. Un coffrage en bois est placé sur le mur, en saillie par rapport à la façade. Il se compose d'un soubassement et deux piédroits qui supportent un entablement se composant d'un bandeau horizontal recevant l'enseigne. Au sein de cette composition, les vitrines sont divisées en plusieurs vantaux encadrant généralement au centre la porte du commerce. Celle-ci est par la suite décentrée. À l'instar des devantures en feuillure, elle adopte dans un premier temps une composition tripartite répondant à l'organisation de la façade (travées, proportion des étages, taille des ouvertures).

c. Le choix d'une devanture⁽³⁾ :

Avant tout travaux, il est nécessaire d'identifier l'architecture et le style de la façade afin de ne pas dénaturer la composition du bâti et la trame urbaine. La composition de la devanture devra s'appuyer sur la trame générale de la façade en reprenant les points ci-dessous :

- proportions de plein/vide
- trames horizontales et verticales
- alignements de fenêtres.

Il est primordial de conserver le rythme parcellaire. Si deux édifices partagent le même commerce en rez-de-chaussée, ils seront de ce fait dotés de leur propre devanture, marquant ainsi la rupture entre les deux entités.



Fig.574 : Les devantures commerciales de la place du Marché au Blé et de la Rue de la République, XIX^e siècle. (Source : delcampe.net)



Fig.575 : Devanture en applique - XIX^e siècle. (Source : delcampe.net)



Fig.576 : Place du Marché au Blé - XIX^e siècle. (Source : delcampe.net)



Fig.560 : Rue du Château⁽²⁾



Fig.561 : Rue Agnès Sorel⁽²⁾



Fig.562 : Rue Agnès Sorel⁽²⁾



Fig.563 : Grande-Rue⁽²⁾



Fig.564 : Rue de la République⁽²⁾



Fig.565 : Grande-Rue⁽²⁾



Fig.566 : Grande-Rue⁽¹⁾



Fig.567 : Rue du Château⁽¹⁾



Fig.568 : Rue de la République⁽³⁾



Fig.569 : Rue Balzac⁽³⁾



Fig.570 : Place du Marché aux Légumes⁽³⁾



Fig.571 : Place du Marché au Blé⁽³⁾



Fig.572 : Place du Marché au Blé⁽³⁾

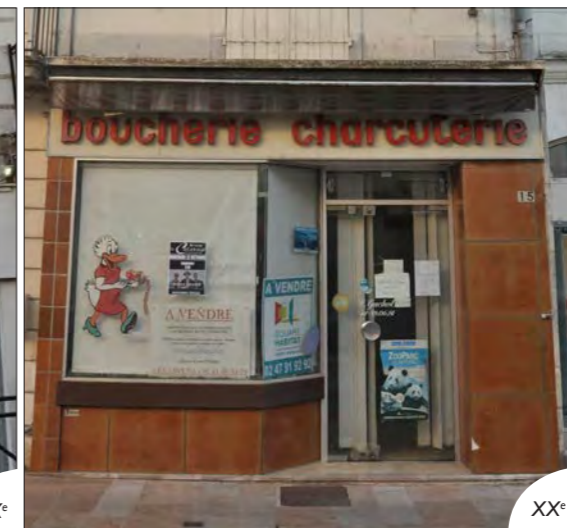


Fig.573 : Rue Picois⁽³⁾

Enjeux :
 La représentation de la diversité et de la densité commerciale dans l'hyper centre.
 L'animation des rez-de-chaussée.

d. Les enseignes en drapeau

Les enseignes participent de la scénographie urbaine, particulièrement dans le cœur de ville où les boutiques s'ouvrent principalement à rez-de-chaussée des îlots en partie nord du SPR. Plus que les devantures en elles-mêmes, elles renseignent sur leur occupation et les services mis à disposition ; en illustrant l'appareil commercial et sa dynamique.

Si les enseignes en leur mise en œuvre dépendent du code de l'environnement et du Règlement National de Publicité, elles marquent aussi l'aspect extérieur des constructions et, plus globalement, l'image paysagère. Lorsqu'elles sont bien intégrées, elles soulignent la composition architecturale des devantures et des bâtis sur lesquels elles s'appliquent.

Le plus souvent à Loches la signalétique commerciale est appuyée par une enseigne dite « en drapeau » ; posée perpendiculairement à la façade. Elle renforce la lisibilité du commerce depuis la chaussée, dans l'axe de la rue. Leur cumul accentue aussi la perception d'une densité commerciale. En revanche, lorsqu'elles sont démultipliées selon la nature de l'activité (P.ex. Bar-Tabac-Pressé), leur trop grand nombre nuit à cette lisibilité recherchée et altère la visibilité des façades et leurs modénatures.

Considérant leur mise en œuvre, nombreux exemples présentent des qualités ; obtenues par un traitement sobre ; t'en par leurs formes que par le choix des teintes. Néanmoins, certaines semblent ne pas emprunter la dimension patrimoniale et historique de la ville. Elles sont le plus souvent associées à des enseignes de grandes marques (P.ex. Entreprise nationale, chaînes, etc.) et sont déclinées des chartes appliquées communément sur le reste des territoires. Elles s'apparentent à des caissons métalliques ou plastiques et se parent de couleurs vives ; voire criardes au regard du contexte. Notons toutefois de beaux exemples, à l'image de l'enseigne candélabre de La Poste.

À noter que la Ville a développé depuis quelques années une aide à la réalisation des enseignes en drapeau, à partir d'une convention tripartite groupant aussi des manufacturiers locaux. En plus de favoriser leurs intégrations, cette initiative permet d'homogénéiser l'écriture de ces enseignes en offrant une image propre à l'appareil commercial du centre-ville de Loches.

Si la Charte d'Élégance Urbaine aborde la question des enseignes et apporte conseil aux propriétaires et entrepreneurs, la municipalité a prescrit en complément l'élaboration de son Règlement Local de Publicité en mars 2021. Ce document opposable offrira une meilleure prise en compte du contexte patrimonial et des besoins, ainsi qu'un contrôle et des réponses encore plus adaptées.



Fig.577 : Exemples du cumul d'enseignes en drapeau dans les rues du centre-ville de Loches



Fig.578 : Exemples d'enseignes en drapeau courantes ou communes

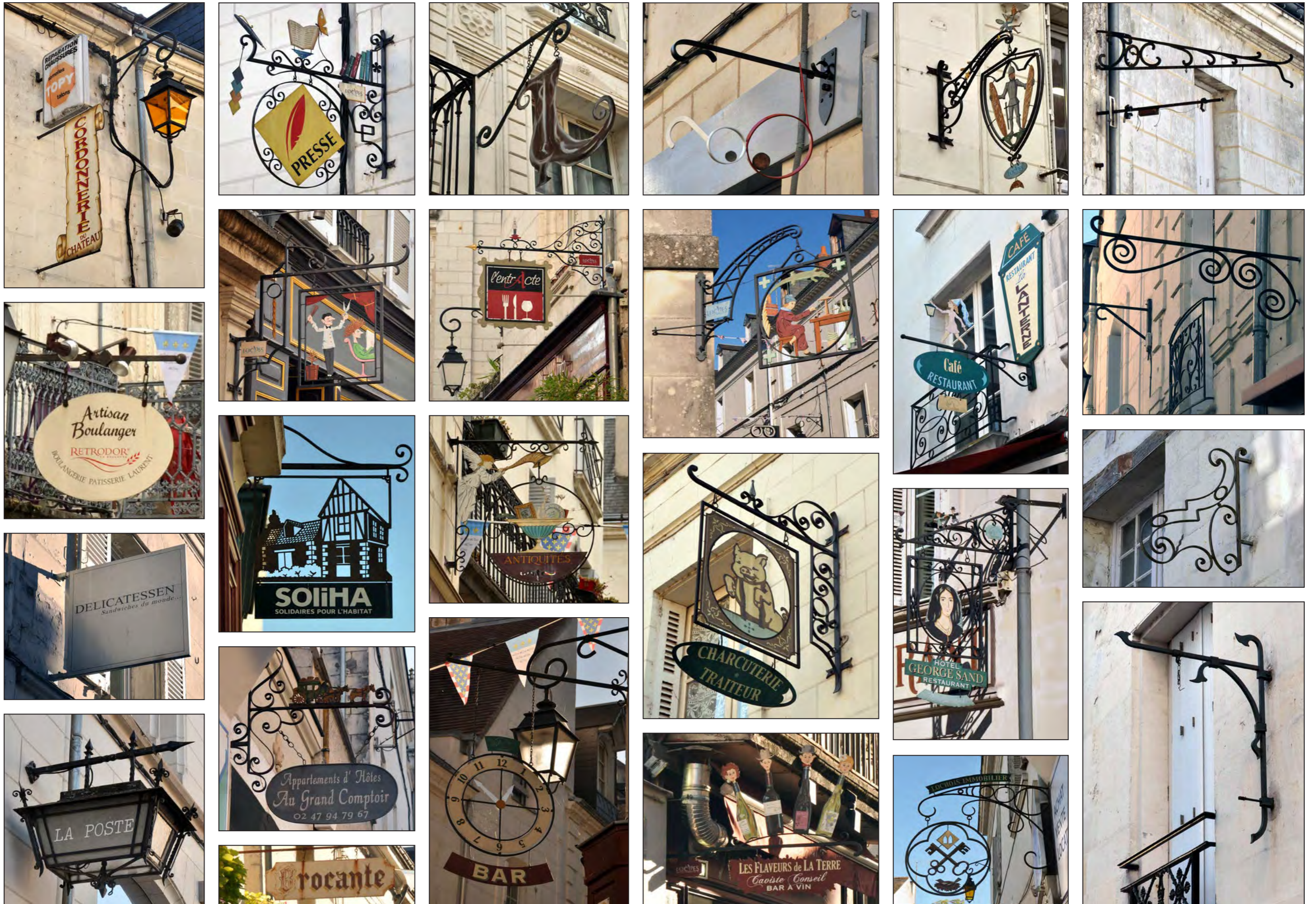


Fig.579 : Exemples d'enseignes en drapeau mieux intégrées au contexte patrimonial

Fig.580 : Le Donjon⁽¹⁾Fig.581 : Rue du Rocard⁽¹⁾Fig.582 : Boulevard Philippe Auguste⁽¹⁾Fig.583 : Rue du Château⁽¹⁾Fig.584 : Rue Louis Delaporte⁽¹⁾Fig.585 : Rue du Château⁽²⁾Fig.586 : Avenue Général de Gaulle⁽²⁾Fig.587 : Rue Balzac⁽³⁾Fig.588 : Avenue Général de Gaulle⁽³⁾Fig.589 : Rue Saint-Antoine⁽²⁾Fig.590 : Rue de la République⁽²⁾Fig.591 : Rue Picois⁽²⁾Fig.592 : Place de l'Hôtel de Ville⁽²⁾

Enjeux :

La symétrie est prépondérante dans la composition des ferronneries. Elles permettent de distinguer les éléments majeurs qui constituent une façade : porte d'entrée, étage noble, etc.

Fig.593 : Rue Quintefol⁽⁴⁾Fig.594 : Château Armillé (hors secteur)⁽⁴⁾

6. Les ferronneries et balcons

À partir du XVII^e siècle, le fer forgé est employé couramment dans l'ornementation architecturale. Il prend la forme de volutes en fer plat, assemblées par des liens et colliers. Au XVIII^e siècle, l'apparition du fer carré permet un assemblage par tenon et mortaise, rendant la fixation des éléments invisible. Le XIX^e siècle marqué par la révolution industrielle voit l'apparition d'un nouveau matériau : la fonte.

a. Grilles⁽¹⁾ :

Cet ouvrage est posé à l'extérieur d'une baie, afin de renforcer sa défense. L'un des premiers exemples se situe sur la courtine à proximité de la porte Martelet (XII^e siècle), où les barreaux en fer plat sont scellés dans la maçonnerie. Des barreaux sont également posés sur les impostes et les jours afin d'en condamner l'accès tout en permettant une ventilation des intérieurs. À partir du XVII^e siècle, les grilles ne se limitent plus à des barreaux, mais se composent de panneaux répétés constitués de volutes. Les grilles contemporaines et postérieures au XVIII^e siècle sont généralement constituées d'un unique panneau central ou d'un simple barreaudage.

b. Garde-corps⁽²⁾ :

Ils sécurisent et ornent les balcons qui marquent le premier niveau des façades, aussi appelé « l'étage noble ». Ces balcons présents aux XVIII^e et XIX^e siècles sont soit sur consoles au droit d'une seule baie, soit régissant sur toute la longueur d'une façade. Les garde-corps qui les ornent prennent de nombreuses formes. La ligne et la courbe sont très employées dans le fer forgé. Selon les époques et les styles, elles forment des panneaux répétitifs, des grands panneaux et des pilastres ou encore des arcades et des barreaux. Ils peuvent porter des armoiries ou des dates. La fonte permet de générer des motifs épais (rosaces, palmettes ...) qui répétés permettent de former le garde-corps et d'offrir une production en série.

c. Barres d'appui⁽³⁾ :

Ces petits garde-corps se situent sur les baies des derniers niveaux (second étage et/ou combles). Ils sont matérialisés par l'emploi de panneaux ou de barres ornées de motifs et correspondent souvent à des compléments tardifs.

d. Autres ouvrages⁽⁴⁾ :

L'industrialisation du fer et du verre au XIX^e siècle engendre la création de nouveaux éléments architecturaux et bâtiments. Les marquises, serres, jardins d'hiver et orangeries se développent à partir de cette période.

7. Les décors sculptés et peints

a. Décors sculptés⁽⁵⁾ :

L'ornementation sculptée apparaît à partir du XVI^e siècle et se répand jusqu'au début du XX^e siècle. Elle se développe dans un premier temps sur les bâtiments dont on veut magnifier l'opulence : hôtels particuliers, édifices du pouvoir. Vers le XVIII^e siècle, les façades des demeures ou immeubles d'habitation sont ponctuellement pourvues de décors. Au tournant du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, ils embellissent principalement l'architecture publique (Palais de Justice, école des filles...).

Les décors empruntent leur vocabulaire principalement au répertoire antiquisant qui réapparaît à la Renaissance : colonnes ioniques⁽⁶⁾ ou composites⁽⁷⁾, feuilles d'acanthe⁽⁸⁾, décors géométriques⁽⁹⁾ (frises d'oves, godrons, lignes de rais-de-cœur...). Les édifices prestigieux sont pourvus de médaillons en bas-reliefs⁽¹⁰⁾ probablement à l'effigie des commanditaires, de blasons, de couronnes et de guirlandes végétales.

Ils trouvent principalement leur place au niveau des clefs de voûte ou d'appuis⁽¹¹⁾, des écoinçons⁽¹²⁾, surmontant un linteau de porte ou d'une baie, sur les trumeaux sous la forme d'une table saillante⁽¹³⁾.

b. Décors peints⁽¹⁵⁾ :

Les décors peints à Loches datent principalement du XIX^e et XX^e siècles, comme l'en attestent les clichés de cartes postales anciennes⁽¹⁶⁾ sur lesquelles on aperçoit les inscriptions peintes sur les trumeaux⁽¹⁷⁾ ou en couronnement⁽¹⁸⁾ des façades.

Peu de traces anciennes sont parvenues du fait de la fragilité de ce type de décors, mais une présence antérieure peut être supposée, leur origine remontant au X^e siècle.

L'ensemble des exemples encore visibles dans les rues lochoises assurent le rôle d'enseigne commerciale ou de publicité et participent à l'ornementation des façades par leur typographie et leur emplacement.



Fig.595 : Rue Saint-Antoine⁽⁶⁾



Fig.596 : Rue du Château⁽⁹⁾



Fig.597 : Rue du Château⁽¹⁰⁾

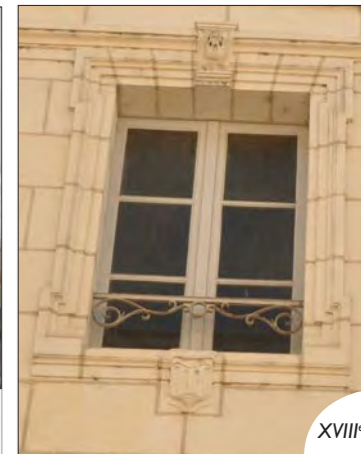


Fig.603 : Rue du Château⁽¹¹⁾



Fig.598 : Rue Saint-Antoine⁽⁷⁾

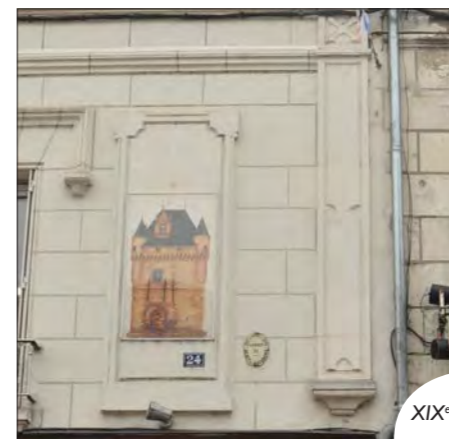


Fig.599 : Rue de la République⁽¹³⁾



Fig.600 : Place du Marché au Blé⁽⁹⁾



Fig.601 : Rue Picois⁽⁸⁾



Fig.602 : Rue Alfred de Vigny⁽¹²⁾



Fig.604 : Place du Marché au Blé XIX^e s. (source: delcamp)⁽¹⁶⁾



Fig.605 : Rue du Château⁽¹⁵⁾

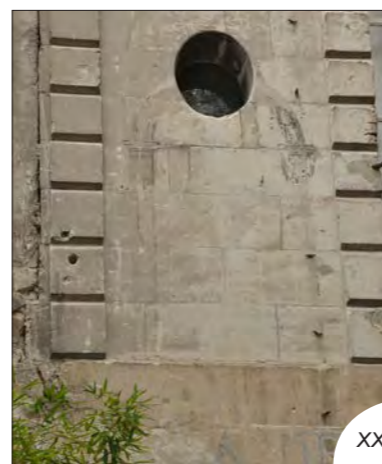


Fig.606 : Rue du Château⁽¹⁷⁾



Fig.607 : Rue Saint-Antoine⁽¹⁸⁾

Enjeux :

Traits caractéristiques et valeur au sein du SPR



Fig.608: Rue du Château⁽¹⁾ Fig.609: Rue du Château⁽¹⁾ Fig.610: Rue Saint-Ours⁽¹⁾ Fig.611: Rue République⁽¹⁾ Fig.612: Rue St-Antoine⁽¹⁾ Fig.613: Rue République⁽¹⁾



Fig.614: Rue des Fossés Saint-Ours⁽²⁾ Fig.615: Rue Quintefol⁽²⁾ Fig.616: Rue Picois⁽²⁾ Fig.617: Rue St-Antoine⁽²⁾ Fig.618: Rue St-Antoine⁽²⁾ Fig.619: Rue Descartes⁽²⁾



Fig.620: Rue des Fossés Saint-Ours⁽³⁾ Fig.621: Rue du Château⁽³⁾ Fig.622: Rue Saint-Antoine⁽³⁾ Fig.623: Rue République⁽³⁾

Enjeux :

Les modénatures se distinguent selon les formes et la complexité des motifs qui permettent d'identifier les grandes périodes de construction. L'emploi du Tuffeau, pierre tendre, permet la réalisation de ces nombreux décors.



Fig.624: Place de l'Hôtel de Ville⁽³⁾

8. Les modénatures

Présentes à toutes les époques, elles permettent de composer les façades en soulignant les niveaux, rythmant les travées et en embellissant les baies. À Loches, on remarque la présence de disques et losanges sur plusieurs périodes. Apparus à la Renaissance, ils sont des motifs récurrents dans le Val-de-Loire.

a. Modénatures horizontales⁽¹⁾ :

Ce corps de moulure dessine les corniches et les cordons, soulignant ainsi les différents niveaux de la façade. Aux XV^e et XVI^e siècles, ils sont complétés par une frise et une architrave, formant ainsi un entablement. La frise peut être pourvue de motifs moulurés comme le disque et le losange. Au XVII^e siècle, l'entablement n'est plus employé, mais celui-ci réapparaît sur les façades du XVIII^e et du XIX^e siècles. Généralement, le cordon présente des moulurations moins complexes et ornementées que la corniche. Au XX^e siècle, ils sont toujours présents sur les façades, mais ils sont simplifiés.

b. Modénatures verticales⁽²⁾ :

Sur certaines façades de Loches, les façades sont rythmées par des pilastres. Ces éléments sont généralement constitués d'une base, d'un fût et d'un chapiteau. Les moulurations se concentrent principalement sur les bases et les chapiteaux d'ordre dorique avec l'utilisation de tores, anglets et quart de rond. Dès le XVII^e siècle, des motifs enrichissent les fûts et leurs chapiteaux comme la cannelure et le losange. Ce dernier se retrouve même sur certaines façades du XX^e siècle.

c. Encadrements de baie⁽³⁾ :

La modénature est aussi employée pour les encadrements de baies. Sur les façades du XV^e et XVI^e siècles, elle est particulièrement présente sur les croisées et archivoltes. L'encadrement, le meneau et la traverse sont constitués par un réseau de nervures, et des corps de moulures prismatiques forment leurs bases. Au XVII^e siècle, la mouluration s'efface autour des baies et laisse place au bossage des claveaux. Cependant, elle est de nouveau mise en œuvre au XVIII^e siècle par l'utilisation du chambranle qui peut être muni de crossettes. Certaines de ces façades sont rythmées par des tables. Les façades du XIX^e siècle sont également très riches de modénatures autour de ces baies. Elles réexploitent et mélangent les moulurations des styles antérieurs.

9. Les couronnements

Le couronnement est un décor sommital qui permet d'ornementer un élément d'architecture et, dans certains cas, le monumentaliser. Il hiérarchise une façade, et se développe suivant les proportions du bâti.

a. Frontons⁽⁴⁾ :

Le fronton est un couronnement formé d'un tympan qui coiffe majoritairement les entrées, mais aussi les fenêtres et les lucarnes. Pourvu de grandes dimensions, il était utilisé pour coiffer la travée centrale d'un bâtiment. Son tympan pouvait être ornementé de figures, de dates portées, d'armoiries ou être percé d'un oculus centré. Le fronton triangulaire est le plus courant. À Loches, il compose des façades datant du XV^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. Le fronton cintré est également utilisé sur des baies du XVIII^e et XIX^e siècles. Le fronton curviligne, moins courant, est typique de la Renaissance. Très ornementé et entouré de candélabre, ce fronton a souvent été repris et détourné sur les bâtiments publics des XIX^e et XX^e siècles. De même pour les frontons triangulaires et cintrés, qui superposés, forment un fronton double très courant au XIX^e siècle (exemple : le palais de Justice).

b. Archivoltes⁽⁵⁾ :

Les archivoltes reposant sur culots ornent les baies du XV^e et XVI^e siècle. Elles les coiffent d'un arc ou un galbe pourvu d'une mouluration saillante. Ce procédé est détourné au XIX^e siècle sur des baies rectangulaires.

• Corniches⁽⁶⁾ :

Les corniches sont employées à toutes époques pour coiffer les lignes d'égout des bâtiments. Son surplomb est souvent généré par l'emploi d'une doucine ou d'un talon accompagné de réglots. Au XVIII^e et XIX^e siècles, l'entablement qui l'accompagne était ornementé de réglots à denticules, à glyphes ou à oves et dards. Sa frise pouvait être décorée de motifs comme la tresse, le candélabre ou le triglyphe. Sur certains bâtis la corniche est soutenue par des consoles. Ce couronnement est également employé pour les baies de l'étage noble au XIX^e siècle.

c. Amortissements⁽⁷⁾ :

Ce couronnement somme un axe vertical. Les pots à feu et les pinacles sont très employés aux XV^e et XVI^e siècles sur les chevronnières et les lucarnes. On retrouve aussi l'utilisation d'amortissements sur les poteaux des portails. Le pyramidion est employé dès le XV^e siècle et le vase apparaît au XVIII^e siècle.



Fig.625 : Rue du Château (4)



Fig.626 : Rue Saint-Antoine (4)



Fig.627 : Place de la Marnie (4)

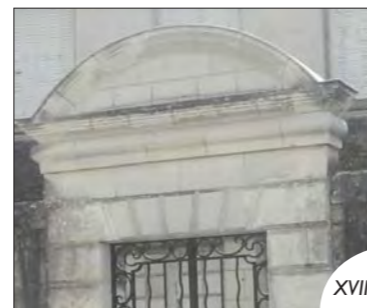


Fig.628 : Rue Thomas Pactus (4)



Fig.629 : Place du Marché au Blé (4)



Fig.630 : Mail du Donjon (4)



Fig.631 : Palais de Justice (4)



Fig.632 : Hôtel de Ville (4)



Fig.633 : Rue Alfred Vigny (4)



Fig.634 : Rue Descartes (4)



Fig.635 : Porte Royale (4)



Fig.636 : Rue de la République (4)



Fig.637 : Rue de la République (4)



Fig.638 : Quai de la Filature (6)



Fig.639 : Rue Quintefol (6)



Fig.640 : Rue Balzac (6)



Fig.641 : Rue Balzac (6)



Fig.642 : Mail de la Poterie (6)



Fig.643 : Rue de la République (6)



Fig.644 : Grande-Rue (7)



Fig.645 : Hôtel de ville (7)

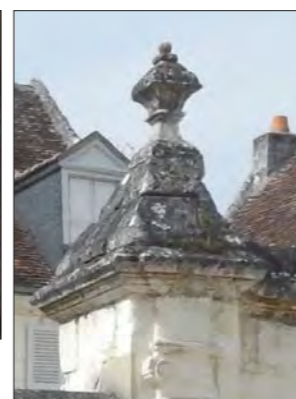


Fig.646 : Rue Thomas Pactus (7)



Fig.647 : Rue Quintefol (7)

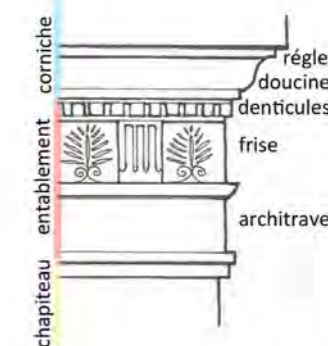


Fig.648 : Schéma corniche - source BA - EG



Fig.649 : Logis Royal ⁽¹⁾



Fig.650 : Hôtel de Ville ⁽¹⁾



Fig.651 : Rue Quintefol ⁽²⁾



Fig.652 : Rue Pactius ⁽²⁾



Fig.653 : Rue du Rocard ⁽³⁾



Fig.654 : Rue du Château ⁽³⁾



Fig.655 : Rue des Roches ⁽⁴⁾



Fig.656 : Mail de la Poterie ⁽⁴⁾



Fig.657 : Place de la Marne ⁽⁴⁾



Fig.658 : Impasse de la Motte ⁽⁴⁾

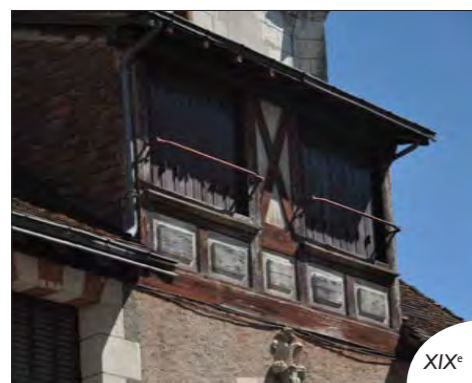


Fig.659 : Rue Saint-Antoine ⁽⁴⁾



Fig.660 : Rue de la République ⁽⁴⁾



Fig.661 : Grande-Rue ⁽⁴⁾



Fig.662 : Rue Louis Delaporte ⁽⁵⁾

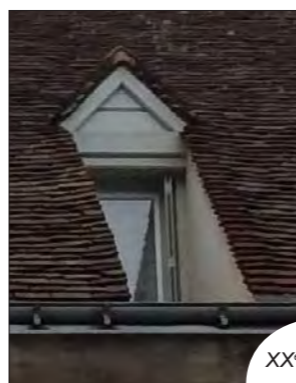


Fig.663 : Rue Quintefol ⁽⁵⁾

Enjeux :

Élément à la fois ornemental et utilitaire, qui rythme les toitures.

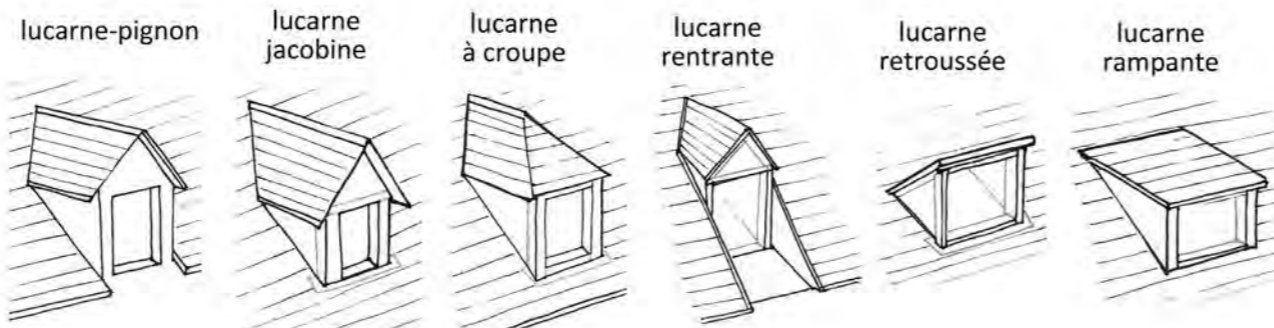


Fig.664 : Schémas lucarnes - source BA - EG

10. Les lucarnes

Présentes sur tous les toits de Loches, les lucarnes donnent un beau panel architectural représentant toutes les époques caractéristiques de la ville.

a. Lucarnes ornementales en pierre de taille⁽¹⁾ :

Les lucarnes les plus anciennes à Loches sont visibles sur l'architecture monumentale : notamment sur l'Hôtel de Ville et le château. Elles sont maçonnées en pierre de taille, percées de baies à meneaux et très ornementées : frontons frappés de blasons et surmontés de choux et chandelles, frises à motifs géométriques et pilastres ; celles du château sont à gâble.

b. Lucarnes à volutes en pierre de taille⁽²⁾ :

Cette forme baroque à fronton triangulaire ou cintré, en pierre de taille, est parfois flanquée de volutes. Représentatives des hôtels particuliers du XVII^e siècle, elles se retrouvent dans les grandes propriétés qui prennent place dans la première extension (Quintefol).

c. Lucarnes à fronton triangulaire en pierre⁽³⁾ :

La forme se généralise largement à partir du XVII^e siècle. Elle est plus épurée, en pierre de taille avec un fronton triangulaire, cintré ou surbaissé. On retrouve ce type de lucarnes sur de nombreux bâtiments domestiques à Loches, souvent alignés à la façade ou proches du niveau d'égout.

d. Lucarnes à fronton en bois⁽⁴⁾ :

À partir du XIX^e siècle, on observe de plus en plus de lucarnes en bois, plus petites, parfois ajoutées sur des bâtiments plus anciens. Celles-ci sont souvent jacobines avec fronton triangulaire simple ou à croupe, couvertes en ardoises et peu ornées. Quelques exemples plus opulents font néanmoins référence à divers styles anciens ou régionaux.

e. Lucarnes tardives⁽⁵⁾ :

Souvent issues d'un aménagement des combles au cours du XX^e siècle, elles sont en bois, pas ou peu ornementées, mais de formes variées (rampantes, alignées ou non en façade, à chevalet ou à croupe, rentrantes en toiture...).

II. Les cheminées

Cet élément fait souvent l'objet de modifications au cours de l'histoire d'un bâtiment, elles ne témoignent donc pas forcément de son époque de construction, mais plutôt de son évolution à travers le temps.

a. Cheminées massives en pierre⁽⁶⁾ :

Les cheminées les plus anciennes sont en pierre de taille, sur une section presque carrée incluse dans l'épaisseur du pignon ou d'un refend (souvent alignées au faîtage), ou plus rarement d'un gouttereau. On observe ce type de maçonneries à Loches sur les maisons les plus anciennes, ainsi que dans le château et ses dépendances (XV^e-XVI^e siècles). Elles peuvent être enduites ou non selon la qualité de l'appareillage. À partir du XVII^e siècle, elles sont plus souvent adossées à l'intérieur du pignon, dépassant en toiture le long de la chevronnière en pierre, et plus rarement alignées au faîtage. À Loches, on observe aussi plusieurs exemples de conduits de cheminées adossés hors œuvre, débordant de la façade en pignon ou en gouttereau. Ce type semble caractériser une architecture ancienne (XVI^e ou XVII^e siècles). Ces différents types, antérieurs au XVIII^e siècle, n'ont pas de conduit intérieur autre que la maçonnerie, et débouchent en sommet sans couronnement, ou avec un simple bandeau de pierre régulier. Beaucoup de cheminées ont par la suite été reprises en partie haute avec de la brique, qui se généralise à partir du XIX^e siècle pour les couronnements autant que la maçonnerie.

b. Cheminées en briques⁽⁷⁾ :

Ce type se généralise au XIX^e siècle. Elles ont plusieurs rangs en encorbellement formant couronnement au sommet, et des mitres en terre cuite. Leur section est plus faible, souvent rectangulaire (plusieurs conduits circulaires sont alignés dans l'épaisseur de la maçonnerie). Elles ne sont pas forcément alignées sur le pignon.

c. Cheminées maçonnées contemporaines⁽⁸⁾ :

Les cheminées du XX^e siècle sont maçonnées en parpaings ou autres petits éléments et enduites. Leur section est faible, elles contiennent un ou plusieurs conduits d'évacuation métalliques parfois visibles au sommet. Leur couronnement est débordant.

d. Autres conduits :

On peut aussi observer de nombreux conduits récents en métal ou PVC (VMC, etc.).

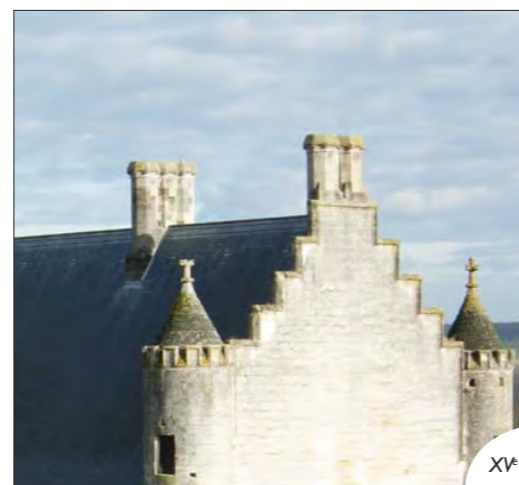


Fig.676 : Logis Royal ⁽⁶⁾



Fig.677 : Mail de la Poterie ⁽⁶⁾



Fig.678 : Place Charles VII ⁽⁶⁾



Fig.679 : Rue Pactius ⁽⁶⁾

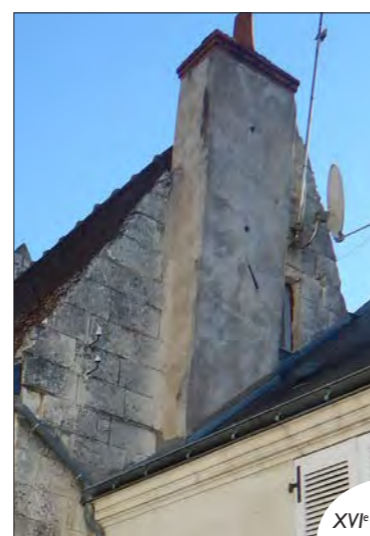


Fig.680 : Rue Victor Hugo ⁽⁶⁾



Fig.665 : Rue Louis Delaporte ⁽⁶⁾



Fig.666 : Rue Saint-Ours ⁽⁶⁾



Fig.667 : Rue Saint-Antoine ⁽⁶⁾



Fig.668 : Rue Picois ⁽⁶⁾



Fig.669 : Rue de Vignemont ⁽⁷⁾



Fig.670 : Rue Agnès Sorel ⁽⁷⁾

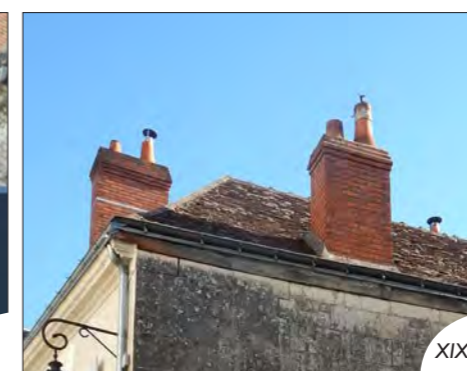


Fig.671 : Rue Victor Hugo ⁽⁷⁾

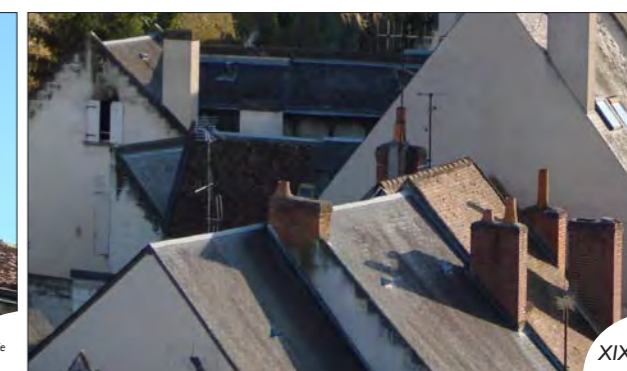


Fig.672 : Grande-Rue ⁽⁷⁾



Fig.673 : Rue Picois ⁽⁸⁾



Fig.674 : Rue Alfred de Vigny ⁽⁸⁾

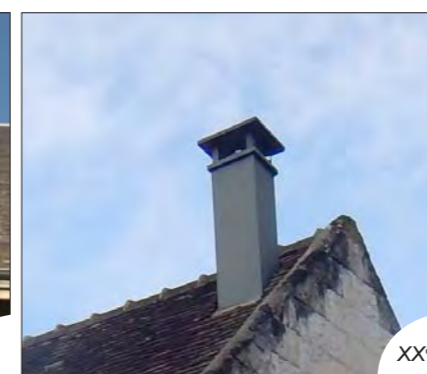


Fig.675 : Rue Louis Delaporte ⁽⁸⁾

Enjeux :

Conserver une lisibilité des souches anciennes et massives comme ponctuation des plans de couverture.



Fig.681 : Logis Royal (1)



Fig.682 : Hôtel de Ville (2)



Fig.683 : Mail de la Poterie (3)



Fig.684 : Rue des Jeux (3)



Fig.685 : Grande-Rue (3)



Fig.686 : Rue Thomas Pactius (3)



Fig.687 : Rue du Rocard (4)



Fig.688 : Rue du Château (4)



Fig.689 : Mail de la Poterie (4)



Fig.690 : Grande-Rue (4)



Fig.691 : Rue Thomas Pactius (4)

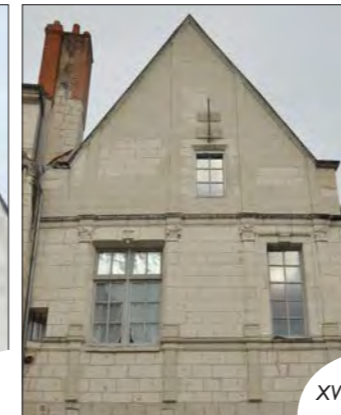


Fig.692 : Rue Saint-Antoine (5)

Enjeux :

Élément caractéristique d'un mode de construction traditionnel. Il permet de dater un bâtiment malgré les changements opérés au cours du temps sur sa façade et sa toiture.



Fig.693 : Vue actuelle des toitures et chevronnières de la ville depuis la tour Saint-Antoine

12. Les chevronnières

La chevronnière est le couronnement maçonné d'une façade pignon contre lequel la charpente vient s'appuyer en rive. Son débord permet la réalisation d'un déversé entre le plan de la couverture et celui de la façade. L'architecture traditionnelle de Loches se caractérise par des chevronnières maçonnées en pierre de taille, prolongeant le pignon par un débord (20 à 50 cm au-dessus de la toiture) en rondelis ou plat, vestiges de la faste époque Renaissance.

a. Pignons à gradins⁽¹⁾ :

Ce type est assez exceptionnel à Loches, on le retrouve cependant sur le château du XV^e siècle où il rappelle l'architecture fortifiée médiévale. Symbole de pouvoir, ils demeureront un motif décoratif dans les siècles suivants.

Les chevronnières de l'architecture monumentale du XVI^e siècle sont ornées de crochets sculptés⁽²⁾.

b. Chevronnières à rondelis simple :

Ce type de chevronnière est le plus courant à Loches, caractérisant un bâti plutôt ancien (XV^e, XVI^e siècles). Les rampants sont le plus souvent droits⁽³⁾, mais sur des maisons plus riches le rondelis peut être doublé de moulures, voire orné de sculptures en faitage ou par paire en pied⁽⁴⁾ (la plupart disparues aujourd'hui). Très élancées, elles sont le témoin extérieur de la charpente ancienne.

c. Chevronnières droites⁽⁵⁾ :

Plus rarement, certaines chevronnières n'ont pas de rondelis mais une finition à plat, type plus tardif que celui à rondelis.

Les chevronnières persistent souvent malgré les changements de formes des toitures, et sont donc sources d'informations précieuses sur l'histoire du bâtiment. Ce sont aussi des supports d'expression dont les différences d'ornementation sont un indicateur du prestige d'un bâtiment au moment de sa construction.

13. Les faîtages et épis

Les faîtages témoignent, par leur mise en œuvre et leur plus ou moins grande ornementation (épis de faîtage, crêtes,...) du contexte de construction ou de modification.

a. Faîtages et épis en métal :

- **En plomb⁽¹⁾ :**

Ce type de faîtage est ancien, et plutôt réservé aux monuments ou aux bâtiments prestigieux. On le retrouve à Loches notamment sur les toitures du logis royal ou des portes de la ville. Les épis de faîtage, sur les toitures rondes des tours ou les jonctions de pans de toits, sont hauts et représentent des motifs végétaux ou géométriques.

- **En zinc⁽²⁾ :**

Ce matériau se répand à partir du XIX^e siècle sur les couvertures en ardoises, et devient le matériau de faîtage le plus utilisé. Au XIX^e siècle, il est souvent travaillé, dans l'architecture domestique comme monumentale, pour former des ornements très démonstratifs : girouettes, épis de faîtages décoratifs, crêtes faîtières... Ces éléments sont régulièrement ajoutés sur des toitures plus anciennes, ce qui complique la lisibilité historique. La mise en œuvre la plus courante pour les immeubles et maisons jusqu'à la première moitié du XX^e siècle est une simple bande de zinc terminée à la jonction de la croupe de toit par un épi aux formes géométriques. Aujourd'hui les faîtages en zinc, très répandus, sont constitués d'une simple bande de zinc sans épi de faîtage.

b. Faîtages et épis en terre cuite :

- **Les tuiles demi-rondes⁽³⁾ :**

Tuiles traditionnelles aussi appelées tiges de botte : on les retrouve systématiquement sur les toitures en terre cuite avant le XIX^e siècle, mais aussi parfois sur des toitures en ardoises suite à des remaniements, dès le XV^e siècle et jusqu'au XX^e siècle. L'assemblage traditionnel est fait au mortier avec crête et embarrure, et une ou deux rangées de tuiles plates sous le faîtage. On n'observe pas d'épi de faîtage en terre cuite à Loches.

- **Les tuiles mécaniques⁽⁴⁾ :**

Issu d'une production industrielle, ce type de tuiles s'est systématisé depuis le XX^e siècle sur les toitures en tuiles, où elles ont pris la place d'autres types de faîtages.

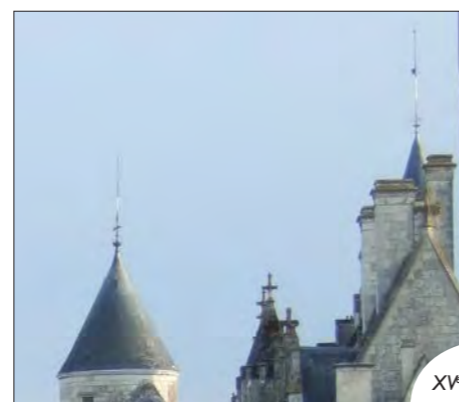


Fig.694 : Logis Royal (1)



Fig.695 : Logis Royal (1)

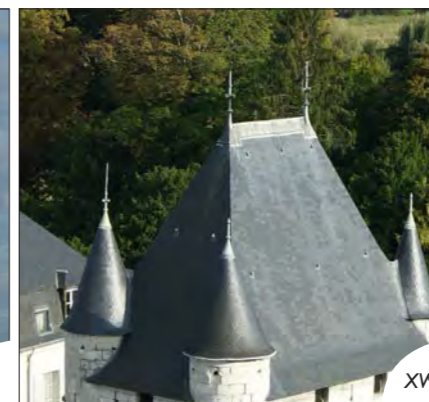


Fig.696 : Porte des Cordeliers (1)



Fig.697 : Porte Picois (1)

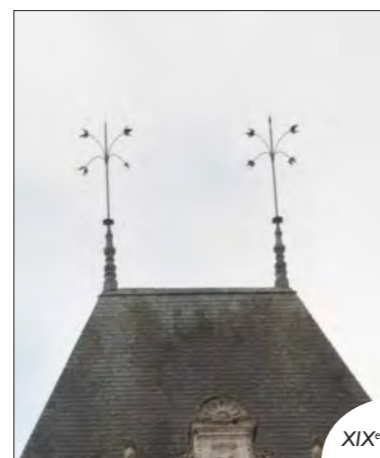


Fig.698 : Hôtel de Ville (2)

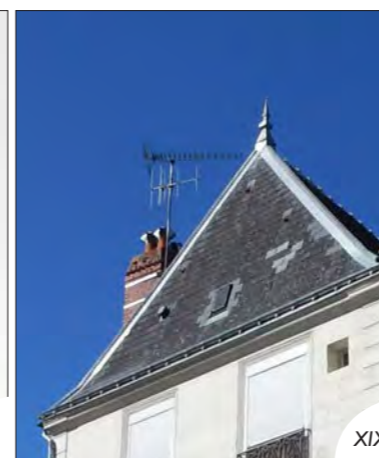


Fig.699 : Rue Saint-Antoine(2)



Fig.700 : Rue Saint-Antoine(2)



Fig.701 : Rue des Ursulines(2)



Fig.702 : Rue Lambardie(2)



Fig.703 : Rue Quintefol (2)

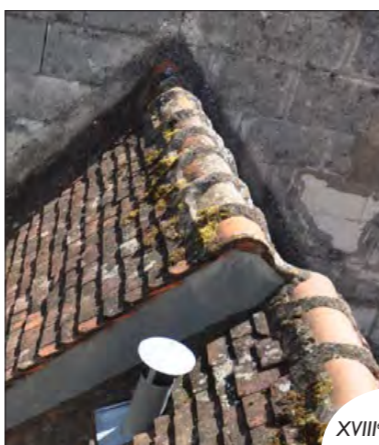


Fig.704 : Grande-Rue (3)



Fig.705 : Rue Saint-Antoine (3)



Fig.706 : Rue des Fossés Saint-Ours (3)



Fig.707 : Rue du Rocard (3)



Fig.708 : Rue des Fossés Saint-Ours (4)



Fig.709 : Rue Quintefol (4)



Fig.710 : Rue des Roches (4)

Enjeux :

La grande variété de matériaux et de mise en œuvre des faîtages à Loches illustre des époques et contextes de construction différents.



Fig.711 : Boulevard P. Auguste



Fig.712 : Boulevard Philippe Auguste



Fig.713 : Rue du Rocard



Fig.714 : Rue Foulques Nerra



Fig.715 : Rue du Château



Fig.716 : Boulevard P. Auguste

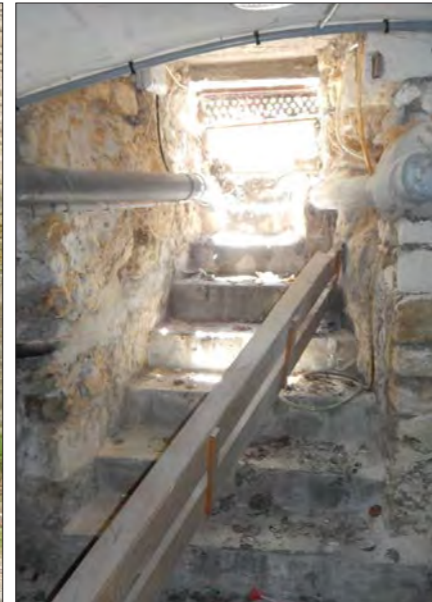


Fig.717 : Grande-Rue



Fig.718 : Grande-Rue



Fig.719 : Place Marché aux Légumes

Enjeux :

Ces espaces sont les vestiges d'une architecture vernaculaire, propre à la Touraine.

Certains de ces espaces souffrent d'une absence de ventilation ou d'une accumulation de déchets.



Fig.720 : Rue du Rocard



Fig.721 : Grande-Rue

C. LES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE INTÉRIEURE

I. Les caves et troglodytes

Les caves et les troglodytes de Loches font directement référence aux activités économiques de la ville. D'abord carrières à ciel fermé, ces espaces étaient reconvertis en lieu de stockage et de vieillissement des vins, puis en lieu de culture pour les champignons. De petites hauteurs, ils sont couverts d'une voûte en berceau ou sculptée dans la roche calcaire. Ils pouvaient être équipés de fours, afin d'éloigner les risques d'incendie des espaces domestiques.

a. Troglodyte :

Plusieurs troglodytes de Loches se concentrent au pied de l'éperon rocheux de la Cité Royale et ils auraient servi à la construction des ouvrages défensifs de la ville. Ces cavités sont accessibles par l'aménagement d'une baie fermée d'un vantail à planches jointives ajourées. De petits percements peuvent être mis en œuvre pour offrir une ventilation naturelle à ces espaces. Si certaines élévations de troglodytes se limitent à la roche, d'autres ont été complétées par la mise en œuvre d'une maçonnerie de tuffeau. Enfin, s'il est difficile de dater ces architectures, l'emploi de certains matériaux modernes comme l'IPN, nous indique que ces caves troglodytes étaient encore utilisées aux XIX^e et XX^e siècles.

b. Caves :

Situées sous les bâtiments domestiques, les caves sont accessibles depuis les intérieurs ou la rue. Dans le premier cas, cet accès se fait dans la continuité de l'escalier principal ou alors par l'intermédiaire d'une trappe. Dans le second cas, l'accès se réalise par l'intermédiaire d'un grand soupirail couplé à une trappe d'encavage. Leurs escaliers sont généralement à vis et taillés dans la roche. Principalement voûtées en plein cintre, certaines caves ont été modifiées et présentent une sous-face de plancher.

2. Les éléments structurants, refends et planchers

Les murs de refends, les murs mitoyens, les planchers et les voûtes sont des éléments structurants qui témoignent des typologies bâties et de leurs usages primitifs. De par leur nécessité dans la stabilité de l'ouvrage, ils sont majoritairement encore en place. Cependant, leur aspect originel peut-être dissimulé par des doublages et des revêtements.

a. Murs de refends & murs mitoyens :

Il s'agit d'un mur intérieur structurant et formant une division à l'intérieur d'un bâtiment. À Loches, ils sont aussi bien mis en œuvre en moellons qu'en pierres de taille de calcaire.

Lorsqu'ils sont percés d'une ouverture, celle-ci est généralement mise en œuvre par un linteau droit en bois. Cependant dans les immeubles les plus anciens, on peut aussi observer la présence d'arcs en plein cintre, aujourd'hui comblés. Des briques en terre cuite peuvent être employées ponctuellement pour combler d'anciens percements.

Enfin, au niveau des greniers, certains mitoyens ont la particularité d'avoir une mise en œuvre en pan de bois avec un rempli en pierre de taille de tuffeau. C'est notamment le cas dans les greniers du faubourg Picois et de la rue de la République. Cet aménagement diminue le besoin de pierres et souligne les espaces destinés à être non vus.



Fig.722 : Place Charles VII



Fig.723 : Rue Porte-Poitvine

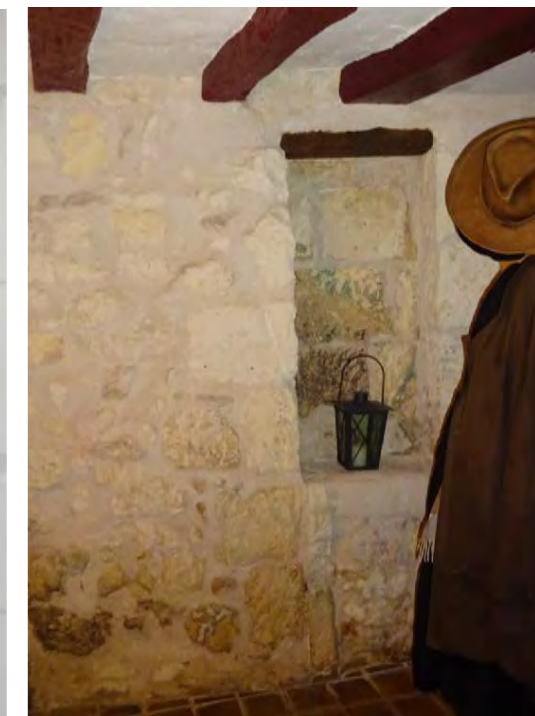


Fig.724 : Rue Thomas Pactius



Fig.725 : Rue Quintefol



Fig.726 : Rue Picois



Fig.727 : Rue de la République

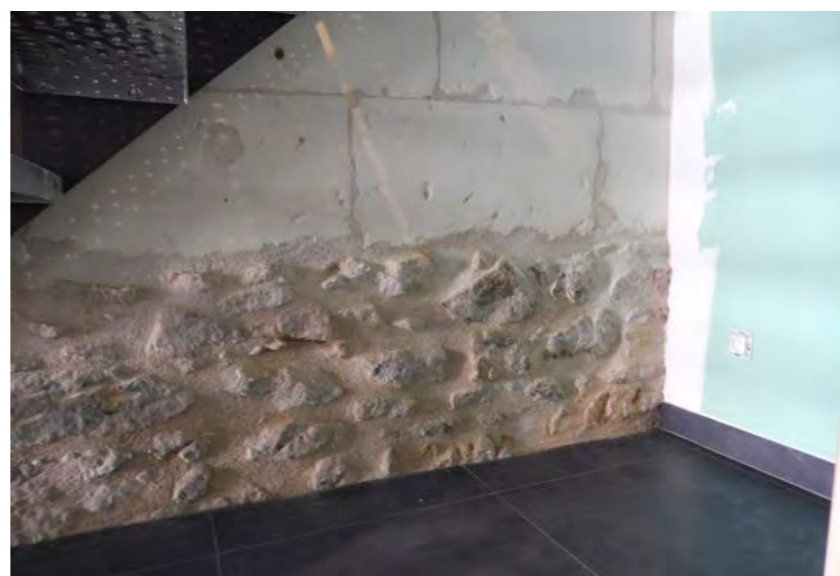


Fig.728 : Rue de la République

Enjeux :

Éléments porteurs souvent dissimulés par des doublages non adaptés qui peuvent porter atteinte aux structures du bâtiment (Vigilance particulière pour les pans de bois).

Certains refends portent les vestiges de la distribution d'origine (ancienne baie condamnée...).



Fig.729 : Rue Thomas Pactius



Fig.730 : Rue Thomas Pactius



Fig.731 : Rue Agnès Sorel

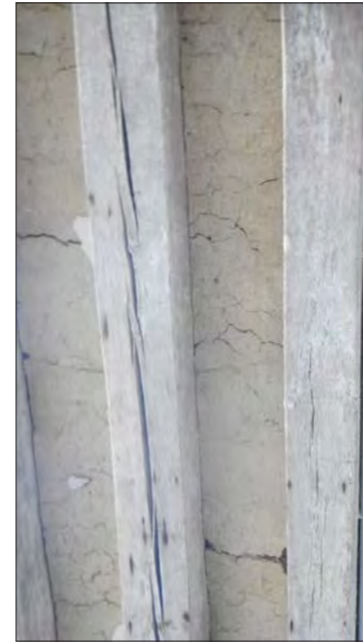


Fig.732 : Rue Balzac



Fig.733 : Grande-Rue



Fig.734 : Grande-Rue



Fig.735 : Grande-Rue

Enjeux :

La disparition des remplis terre et des quenouilles, suite à leur dégradation (infiltrations).

La suppression des voûtes en berceau et leur remplacement par un plancher béton, afin d'avoir un rez-de-chaussée aligné sur le niveau de rue.

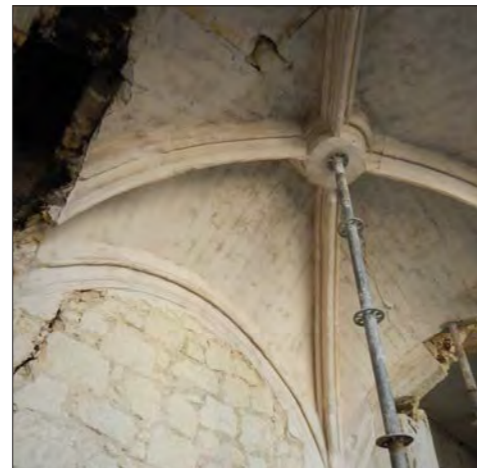


Fig.736 : Place Marché aux Légumes



Fig.737 : Rue Balzac

b. Planchers :

Lorsque les planchers d'origine sont en place, ils sont constitués de solives en chêne sur lesquelles reposent perpendiculairement les lambourdes, puis le revêtement de finition. Dans les pièces de plus grandes dimensions, les solives reposent sur des poutres qui sont soutenues au mur par l'intermédiaire de corbeaux en calcaire.

Au niveau des entrevous, la présence de quenouilles peut subsister. Elles sont fabriquées avec du foin imprégné de barbotine et enroulé sur des barreaux de châtaignier. Elles ont l'avantage d'utiliser des matériaux locaux et de procurer au plancher une très bonne isolation thermique et acoustique. Sa finition en sous-face peut-être lissée, recouverte d'un enduit à la chaux ou en plâtre.

Les entrevous peuvent également être constitués d'un rempli de terre qui aura pour fonction de caler les solives entre-elles. La finition en sous-face est mise en œuvre par la pose d'un lattis en châtaignier, support d'un enduit à la terre, à la chaux ou au plâtre.

Les planchers les plus sommaires présentent quant à eux des planches de bois épaisses à la place des lambourdes.

c. Voûtes :

Principalement en berceau, cet ouvrage en tuffeau est mis en œuvre entre la cave et le rez-de-chaussée. Il est très présent dans les bâtiments situés à l'intérieur de la seconde enceinte fortifiée et dans le faubourg Picois.

Plus rarement des voûtes en arrêtes peuvent aussi être utilisées dans les riches maisons lochoises comme c'est le cas dans une bâtisse du XVI^e siècle située sur la place du marché aux Blés.

3. Les charpentes

À Loches, les charpentes sont en bois et plus particulièrement en chêne. Quelques exemples en métal ont été observés sur des bâtiments secondaires de type industriel. Ainsi, deux typologies de charpente se distinguent :

a. Chevrons formant fermes :

Cette typologie fut mise en œuvre entre les XII^e et XVI^e siècles. Elle se compose de plusieurs fermes et fermettes très rapprochées les unes des autres. Ici, l'arbalétrier et le chevron se confondent en une seule et même pièce. Selon son époque de construction, cette charpente peut être contre ventée ou non.

À Loches, il a été observé deux exemples constitués de jambettes et d'aiseliers cintrés qui évoquent un ancien berceau lambrissé. Ces deux charpentes sont constituées d'entrants bas et de poinçons ornementés de bagues. Celle située sur les vestiges de l'église Saint-Ours présente des entrants à «engoulements» très fréquents aux XV^e et XVI^e siècles. La seconde, plus petite, couvre une maison de la cité Royale.

D'autres cas présentant des entrants retroussés ont aussi été observés dans les greniers lochois. Par ce dispositif, le niveau de combles devient exploitable. Pour les charpentes les plus remarquables, les poinçons peuvent être ornementés d'un fleuron comme à la Maison du Centaure et peuvent laisser penser qu'elles étaient visibles depuis les salles d'apparats.

b. Charpente à ferme et pannes :

Dans cette typologie, le nombre de fermes est réduit, car les toitures sont portées par l'intermédiaire de pannes. Les combles avec de grandes hauteurs sont contreventés par un sous-fâchage constitué de croix de Saint-André.

Les exemples les plus anciens datent du XV^e-XVI^e siècles et sont constitués d'entrants bas et de poinçons. Puis l'espace des combles étant de plus en plus exploités, on observe l'utilisation de l'entrant retroussé ou des fermes à la Mansart (rue Balzac) au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

Enfin la toiture à croupe étant largement utilisée sur les grandes maisons et demeures, on observe la présence d'enrayures dans les charpentes de ces bâtiments.



Fig.738 : Rue Saint-Ours



Fig.739 : Rue Thomas Pactius



Fig.740 : Rue du Château



Fig.741 : Rue du Château



Fig.742 : Rue Balzac



Fig.743 : Rue Balzac



Fig.744 : Rue du Château



Fig.745 : Rue Balzac



Fig.746 : Rue Saint-Ours



Fig.747 : Rue Quintefol

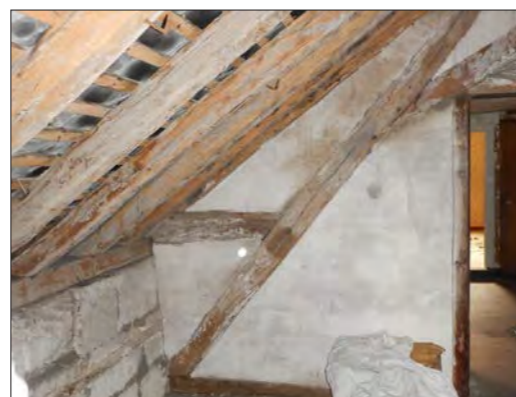


Fig.748 : Rue Balzac

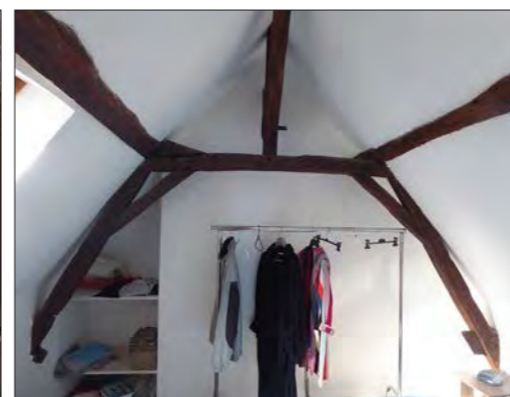


Fig.749 : Rue de la République

Enjeux :

Vigilance sur l'aménagement des combles qui peuvent engendrer des modifications structurelles (coupe des entrants bas...).

Vigilance sur les charpentes qui ne sont plus accessibles et ne permettent pas d'être contrôlées et ventilées convenablement.

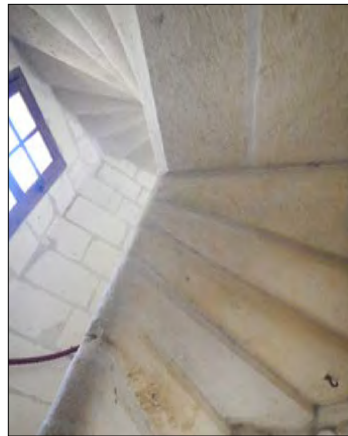


Fig.750 : Rue Saint-Antoine

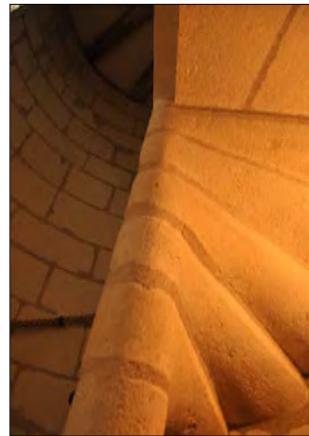


Fig.751 : Rue Saint-Ours



Fig.752 : Rue du Château



Fig.753 : Rue Saint-Ours



4. Les escaliers

Cet élément de distribution a connu de nombreuses évolutions dans ses usages, son implantation et sa mise en œuvre. À Loches, on peut constater que la pierre est très employée pour les escaliers d'honneur des demeures et hôtels particuliers, tandis que le bois est utilisé pour les escaliers secondaires ou les habitations plus modestes. Ainsi, lorsqu'ils sont toujours en place, ces escaliers sont de précieux indices pour identifier les typologies des bâtis et leurs datations.

a. Escalier en vis :

Durant la Renaissance, cet escalier est souvent placé en saillie dans une tour de forme ronde ou carré. À Loches, on en recense plusieurs comme l'escalier en maçonnerie à marches portant noyaux (XIIIe et XIVe siècles), ou l'escalier en bois à noyaux creux qui se répand dans le bâti domestique à partir du XIVe siècle. Ces escaliers peuvent présenter un décor par l'intermédiaire de nervures sur leurs noyaux.

b. Escalier à retour :

Ce type d'escalier se diffuse entre le XVe et le XVIIIe siècle. Il se compose d'une ou plusieurs volées droites combinées avec des parties tournantes constituées de marches gironnées ou de paliers. Il s'appuie, soit sur un mur d'échiffe, soit sur deux noyaux. En effet, l'évolution majeure qui caractérise le XVIIe siècle est le percement du mur d'échiffe, afin d'apporter de la lumière dans les volées. À Loches, les garde-corps sont majoritairement constitués de balustres en bois qui s'affinent avec les siècles. Un exemple constitué de grands panneaux en fer forgé a été observé sur un hôtel particulier de la rue Saint-Ours (XVIIIe siècle).

c. Escalier à jour :

Ici l'escalier n'est plus un élément isolé dans une tour, il occupe une place centrale dans le bâti. La version suspendue supprime les supports périphériques. Elle est très présente dans les bâtis lochois du XIXe siècle. Leurs garde-corps sont majoritairement constitués d'un fin barreaudage en fonte. Les escaliers du XXe siècle présentent quant à eux des garde-corps en bois aux barreaudages modeste.

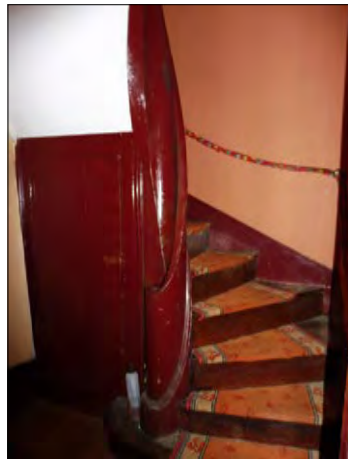


Fig.754 : Rue des Roches



Fig.755 : Rue Picois

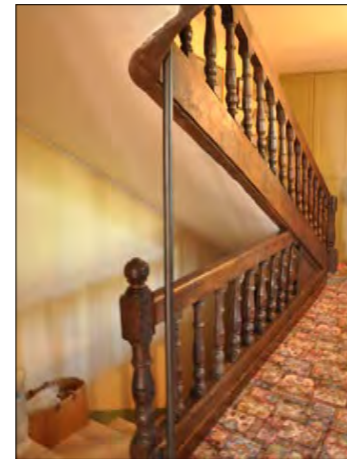


Fig.756 : Rue Balzac



Fig.757 : Rue Saint-Antoine



Fig.758 : Grande-Rue



Fig.759 : Mail du Donjon



Fig.760 : Rue Descartes



Fig.761 : Rue de Mazerolle

Enjeux :

Suppression de l'escalier dans les espaces commerciaux condamnant les niveaux supérieurs.

Une mauvaise mise aux normes à la sécurité à la chute peut dénaturer l'ouvrage.



Fig.762 : Rue Saint-Ours



Fig.763 : Rue Balzac

5. Les menuiseries intérieures

Cette catégorie regroupe l'ensemble des éléments bois employés dans les systèmes de fermetures et de revêtements intérieurs. Le chêne est majoritairement employé, mais d'autres essences de par leurs teintes ou esthétiques peuvent être mises en œuvre (portes de placards et les lambris).

a. Vantail à planches jointives :

Cet assemblage est très employé jusqu'au XVIe siècle. À Loches quelques exemples sont encore en place sur des portes de petites dimensions. Leur structure traversée est constituée de planches verticales (face externe) clouées sur un fond de planches horizontal (face interne). Les clous étant visibles, ils sont disposés de façon régulière afin d'ornementer la porte. Leurs têtes peuvent être de forme variée : pyramidale, carrée ou ronde. Les tiges sont quant à elle recourbées sur la face interne. Des ventilations peuvent être aménagées sur les portes de cave. La rotation du vantail se fait par des pentures à gond.

b. Vantail à panneaux :

La découverte de nouveaux procédés d'assemblage et l'utilisation de bâti fixe engendrent l'apparition de cette menuiserie dès le XIVe siècle. La structure se compose de traverses assemblées par tenon ou enfourchement dans lesquelles des panneaux viennent se glisser. Selon les époques leurs assemblages et ornements diffèrent. Ainsi aux XVe et XVIe siècles les panneaux sont de forme étroite et décorés de serviettes plissées ou de losanges. Les portes au XVIIe siècle se composent généralement de 3 panneaux : 2 panneaux haut et bas de forme carrée ou rectangulaire horizontale et d'un long panneau vertical en son centre. Les angles peuvent être tronqués et le motif en chapeau de gendarme fait son apparition. Concernant les menuiseries du XIXe siècle, les procédés industriels généralisent l'emploi du verre. Enfin des portes à deux vantaux peuvent être utilisées pour les pièces de réception des maisons les plus cossues.

c. Lambris :

Bien que peu présents, des lambris peuvent être encore en place dans les riches maisons. Ils sont de trois types : de hauteur lorsqu'ils recouvrent la totalité du mur, de demi-hauteur lorsqu'il recouvre le soubassement et d'appuis lorsqu'il ne recouvre que le pied de mur.



Fig.764 : Place Charles VII

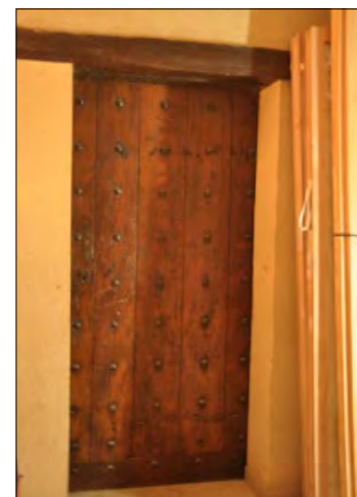


Fig.765 : Rue Quintefol

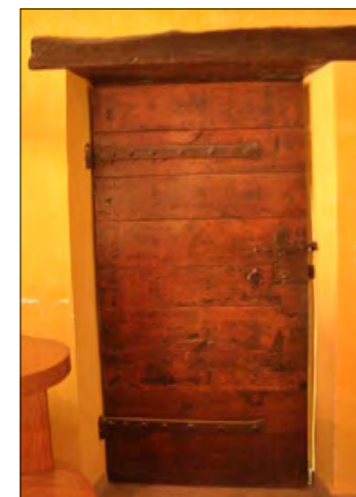


Fig.766 : Rue Quintefol



Fig.767 : Rue Saint-Ours



Fig.768 : Rue Saint-Ours

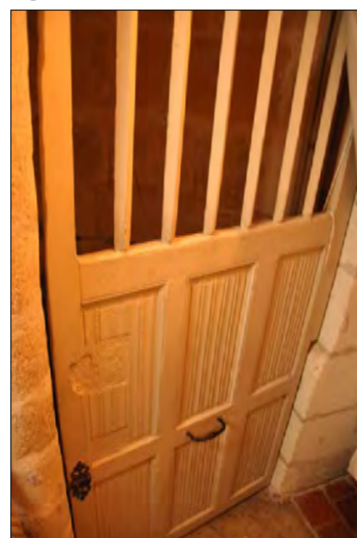


Fig.769 : Rue Saint-Ours



Fig.770 : Rue Saint-Antoine



Fig.771 : Rue Saint-Antoine



Fig.772 : Rue du Château

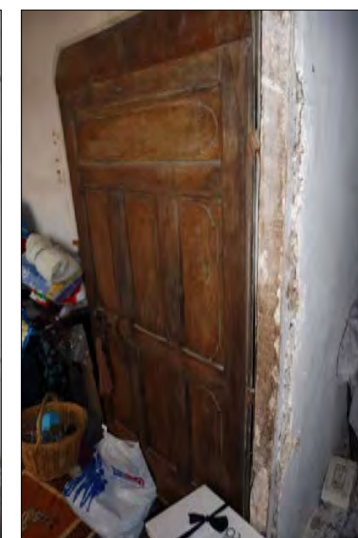


Fig.773 : Rue du Château



Fig.774 : Rue Saint-Ours



Fig.775 : Place Charles VII



Fig.776 : Mail du Donjon



Fig.777 : Rue T. Pactius



Fig.778 : Rue Delaporte



Fig.779 : Rue Pactius



Fig.780 : Rue Balzac

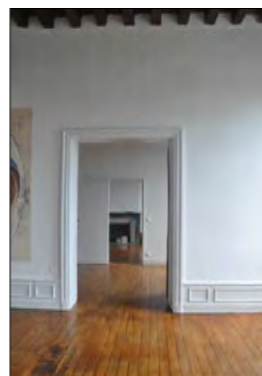


Fig.782 : Rue Saint-Ours



Fig.781 : Rue Porte Poitevine



Fig.783 : Rue de la Porte Poitevine



Fig.784 : Rue du Château

Enjeux :

La suppression des menuiseries intérieures de qualités lors de la rénovation des bâtiments.



Fig.785 : Rue Balzac



Fig.786 : Rue de Mazerolle

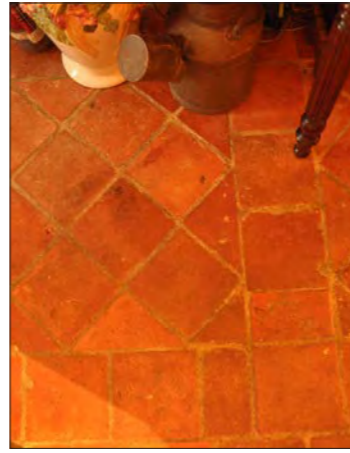


Fig.787 : Rue du Château



Fig.788 : Mail du Donjon

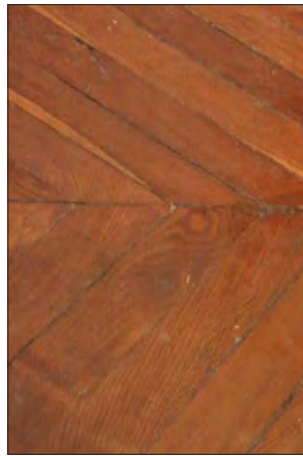


Fig.789 : Rue Thomas Pactus

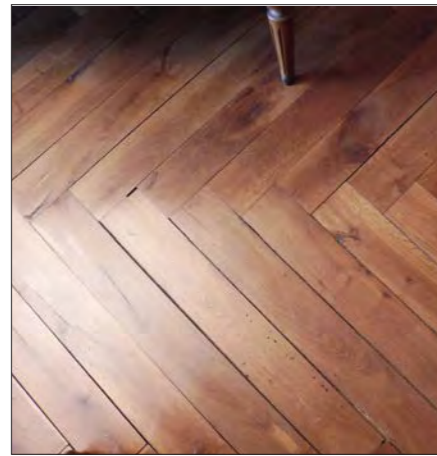


Fig.790 : Rue Saint-Ours

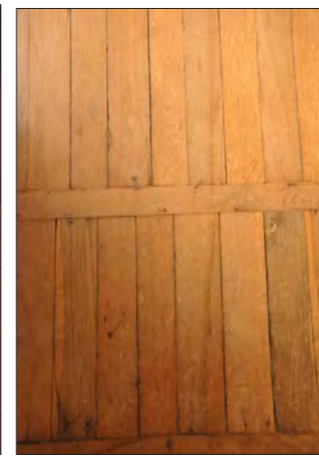


Fig.791 : Mail du Donjon



Fig.792 : Rue Balzac

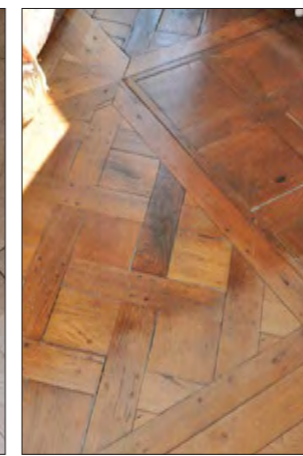


Fig.793 : Rue Balzac



Fig.794 : Rue Thomas Picois

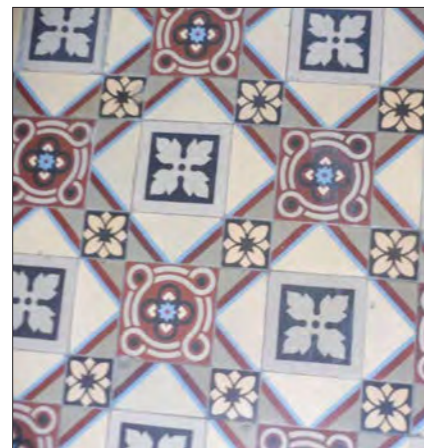


Fig.795 : Rue Balzac

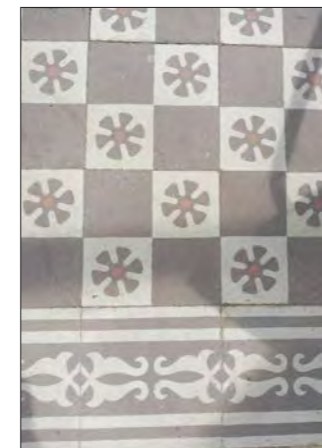


Fig.796 : Rue Balzac



Fig.797 : Place de Verdun



Fig.798 : Rue Saint-Ours

Enjeux :

La suppression des revêtements intérieurs de qualités lors de la rénovation des bâtiments.

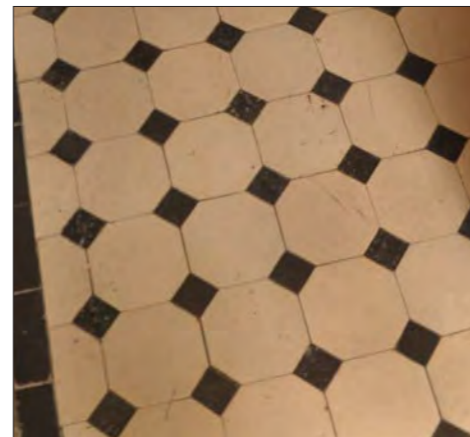


Fig.799 : Rue des Moulins



Fig.800 : Mail de la Poterie

6. Les revêtements des sols

Le bâti ancien de Loches abrite une diversité de revêtements de sol. En plus de répondre à des usages techniques, d'hygiènes ou thermiques, ils participent à l'ornementation d'une pièce.

a. Tomettes en terre cuite :

Développée depuis l'Antiquité cette mise en œuvre est principalement présente dans les espaces de services et les combles Lochois. Bien que le matériau soit homogène, des variations de teintes sont dues aux hasards de la cuisson. Selon leur localisation dans le bâti, le soin apporté aux tomettes peut être très variable (bords irréguliers, empreinte d'animaux...). Les formes observées sur Loches sont les carrés posés en pointe ou à joints décalés, et les hexagones.

b. Parquets en bois massif :

Utilisé très tôt comme un simple plancher, l'usage du bois comme revêtement de sol ne se généralise qu'à partir du XVIIe siècle. Les principales essences utilisées sont le chêne, le châtaignier, le sapin et le tilleul. Dans les maisons courantes de Loches, les parquets mis en œuvre dans les étages sont des parquets de frises comme l'échelle, le bâton rompu et le point de Hongrie. Les planchers des grandes demeures peuvent être recouverts de parquets à compartiments composés de plusieurs panneaux aux motifs complexes comme le Chantilly, le Versailles, le soubise, etc.

c. Carreaux de ciment :

Constitués de ciment, sable, marbre et poudres colorées, la fabrication de ces carreaux apparaît au milieu du XIXe siècle. Ils sont particulièrement présents dans les halls d'entrée des maisons de ville de la fin du XIXe et du début XXe siècle. Des motifs floraux, en étoile ou des entrelacs constituent son ornementation.

d. Carreaux en pierre :

Bien que plus rares, des carreaux à six pans en pierre de grès et accompagnés de cabochons en ardoise ont pu être observés sur les niveaux rez-de-chaussée de demeures lochoises.

7. Les décors de plafonds

La présence des décors en plafond est très rare dans le bâti ancien lochois. Lorsqu'ils sont encore en place, ils ornent les salles d'apparat des demeures et des maisons des riches commerçants.

a. Plafond peint :

De par sa fragilité, ce type de décors a peu persisté jusqu'à nos jours. Les exemples observés ornent les solives et/ou les entrevous des planchers bois du XVI^e, XVII^e mais aussi du XIX^e siècle. Selon l'époque, ils sont peints à même le bois ou sur une couche de plâtre. Le pourtour du plafond peut être marqué par des motifs végétaux comme des candélabres et des fleurons, tandis que le centre peut présenter un cartouche illustrant un blason ou un monogramme. Les pigments observés sont dans les tonalités vertes, rouges, jaunes, orangées et blanches.

b. Poutraison sculptée :

Les décors sculptés sont également utilisés dans l'ornementation des solives et des poutres qui recouvrent les pièces d'apparat du XV^e et XVI^e siècles. Dans sa forme la plus simple, le décor est constitué d'une mouluration sculptée dans la masse du bois. Dans sa forme la plus complexe, les poutres maîtresses sont coffrées par des planchettes et des petits bois. Les faces du coffrage sont alors décorées de formes géométriques (losanges, cercle), de motifs végétaux et de figures, tandis que les petits bois sont marqués par une mouluration.

c. Plafond plâtre :

Au XVIII^e siècle et XIX^e siècle, la structure des planchers est dissimulée par l'application d'un plâtre en sous-face. Le décor se matérialise alors par la mise en œuvre de corniches qui forment un cadre au plafond. Constituées de doucines, de quart-de-rond ou de talons, ces corniches peuvent être plus ou moins complexes en étant composées d'un ou plusieurs profils. Le centre du plafond qui accueille le lustre, peut quant à lui, être ornementé d'une rosace. De forme étoilée, circulaire, oblongue ou rayonnante, elle se compose de motifs floraux.

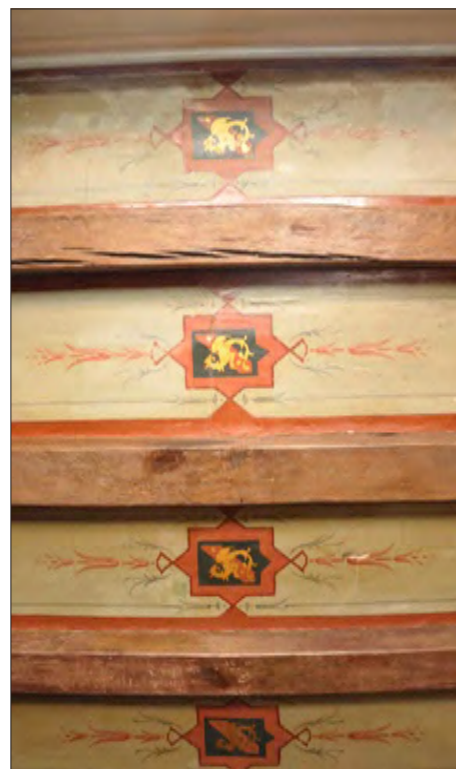


Fig.801 : Grande-Rue



Fig.802 : Rue du Balzac



Fig.803 : Grande-Rue



Fig.804 : Rue du Château



Fig.805 : Place Charles VII



Fig.806 : Rue Lansyer

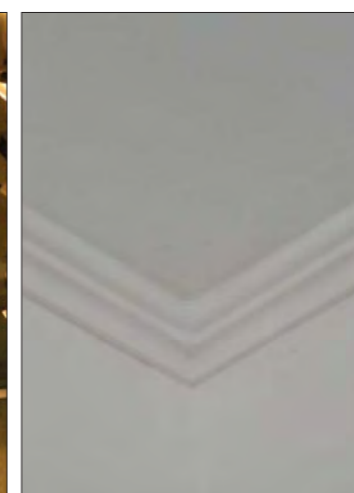


Fig.807 : Rue Balzac

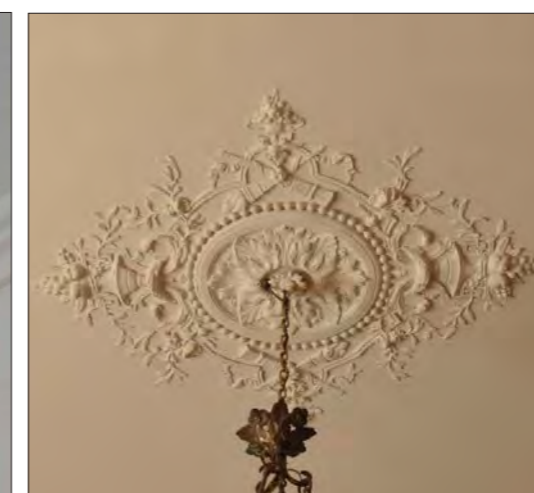


Fig.808 : Rue Balzac

Enjeux :

La perte des décors, lors du piquetage d'enduits ou du ponçage des bois.

Doublage des planchers par la mise en place de faux plafond.



Fig.809 : Rue Saint-Ours

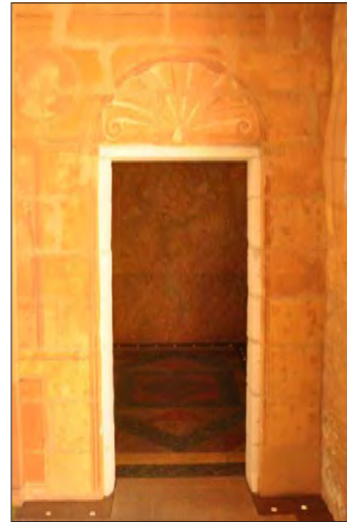


Fig.810 : Rue du Château



Fig.811 : Rue du Château



Fig.812 : Rue du Château



Fig.813 : Rue du Château



Fig.814 : Rue Balzac



Fig.815 : Mail du Donjon



Fig.816 : Mail du Donjon



Fig.817 : Rue Saint-Ours

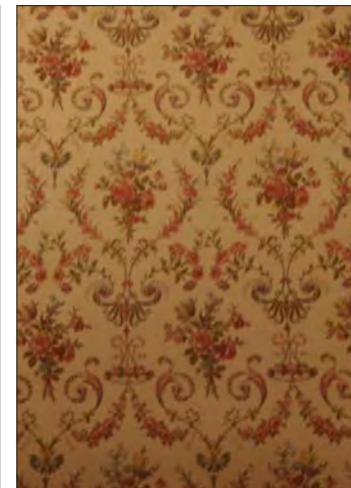


Fig.818 : Rue Saint-Ours



Fig.819 : Rue Saint-Ours



Fig.820 : Rue Saint-Ours

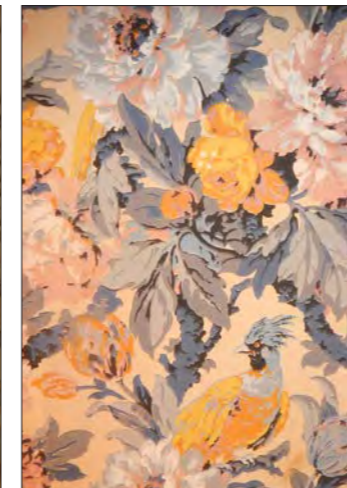


Fig.821 : Rue Balzac

Enjeux :

La perte des décors, lors du piquetage d'enduits ou de la dépose des lambris.

L'absence de ventilation naturelle engendrant la disparition de certains décors lors de la pose de doublages.

8. Les décors muraux

Cette ornementation polychrome est très souvent éphémère de par les mises au goût du jour qui ponctuent les différents siècles. Ainsi, lorsqu'ils sont encore en place, ces décors sont généralement découverts lors de la dépose de doublages, lambris ou du piquetage d'enduits plus récents. Dans le centre ancien de Loches, de rares exemples subsistent.

a. Peinture sur maçonnerie :

Ce type d'ornementation est la plus ancienne. Reproduite sur des murs support en pierres de taille, sa mise en œuvre et son sujet de représentations diffère selon les siècles. Sur les vestiges de l'église Saint-Ours (XIe siècles) on observe des représentations figuratives bibliques. Les pigments utilisés sont le blanc, le noir, ainsi que les ocres (jaune, rouge...) et les verts. De par son coût le bleu est beaucoup plus rare. Ainsi, son utilisation ne se développe qu'à partir de la Renaissance, comme en témoigne l'une des salles de la Chancellerie (XVe-XVIIe siècles) décorée d'un fond bleu et de fleurs de Lys. Les autres décors de ce bâtiment sont issus du vocabulaire architectural antique et disposés en trompe-l'œil autour des encadrements de baies.

b. Peinture ou sculpture sur lambris :

Dans les hôtels particuliers Lochois des XVIe et XVIIe siècles, les lambris sont les supports des décors muraux. Ainsi, les panneaux deviennent des tableaux picturaux représentant des paysages ou des scènes allégoriques. Ils sont entourés par des modénatures et des fleurons qui constituent de véritables cadres autour de l'œuvre. Ceux-ci peuvent être soulignés par l'emploi de dorure.

c. Papier peint :

Certains hôtels particuliers et maisons implantés sur les mails lochois ont des pièces décorées de papiers peints. D'organisation verticale, ces panneaux évoquent le style des grandes manufactures des XVIIIe et XIXe siècles et notamment les ateliers d'Offard à Tours. Les décors prépondérants viennent du vocabulaire végétal et orientaliste.

9. Les cheminées et systèmes de chauffage

Située sur les murs refends ou les pignons, la cheminée était essentielle à l'habitation. Selon l'usage de la pièce, leur taille et leur ornementation pouvaient varier. Ainsi dans les pièces d'apparat, elle était un élément central marqué par sa taille monumentale et sa riche ornementation. Les cheminées des chambres étaient généralement de taille plus modeste et présentaient peu de décors. Dans la cuisine, elle pouvait être accompagnée d'un système de tourne broche.

a. Cheminée en tuffeau :

Ce type de cheminée en pierre de taille était très courante dans les habitations antérieures au XIXe siècle. Les cheminées les plus remarquables ont des foyers très ouverts et des hottes richement ornementées du vocabulaire antique (pilastre, frises, denticules, cannelures...).

b. Cheminée en marbre et faux marbre :

Ce type de cheminée se généralise aux XIX et XXe siècles. Les cheminées les plus prestigieuses ont des manteaux en marbres polychromes et sont encadrées de colonnes ou pilastres. Certaines de ces cheminées participent à la composition murale des lambris et des niches qui structurent les pièces de réceptions. Les cheminées les plus modestes imitent cette ornementation par l'emploi de manteaux en bois peints d'un trompe-l'œil en marbre.

c. Cheminée en fonte et radiateur :

Au XIXe siècle, le développement des procédés industriels voit l'émergence de nouveaux matériaux comme le fer et la fonte. De par sa conductivité thermique, la fonte génère de nouveaux systèmes de chauffage dans les intérieurs comme les poêles, les inserts et les radiateurs. Certaines habitations des XIXe et XXe siècles situées sur les mails ont su conserver ces dispositifs. Les plus remarquables peuvent être ornés de laiton et de bas-reliefs aux motifs végétaux.



Fig.822 : Rue Quintefol



Fig.823 : Rue Quintefol

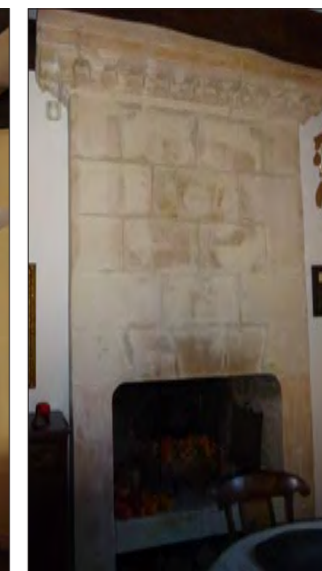


Fig.824 : Rue Thomas Pactius

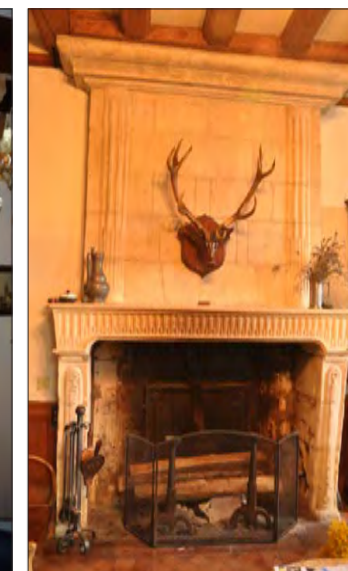


Fig.825 : Rue Saint-Ours



Fig.826 : Rue Saint-Ours



Fig.827 : Rue Lansyer



Fig.828 : Mail du Donjon



Fig.829 : Rue Louis Delaporte



Fig.830 : Rue Balzac



Fig.831 : Rue Picois

Enjeux :

Disparition des cheminées monumentales en tuffeau qui peuvent participer à la statique de l'édifice. Leur disparition peut avoir des conséquences lourdes sur le bâti.

Mise en place d'insert ou de poêle non adaptés à la cheminée.

Disparition et remplacement des radiateurs en fonte.

D. LES GRANDES FAMILLES PAR PÉRIODE DE CONSTRUCTION

Les périodes antérieures au XV^e siècle ne sont pas répertoriées dans ce présent chapitre, car l'incendie de 1440 a ravagé une grande partie de la ville. Aujourd'hui, il en résulte une absence de bâtiments conservés dans l'architecture civile. Dans ce présent chapitre, chaque période est étudiée par une analyse de ses composants extérieurs/intérieurs et par les différentes typologies qui la caractérise.

I. L'architecture des XV^e et XVI^e siècles

a. Nature du programme

L'année 1440 est marquée par deux événements majeurs : l'incendie qui ravage le bâti en pan de bois et la construction d'une seconde enceinte urbaine. Il résulte de ces deux événements une importante densification urbaine à l'intérieur des remparts par des habitations en maçonnerie de tuffeau. À cette époque Loches est aussi un chef-lieu d'élection et une juridiction royale. Il en résulte la construction de bâtiments de pouvoir comme les logis royaux, le tribunal royal, l'atelier monétaire, l'hôtel de ville, le grenier à sel...

b. Implantation urbaine

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, les nouvelles constructions se concentrent à l'intérieur de la seconde enceinte urbaine au Nord et à l'Ouest. Au XVI^e siècle, ce développement urbain se propage à l'extérieur des remparts avec l'accroissement des faubourgs Porte-Picois, Porte-Poitevine, Quintefol et des Roches.

c. Élévation et composition de façade caractéristique

Dans la ville intra-muros, les élévations principales sont sur murs gouttereaux ou pignon. La composition est régulière et les façades les plus soignées peuvent être rythmées par un registre. De nombreux décors ornent les façades visibles depuis la rue. Les façades les plus modestes, situées dans les faubourgs, sont irrégulières et peu ornementées. Le nombre de travées est d'une à trois. L'entrée est généralement axée sur une travée latérale.

d. Baies et partitions

Les baies les plus anciennes sont croisées et de forme rectangulaire peu élancée : le meneau et le croisillon sont en maçonnerie. Puis, durant la seconde période du XVI^e siècle, les meneaux en maçonnerie sont peu à peu remplacés par des meneaux en bois. Les ouvertures deviennent plus larges et plus hautes. Les linteaux sont droits ou en arc plein cintre ; et les encadrements sont ornementés par une mouluration nervurée. Leurs menuiseries sont des châssis en bois, avec des petits verres rigidifiés par un réseau de plomb. L'occultation des baies était réalisée par des volets intérieurs.

e. Volumétrie et toiture

La volumétrie est R+1+combles ou R+2. Quelques bâtiments de pouvoir présentent une volumétrie plus importante avec un R+2+combles. Les toitures sont à deux versants, elles peuvent être munies de chevronnières rondelis dans le cas d'un mur pignon ou de croupes dans le cas d'un gouttereau. Des lucarnes peuvent être mises en œuvre pour éclairer les combles, la lucarne à gâble étant typique de la Renaissance. Les couvertures sont en ardoises naturelles avec des faîtages à crêtes et embarrures.

f. Plan et distribution

Les plans respectent la forme laniérée et se formalisent en rectangle ou en L. Les riches demeures construites sur des parcelles plus grandes peuvent être composées d'un plan massé.

g. Évolution

Les façades de la Renaissance présentent des modénatures et des décors très variés. La représentation des ordres, les figures humaines, les chimères et les feuillages sont très employés pour orner les façades et les entrées du bâti.



Fig.832 : Rue du Château

Enjeux :

Typologies les plus anciennes de Loches, présentant de nombreux éléments remarquables.

Vigilance sur la perte des décors sur les façades et dans les intérieurs (modénature, décor peint, chevronnière, épis...).

Les constructions sur la totalité de la parcelle qui dénaturent l'implantation du non-bâti.

Les travaux d'aménagements qui peuvent affaiblir le bâti (suppression des entrants bas, ouverture d'un refend, percement d'une voûte...) ou complexifier son accessibilité (suppression d'un escalier...).



Fig.833 : Rue du Château



Fig.834 : Place de l'Hôtel de ville



Fig.835 : Rue du Château



Fig.836 : Rue des Fossés Saint-Ours



Fig.837 : Rue Saint-Antoine



Fig.838 : Place Marché aux Légumes



Fig.839 : Rue Saint-Antoine



Fig.840 : Place de l'Hôtel de Ville



Fig.841 : Rue Quintefol



Fig.842 : Rue Balzac



Fig.843 : Rue Saint-Ours



Fig.844 : Mail de la Poterie



Fig.845 : Rue Saint-Antoine



Fig.846 : Place Charles VII



Fig.847 : Rue Delaporte

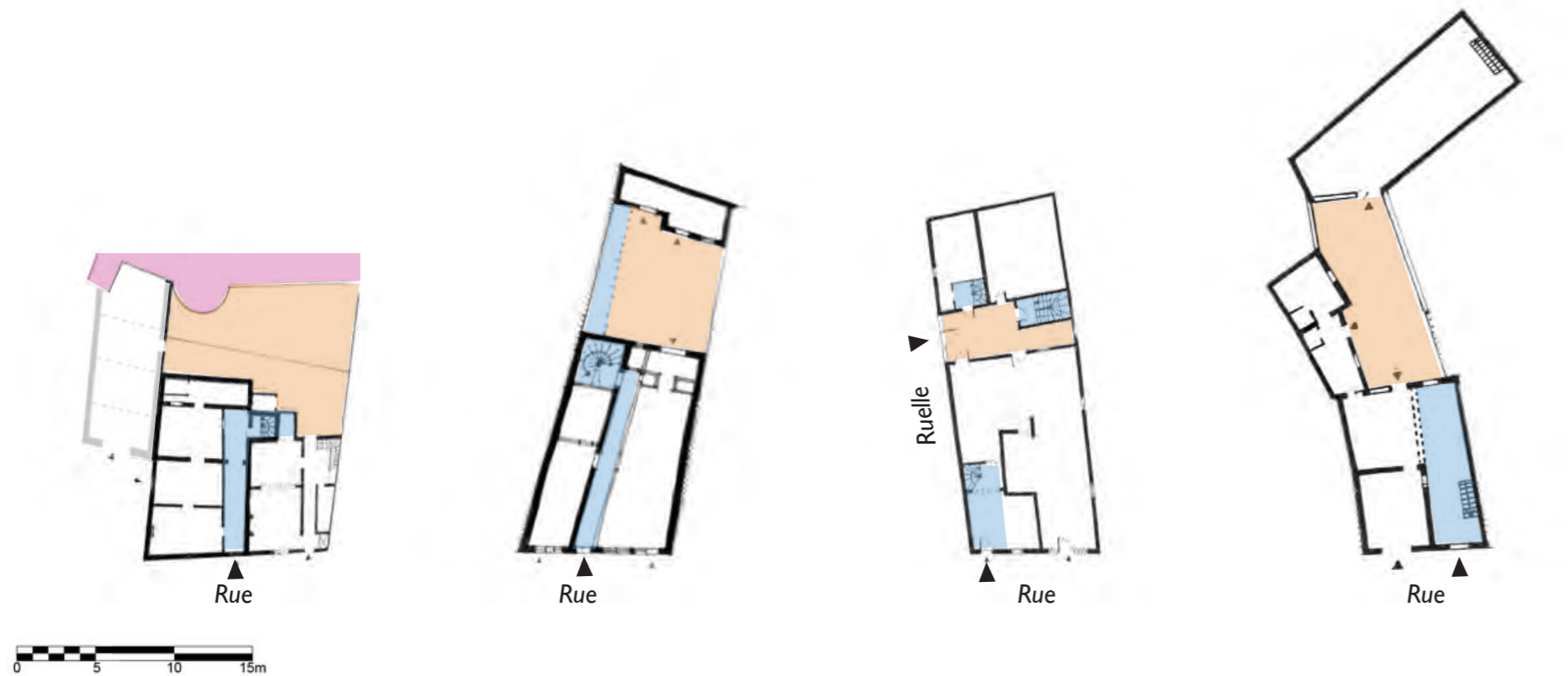


Fig.848 : Plans rez-de-chaussée des maisons commerçantes et de faubourg



Fig.849 : Plans rez-de-chaussée des maisons avec porche

h. Les typologies, leur implantation et leurs usages

• Maisons commerçantes et de faubourg :

- **Localisation :** Ville ancienne - Cité Royale - Faubourg Quintefol - Faubourg Porte Poitevine - Faubourg Picois - Les Roches
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en fond de parcelle - Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle - Bâti pouvant être construit au pied de la première enceinte urbaine
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue
- **Forme du plan :** Carré ou rectangulaire - Largeur de façade 5-7m Édicule sur façade arrière
- **Volumétrie :** R+1+C - R+2+C
- **Distribution :** Couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier et/ou à la cour, sa largeur moyenne est d'environ 1 mètre. Il peut se positionner de façon latérale ou centrale entre des cellules commerciales - La cage d'escalier à l'arrière du bâtiment est majoritairement dans un édicule. Lorsqu'il n'a pas été remanié, l'escalier est à vis.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : commerce - Étages : logements - Combles : stockage, logements.
- **Éléments remarquables :** Charpente chevrons formant fermes - Cheminée en tuffeau - Escalier à vis en bois - Caves sous voûte - Coursives - Chevronnières - Pignon en pan-de-bois...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles qui englobent l'édicule - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface commerciale - Division du bâtiment en deux propriétés distinctes - Aménagement des combles.

• Maisons de ville avec porche :

- **Localisation :** Ville ancienne - Faubourg Porte Poitevine - Mail de la Poterie - Faubourg Picois.
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en fond de parcelle accessible par un porche - Possibilité de bâtiments secondaires et d'un jardin - Parcelle pouvant être sur l'emprise du chemin de ronde des remparts.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Carré - Massé - Largeur de façade 8-15m - Tour d'escalier.
- **Volumétrie :** R+1+C - R+2+C
- **Distribution :** Passage par l'intermédiaire d'une porte cochère qui divise le plan RDC. La première partie est destinée à l'habitation et la seconde est utilisée comme annexe (commerce/stockage, remise...) - Cage d'escalier à proximité du porche avec un escalier à vis lorsqu'il est encore en place.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : commerce, distribution logement, stockage - Étages : logements - Combles : stockage.
- **Éléments remarquables :** Charpente chevrons formant fermes ou sculptées - Cheminée en tuffeau - Escalier à vis en tuffeau - Caves sous voûte - Décors peints sur mur - Solives

peintes ou sculptées - Sculptures et/ou modénatures en façade - Chevronnières - Menuiseries extérieures et intérieures...

- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine - Changement d'usages sur les rez-de-chaussée et les combles.

• **Hôtels particuliers avec cour d'entrée :**

- **Localisation :** Ville ancienne - Fort Saint-Ours - Cité Royale - Faubourg Picois
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en front de rue d'environ 5 m de large - Bâtiment en milieu de parcelle - Jardin en fond de parcelle
- **Implantation :** Bâti en retrait de la rue/Façade principale sur cour
- **Forme du plan :** en L - en U - Massé - Largeur de façade 8-18m - Tour d'escalier
- **Volumétrie :** R+I+C - R+2+C
- **Distribution :** Cour d'entrée carrée accessible depuis un portail - Couloir et escalier accessible depuis la cour d'entrée.
- **Usages :** Sous-sol : cave - RDC : logement, salle d'apparat - Étages : logements - Combles : stockage
- **Éléments remarquables :** Cheminée en tuffeau - Escalier à vis en tuffeau - Caves sous voûte - Voûtes nervurées - Sculptures et/ou modénatures en façade - Coursives - Chevronnières - Portail - Réappropriation de la première enceinte urbaine (tour en pièce d'habitation et la courtine en terrasse) - Menuiseries extérieures et intérieures...
- **Altérations :** Construction dans l'emprise de la cour d'entrée - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine - Division du bâtiment en deux propriétés distinctes.

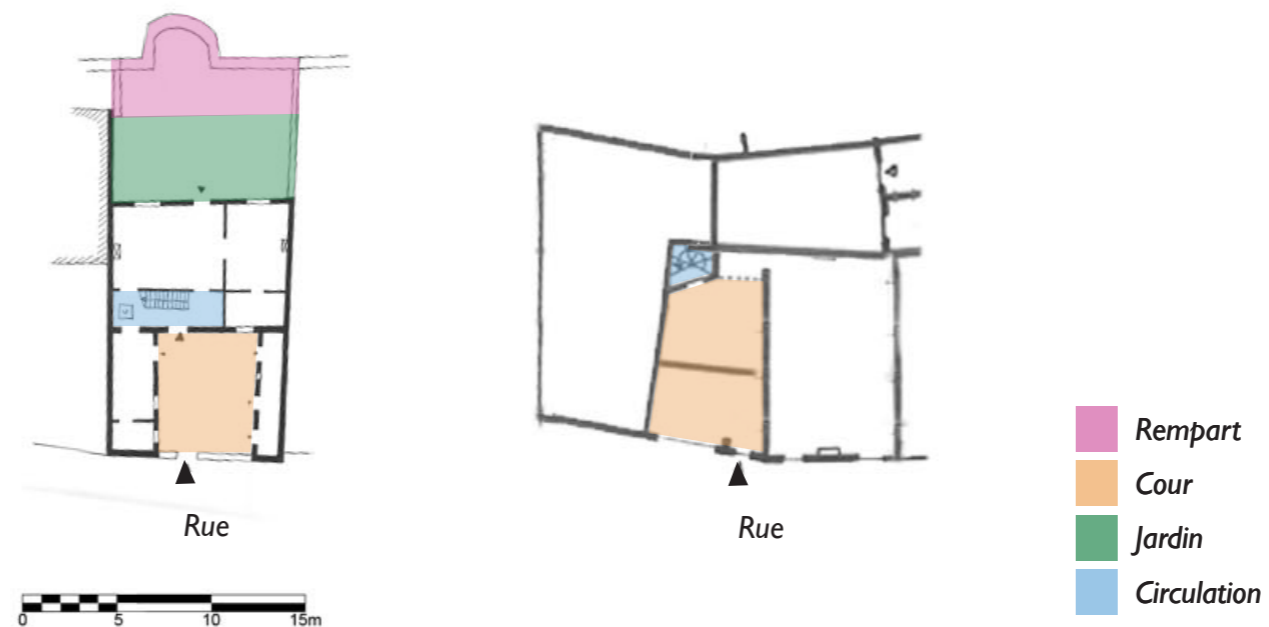


Fig.850 : Plans rez-de-chaussée des hôtels particuliers avec cour d'entrée

2. L'architecture du XVII^e siècle

a. Nature du programme

Le XVII^e siècle est une période creuse dans l'urbanisation de Loches. Les nouvelles constructions se limitent à des bâtiments religieux à l'extérieur de la ville et à quelques bâtiments domestiques situés dans la ville intra-muros et dans la Cité Royale.

b. Implantation urbaine

Les bâtiments conventuels s'implantent sur des espaces non bâtis afin de se procurer de vastes parcelles. La majorité se concentre sur la route qui relie Loches à Beaulieu-les-Loches. Le couvent des Ursulines se construit à proximité du faubourg Picois. Les quelques habitations prennent place dans des parcelles lanierées de la ville intra-muros et des faubourgs, ou alors dans des parcelles plus vastes situées dans la Cité Royale et dans le Fort Saint-Ours.

c. Élévation et composition de façade caractéristique

Les élévations principales sont sur murs gouttereaux. Leur composition est régulière et symétrique pour les façades les plus soignées. Les niveaux sont marqués par des cordons et des corniches moulurées. Les façades les plus prestigieuses ont leur porte d'entrée sur une travée centrale/axiale en avant-corps et/ou de hauteur plus élancée. Le nombre de travées est de deux à cinq.

d. Baies et partitions

Les baies sont majoritairement à la française. Leurs linteaux sont droits et leurs encadrements peuvent être marqués par une modénature : claveaux en bossage... Les menuiseries sont des châssis en bois à petits carreaux. Les contrevents sont peu employés, l'occultation des fenêtres se fait principalement par l'emploi de volets intérieurs. Des oculus oblongs sont présents sur certaines façades et des petits soupiraux peuvent indiquer la présence de caves.

e. Volumétrie et toiture

La volumétrie est R+I ou R+I+combles. Les toitures sont à deux versants, elles peuvent être munies de chevronnières dans le cas d'un mur pignon ou de croupes dans le cas d'un gouttereau. Les grandes demeures peuvent être couvertes d'une toiture à la mansarde, afin de rendre le niveau de combles habitable. Des lucarnes jacobines à fronton triangulaire ou cintré sont alors aménagées sur le brisis. Pour les bâtiments munis de tour d'escalier circulaire, une toiture en poivrière est mise en œuvre. Les couvertures sont en ardoises naturelles avec un faîtage en zinc ou en tuiles de terre cuite avec un faîtage à crêtes et embarrures.

f. Plan et distribution

Les plans varient selon le prestige et l'implantation urbaine de la maison. Les habitations modestes situées dans les îlots respectent la forme lanierée et se formalisent en rectangle ou en L. Elles sont implantées sur l'alignement de la rue. Les riches demeures construites sur des parcelles plus larges sont en retrait de la rue. Elles s'organisent autour d'une cour ou d'un jardin pour les parcelles les plus grandes. Elles sont préservées par un mur d'enceinte et distribuées depuis un portail. Leurs plans sont majoritairement en U.

g. Évolution

Généralement symétriques, les façades du XVII^e siècle arborent une ornementation épurée. L'entablement, le cordon et le fronton triangulaire sont des éléments très présents sur cette architecture. Sur les façades, la proportion des baies change : les premières baies à la française apparaissent, elles sont de forme rectangulaire et plus allongée sur leur axe vertical. De hauts portails et des clôtures en maçonnerie sont mis en œuvre pour délimiter l'espace public de l'espace privé.



Fig.851 : Mail de la Poterie

Enjeux :

Époque de construction peu présente sur Loches;

La perte des décors sur les façades et dans les intérieurs (sculpture, modénature, décor peint, épis, menuiserie...);

Les constructions sur la totalité de la parcelle qui dénaturent l'implantation non bâtie;

Les travaux d'aménagements qui peuvent affaiblir le bâti (suppression des entrants bas, ouverture d'un refend, percement d'une voûte...).



Fig.853 : Mail de la Poterie



Fig.854 : Rue Quintefol



Fig.855 : La Chancellerie



Fig.856 : La Chancellerie, rue du Château



Fig.857 : Rue Quintefol



Fig.858 : Le presbytère, rue Thomas Pactius



Fig.859 : Rue Saint-Ours



Fig.860 : Rue Saint-Ours



Fig.861 : Boulevard Philippe Auguste



Fig.862 : Rue Thomas Pactius



Fig.863 : Rue du Château



Fig.864 : Rue du Château

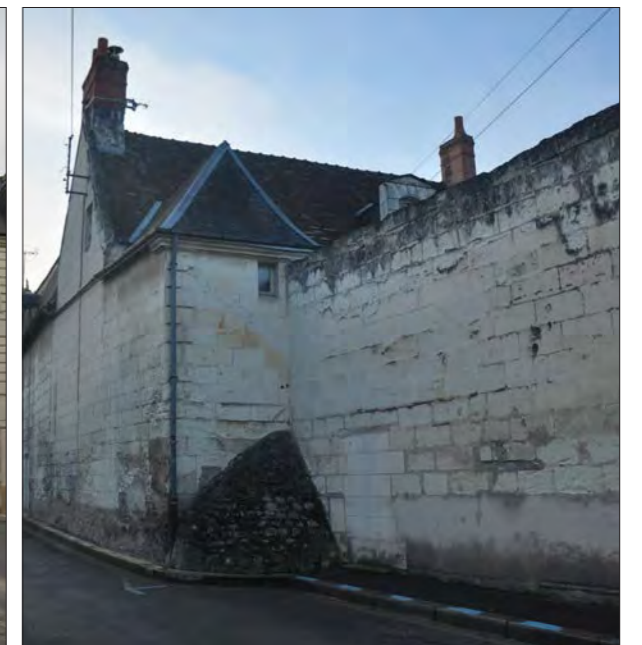


Fig.865 : Rue de Mazerolle

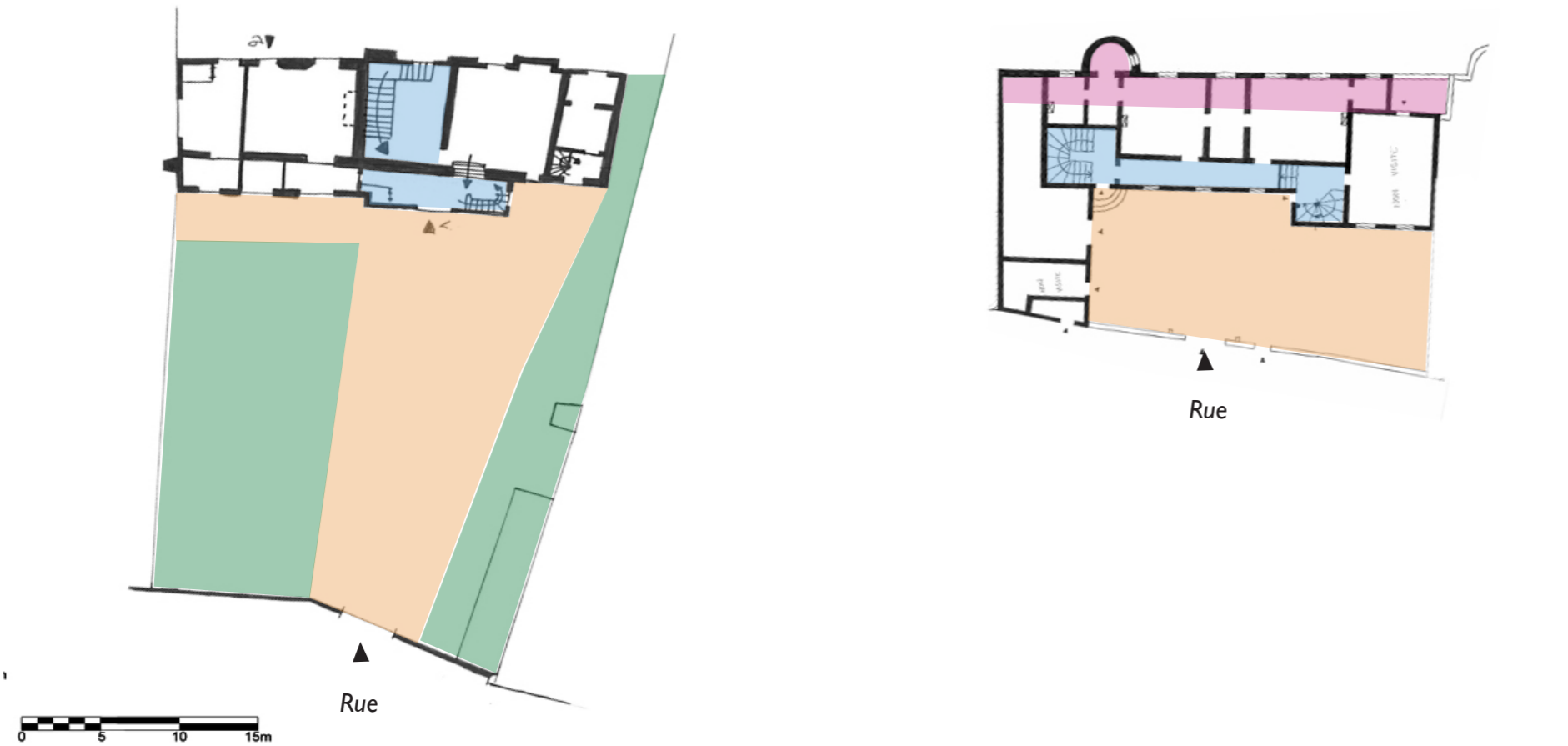


Fig.866 : Plans rez-de-chaussée des hôtels particuliers avec une cour d'entrée

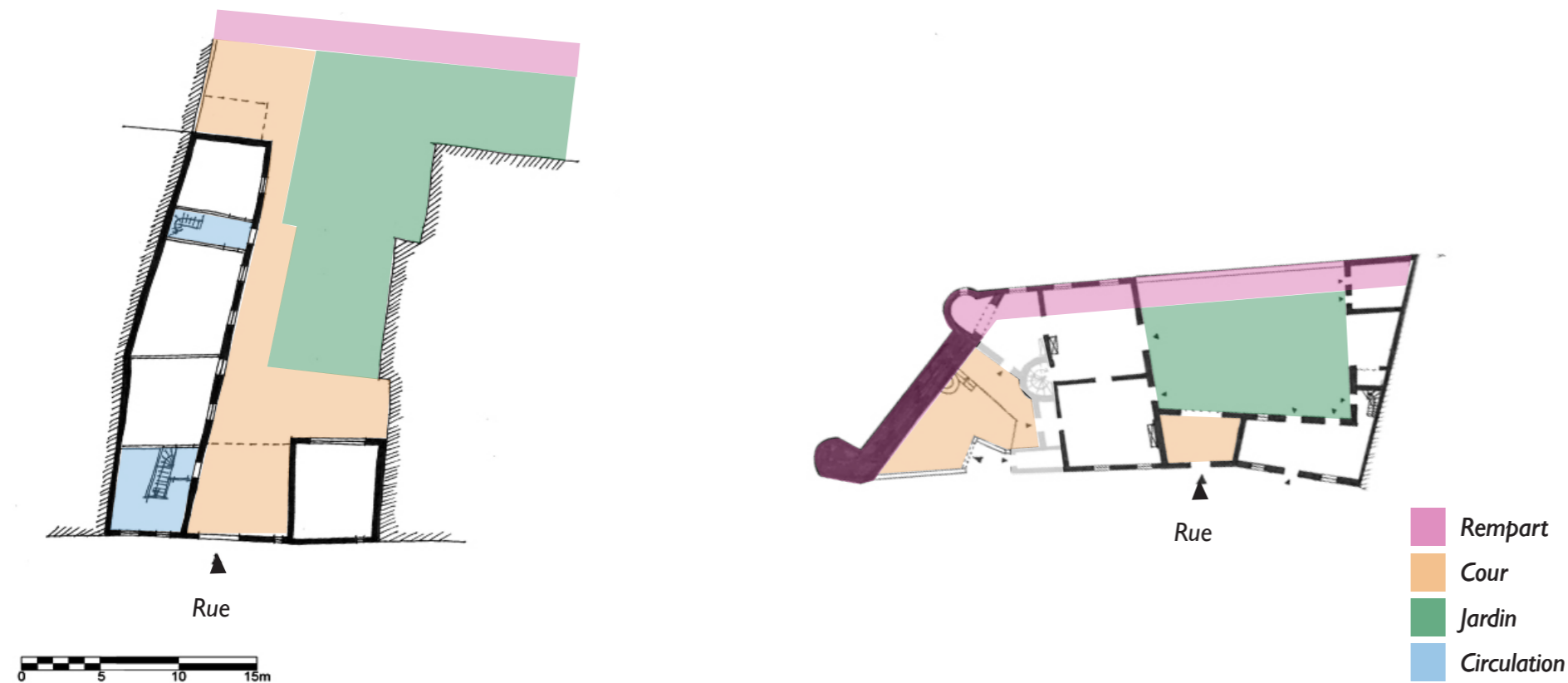


Fig.867 : Plans rez-de-chaussée des hôtels particuliers et maisons de ville avec porche

h. Les typologies, leur implantation et leurs usages

• Hôtels particuliers & presbytères avec une cour d'entrée :

- **Localisation :** Cité Royale - Fort Saint-Ours - Faubourg Quintefol
- **Emprise sur la parcelle :** Cour d'entrée et jardin en front de rue - Parcelle pouvant être sur l'emprise du chemin de ronde des remparts (1re et 2de enceinte urbaine).
- **Implantation :** Bâti en retrait de la rue - Façade principale sur cour d'entrée.
- **Forme du plan :** Rectangulaire - Massé - En L - Largeur de façade 25m environ.
- **Volumétrie :** R+I+C - Possible RDC surélevé
- **Distribution :** Hall d'entrée central ou latéral desservi par un perron - Cage d'escalier implantée dans le hall d'entrée.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : logement, salle d'apparat - Étages : logements - Combles : stockage.
- **Éléments remarquables :** Grande charpente à pannes - Escalier à vis en tuffeau - Caves sous voûte - Lambris - Modénatures en façade - Parquets en bois massif - Carreaux de ciment (XIXe) - Décors peints sur les murs - Menuiseries intérieures et extérieures - Réappropriation de la première enceinte urbaine (tour en pièce d'habitation et la courtine en terrasse)...
- **Altérations :** Suppression du hall d'entrée, du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface - Division du bâtiment en plusieurs lots.

• Hôtels particuliers et maisons de ville avec porche :

- **Localisation :** Ville ancienne - Fort Saint-Ours - Faubourg Picois
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en fond de parcelle accessible par un porche - Parcelle située sur l'emprise du chemin de ronde des remparts - Bâtiment secondaire sur l'aile en retour.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue
- **Forme du plan :** En L - En U - Largeur de façade env.18 m.
- **Volumétrie :** R+I+C.
- **Distribution :** Passage par l'intermédiaire d'une porte cochère qui divise le RDC. La première partie est destinée à l'habitation et la seconde est utilisée comme annexe (stockage, remise...) - Cage d'escalier à proximité du porche.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : logement, salle d'apparat - Étages : logements - Combles : stockage.
- **Éléments remarquables :** Grande charpente à pannes - Caves sous voûte - Lambris - Modénatures en façade - Parquets en bois massif - Menuiseries intérieures et extérieures - Réappropriation de la première enceinte urbaine (tour en pièce d'habitation et la courtine en terrasse) - Papiers peints (XIXe)...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface - Division du bâtiment en deux propriétés distinctes.

• **Maisons de ville sans porche :**

- **Localisation :** Ville ancienne - Faubourg Quintefol - Faubourg des Roches - Faubourg Picois - Mail de la Poterie - Cité Royale
- **Emprise sur la parcelle :** Cour ou jardin en fond de parcelle - Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle - Parcelle pouvant être sur l'emprise du chemin de ronde des remparts.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Carré ou rectangulaire - Largeur de façade 5-7m - Possible édicule sur façade arrière.
- **Volumétrie :** R+I+C - R+2+C
- **Distribution :** Couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier, sa largeur moyenne est d'environ 1 mètre. Il peut se positionner de façon latérale à côté d'une cellule commerciale.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : commerce ou logements - Étages : logements - Combles : stockage, logements.
- **Éléments remarquables :** Grande charpente à pannes - Caves sous voûte - Modénatures en façade - Parquets en bois massif - Menuiseries intérieures et extérieures - Tour d'escalier qui connecte les parcelles du mail de la Poterie au mail Droulin...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface commerciale - Division du bâtiment en plusieurs lots - Aménagements des combles.

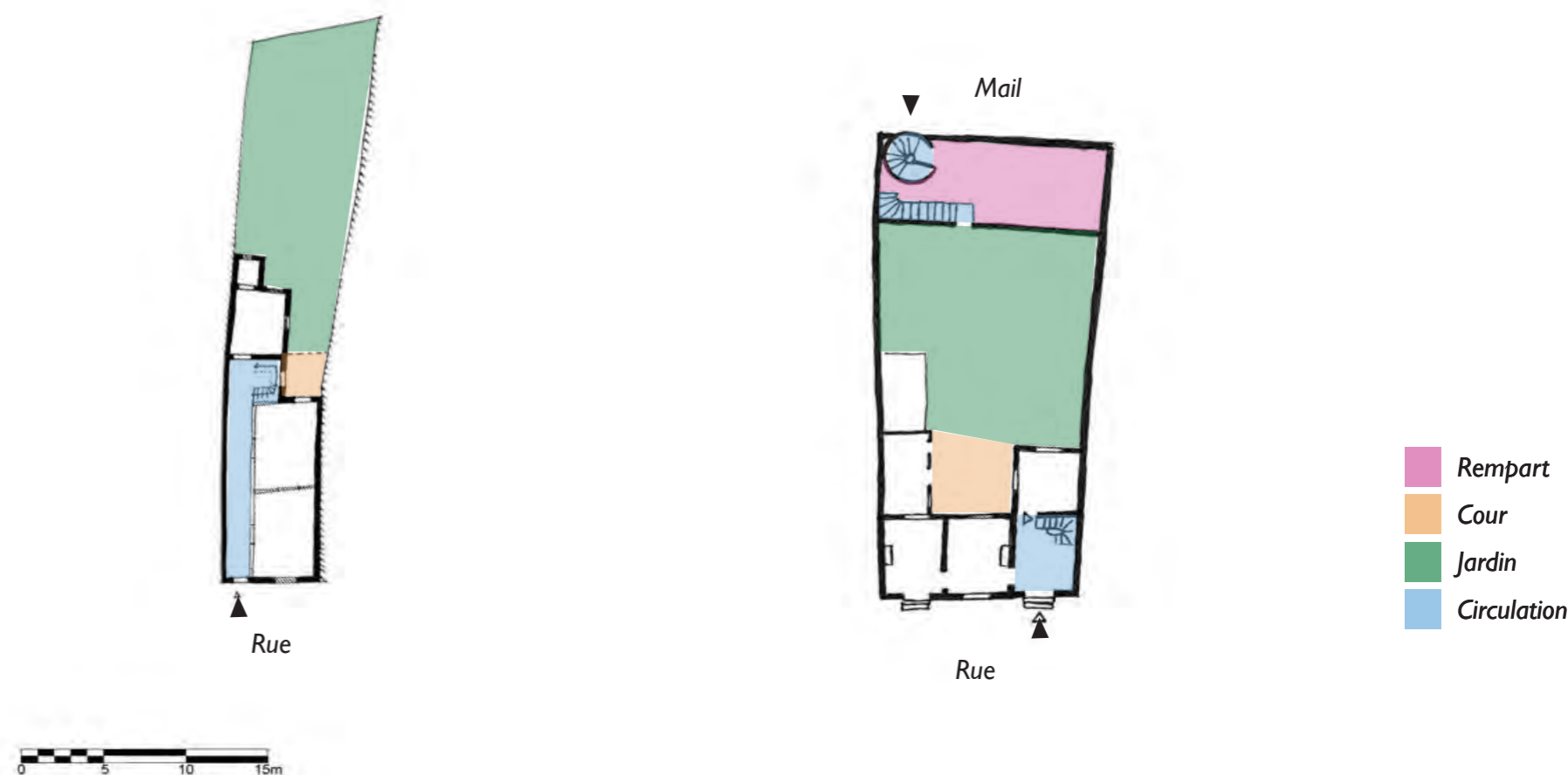


Fig.868 : Plans rez-de-chaussée des maisons de ville sans porche

3. L'architecture du XVIII^e siècle

a. Nature du programme

Loches connaît un ralentissement général sur les grands projets d'aménagements. Les bâtiments sont principalement domestiques, sur des parcelles construites préalablement et dont les façades sont remises au goût du jour sous couvert d'entretien; ou sur des projets de type «lotissement» comme le Mail Droulin / Rue Balzac.

b. Implantation urbaine

Avec la plantation du Grand Mail et l'élargissement de la voie neuve (mail Droulin), les nouvelles constructions s'implantent le long de ces aménagements destinés à la promenade. Des habitations viennent compléter les dents creuses du bourg et des faubourgs. L'assiette de la Cité Royale commence à se lotir avec quelques constructions à proximité de la collégiale Saint-Ours.

c. Élévation et composition de façade caractéristique

Les élévations principales sont sur murs gouttereaux. Leur composition est régulière et symétrique pour les façades les plus soignées. Elles sont rythmées par des cordons, des corniches et des pilastres qui dessinent, ou tendent à le faire, des tables et un ordre superposé. Les façades les plus modestes sont irrégulières et peu ornementées. Le nombre de travées est de deux à cinq. La porte d'entrée est généralement axée sur une travée latérale.

d. Baies et partitions

Les baies sont à la française. Leurs linteaux sont droits et les encadrements très ornementés pour les façades les plus remarquables : chambranles à crossettes, frontons, claveaux... Leurs menuiseries sont des châssis en bois, à grands carreaux et des contrevents de type persienne. Dans certains cas, les baies du premier étage sont soulignées par des balcons en fer forgé. Les oculi barlongs sont très présents sur ces façades et des soupiraux peuvent indiquer la présence de caves.

e. Volumétrie et toiture

La volumétrie est R+I+combles ou R+2. Lorsqu'il y a une cave en sous-sol, le rez-de-chaussée est surélevé. Quelques bâtis présentent une volumétrie plus petite avec un R+combles ou un R+I. Les toitures à deux versants sont souvent munies de croupes et des lucarnes jacobines à fronton triangulaire ou cintré éclairent les niveaux de combles. Les couvertures sont en ardoises naturelles ou en tuiles de terre cuite et elles sont coiffées d'épis de faîtage.

f. Plan et distribution

Les plans varient selon le prestige de la maison. Les habitations modestes situées dans les îlots respectent la forme laniérée et se formalisent en rectangle ou en L. Les riches demeures construites sur des parcelles plus larges sont en retrait de la rue, préservées par un mur d'enceinte et distribuées depuis un portail. Leur plan en U s'organise autour d'une cour qui crée une respiration avec l'espace de la rue.

g. Évolution

Généralement symétriques et très ornementées, les façades du XVIII^e siècle présentent des modénatures et des décors qui font référence à l'Antiquité. La représentation des ordres, les pilastres, les frontons et les entablements sont autant d'éléments qui sont réemployés et détournés. Sur les façades, la proportion des baies change : la porte-fenêtre apparaît et les châssis s'accompagnent de persiennes. La dimension du verre s'agrandit au cours de ce siècle, les premiers grands carreaux sont mis en œuvre. Le fer forgé se développe également sur les portails et les garde-corps. Ses formes courbes sont plus complexes et ses fixations plus discrètes.



Fig.869 : Rue Saint-Antoine

Enjeux :

Bâti qui accompagne les trois mails de Loches;

La perte des décors sur les façades et dans les intérieurs (ordres architecturaux, lambris, menuiserie, ferronnerie...);

Les bâtis secondaires qui empêchent l'entretien des remparts;

Les travaux d'aménagements qui peuvent affaiblir le bâti ou complexifier son accessibilité.



Fig.870 : Rue Saint-Antoine



Fig.871 : Rue Picois



Fig.872 : Rue Picois



Fig.873 : Rue Balzac (mail Droulin)



Fig.874 : Rue Balzac (mail Droulin)



Fig.875 : Rue Quintefol



Fig.876 : Rue Thomas Pactius



Fig.877 : Rue Saint-Ours



Fig.878 : Rue du Château



Fig.879 : Rue Delaporte



Fig.880 : Rue Picois



Fig.881 : Rue Balzac / Rue de Mazerolle



Fig.882 : Rue Balzac

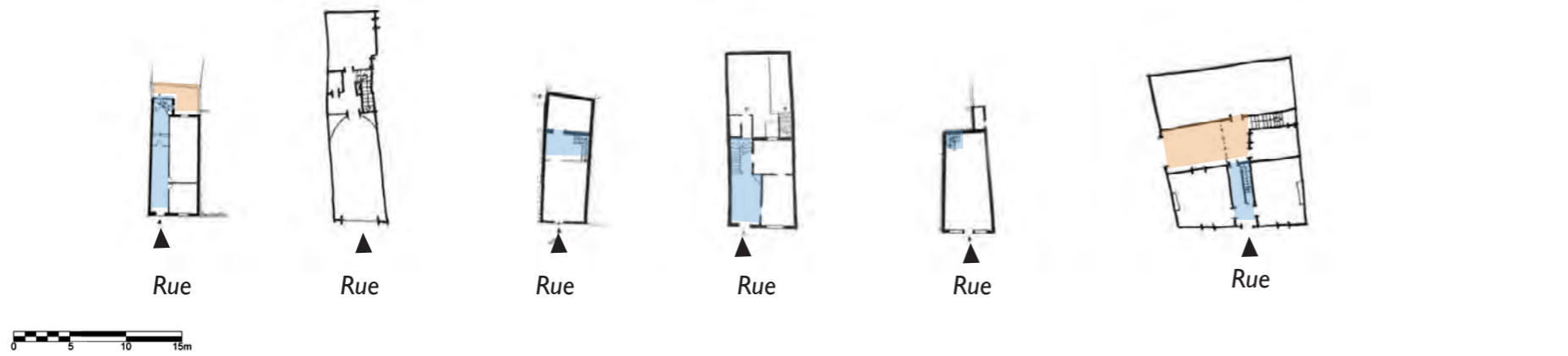


Fig.883 : Plans rez-de-chaussée des maisons commerçantes et de faubourg

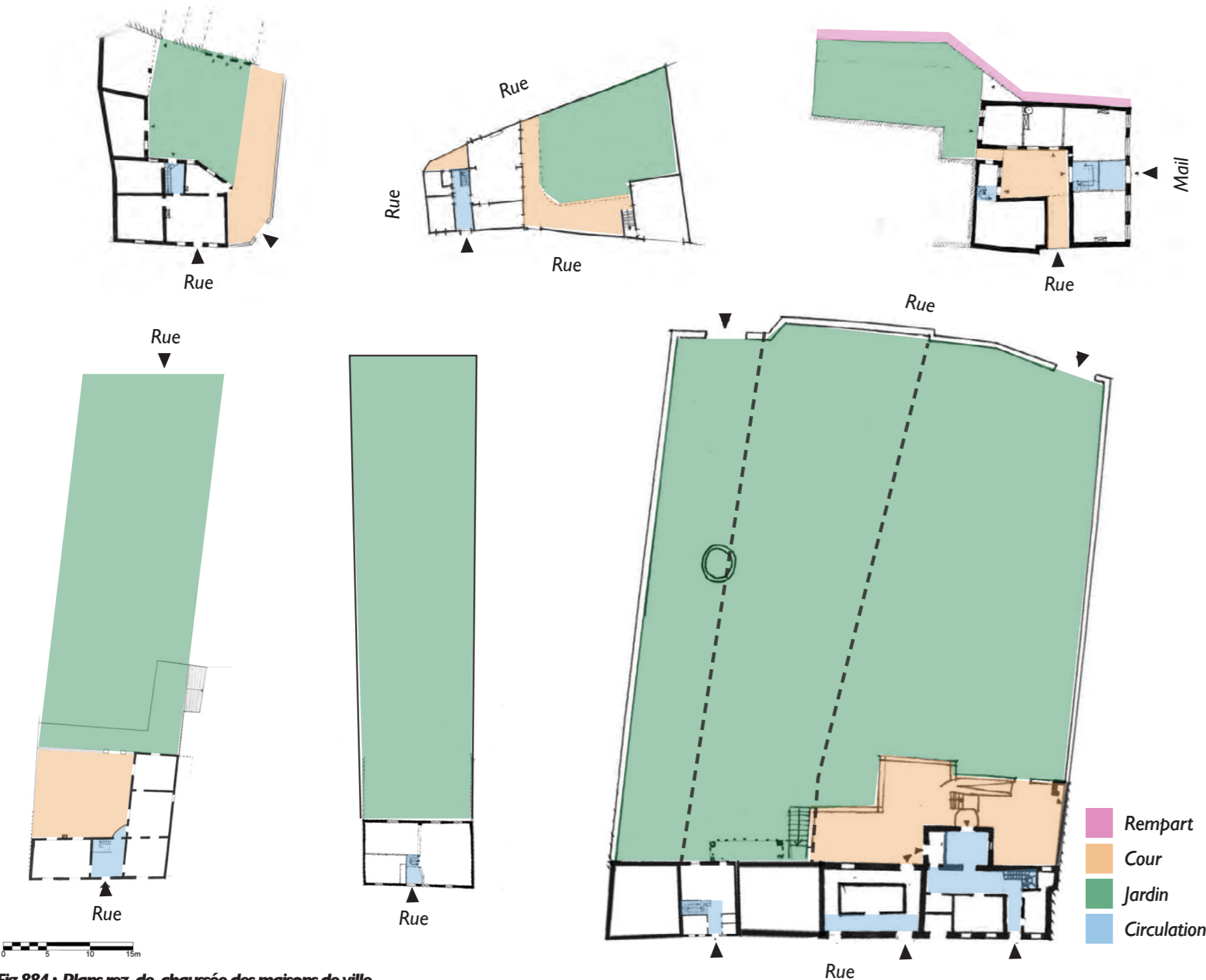


Fig.884 : Plans rez-de-chaussée des maisons de ville

h. Les typologies, leur implantation et leurs usages

• Maisons commerçantes et de faubourg :

- **Localisation :** Ville ancienne - Faubourg Quintefol - Faubourg Porte Poitevine - Faubourg Picois - Faubourg Les Roches.
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en fond de parcelle — Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle — Bâti pouvant être construit en pied de rempart sur le secteur du faubourg Picois.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Carré ou rectangulaire — Largeur de façade 5-7m — Possible édicule sur façade arrière.
- **Volumétrie :** R+I+C - R+2+C.
- **Distribution :** Couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier et/ou à la cour, sa largeur moyenne est d'environ 1 mètre. Il peut se positionner de façon latérale ou centrale entre des cellules commerciales — La cage d'escalier est à l'arrière du bâtiment est majoritairement dans un édicule — Escalier à retour, quelques exemples en vis.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : commerce - Étages : logements - Combles : stockage, logement.
- **Éléments remarquables :** Modénatures en façade - Ferronnerie - Escaliers avec balustres - Pignon en pan de bois - Menuiseries extérieures...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles - Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface commerciale - Division du bâtiment en plusieurs lots - Aménagement des combles

• Maisons de ville :

- **Localisation :** Ville ancienne - Cité Royale - Faubourg Quintefol - Faubourg Porte Poitevine - Faubourg Picois - Faubourg Les Roches - Mail Droulin
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en arrière du bâtiment - Grands jardins en fond de parcelle délimités par un mur de clôture - Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle ou troglodytes - Bâti pouvant être construits en abord des mails ou en pied de la première enceinte urbaine.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Rectangulaire - En L - En T - Carré avec cour centrale - Largeur de façade 8-15m
- **Volumétrie :** R+I+C — R+2+C — RDC surélevé
- **Distribution :** Hall d'entrée ou couloir qui connecte la rue à la cage d'escalier - Escalier à retour ou à vis.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : logement - Étages : logements - Combles : stockage, logement.
- **Éléments remarquables :** Modénatures en façade - Ferronnerie - Escaliers avec balustres - Lambris - Parquets en bois - Menuiseries extérieures et intérieures...
- **Altérations :** Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface - Division du bâtiment et de la parcelle en plusieurs propriétés distinctes.

• **Hôtels particuliers :**

- **Localisation :** Cité Royale — Fort Saint-Ours — Faubourg Quintefol
- **Emprise sur la parcelle :** Cour d'entrée en front de rue — Vaste jardin à l'arrière du bâti — Bâti pouvant être construits au pied de la première enceinte urbaine.
- **Implantation :** Bâti en front de rue ou en retrait — Façade principale sur cour d'entrée — Possibilité de pavillons d'entrée
- **Forme du plan :** Rectangulaire - Massé - En U - Largeur de façade 20-25m environ
- **Volumétrie :** R+I+C - RDC surélevé
- **Distribution :** Hall d'entrée central ou latéral desservi par un perron — Cage d'escalier implantée dans le hall d'entrée — Escalier à retour.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : logement, salle d'apparat - Étages : logements/Combles : stockage
- **Éléments remarquables :** Grande charpente à pannes - Modénatures en façade - Ferronnerie - Escaliers avec balustres ou ferronnerie - Lambris - Parquets en bois - Carreaux en pierre - Menuiseries extérieures et intérieures - Cheminée - Aménagement de troglodytes ou d'escaliers dérobés dans l'emprise de la première enceinte urbaine - Portail - Cour d'entrée avec perron...
- **Altérations :** Suppression du hall d'entrée, du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface - Division du bâtiment en plusieurs lots - Disparition des lambris.



Fig.885 : Plans rez-de-chaussée des hôtels particuliers

4. L'architecture du XIX^e siècle

a. Nature du programme

En devenant sous-préfecture (1799), Loches repart dans une dynamique urbaine vers l'extérieur de la ville close, de part et d'autre des faubourgs. Les percements de rues, la création de places ou les réalignements ponctuels transforment les façades sur rue. Des activités artisanales et économiques se développent et entraînent l'apparition de bâtiments industriels (moulins, fabriques...). Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, Loches se munit de plusieurs bâtiments publics, symboles du Second Empire et de la III^e République.

b. Implantation urbaine

Le nouveau bâti s'implante majoritairement à l'Ouest sur le faubourg Picois, et sur les anciens terrains des Ursulines débute le lotissement des grandes terres agricoles. Ils permettent de raccorder les faubourgs de Saint-Jacques et de Bourdillet au centre bourg. Des habitations se construisent dans les anciens fossés et sur les mails de la Poterie et Droulin. Enfin, de nombreux bâtiments s'implantent dans le faubourg Quintefol, à proximité de l'Indre. Ils regroupent notamment le bâti industriel.

c. Élévation et composition de façade caractéristique

Les élévations sont sur murs gouttereaux et présentent une composition très régulière et le plus souvent symétrique. Elles sont rythmées par l'emploi de cordons et de corniches. Lorsque la porte d'entrée n'est pas centrée sur la façade, elle est axée sur une travée. Elle est généralement marquée par un fronton ou une marquise. La maçonnerie en tuffeau peut être mélangée à un nouveau matériau : la brique. Elle donne une polychromie aux façades et permet la réalisation de motifs (croix, damiers...). Les enduits à la chaux sont également employés ponctuellement sur les bâtiments publics et industriels. Les façades des bourgs et faubourgs sont composées de deux à trois travées. Le rez-de-chaussée est généralement surélevé par un niveau de cave. Les bâtiments recevant du public ont d'imposantes façades constituées de sept travées minimum. La travée recevant la porte d'entrée est centrée sur la façade principale ou axée sur un pan coupé à l'angle du bâtiment.

d. Baies et partitions

Les baies employées sont majoritairement à la française. Leurs linteaux peuvent-être droits, surbaissés ou cintrés. Leurs encadrements sont ornementés de claveaux, de chambranles et ils peuvent être coiffés de frontons ou de corniches. Les menuiseries sont en bois et à grands carreaux. Les baies du bâti domestique sont accompagnées de persiennes. Les baies des bâtiments publics ou industriels peuvent présenter des châssis très larges, se rapprochant du carré.

e. Volumétrie et toiture

Les bâtis ont pour volumétrie un R+I+combles. Cependant, quelques bâtiments publics et industriels ne possèdent qu'un niveau de rez-de-chaussée et couvert en croupe quand ils ne sont pas à l'alignement des bâtis plus anciens qu'ils respectent. Des toitures en pavillon peuvent être utilisées sur les bâtiments de pouvoir et sur les demeures remarquables. Des lucarnes aux formes variées (jacobines, œils-de-bœuf...) viennent éclairer les niveaux de combles. Les couvertures sont en ardoises naturelles et sont ornementées d'épis et de crêtes de faîtage.

f. Plan et distribution

Les plans sont variés et répondent à un usage et à un emplacement. Lorsqu'il s'implante dans un îlot, le bâti est aligné sur la rue et son plan peut-être rectangulaire, en L ou en U. Un jardin est présent à l'arrière de la parcelle, parfois accessible par un portail. Dans le cas d'une construction sur une grande parcelle, le bâti est en retrait de la rue, entouré de son jardin et il est desservi par un portail. Son plan est généralement symétrique : carré, C ou T.

g. Évolution

Ce siècle est marqué par l'industrialisation. De nouveaux matériaux produits en série apparaissent comme la fonte, l'acier, la brique... L'association du verre et du métal permet la création de verrières, de serres et de marquises. Cette période est aussi marquée par l'utilisation de nombreuses ornementsations en façade.



Fig.886 : Rue de Mazerolle

Enjeux :

Typologies qui marquent la construction de la ville moderne.

L'intégration des devantures commerciales avec les façades.

La perte des décors sur les façades et dans les intérieurs (ferroserie, lambris, menuiserie...);

Les bâtis secondaires qui empêchent l'entretien des remparts.

Les travaux d'aménagements qui peuvent altérer l'accessibilité (suppression d'un escalier dans un espace commercial...).



Fig.887 : Rue de Mazerolle



Fig.888 : Avenue G. de Gaulle



Fig.889 : Rue Quintefol



Fig.890 : Rue Saint-Ours



Fig.891 : Rue Quintefol



Fig.892 : Mail du Donjon



Fig.893 : Palais de Justice / Place de Verdun



Fig.894 : Avenue Général de Gaulle



Fig.895 : Rue Alfred de Vigny



Fig.896 : Rue Quintefol



Fig.897 : Rue de la Porte Poitevine



Fig.898 : Rue Quintefol



Fig.899 : Rue Quintefol



Fig.900 : Place de l'Hôtel de ville



Fig.901 : Rue Picois / rue de l'Hôtel de ville

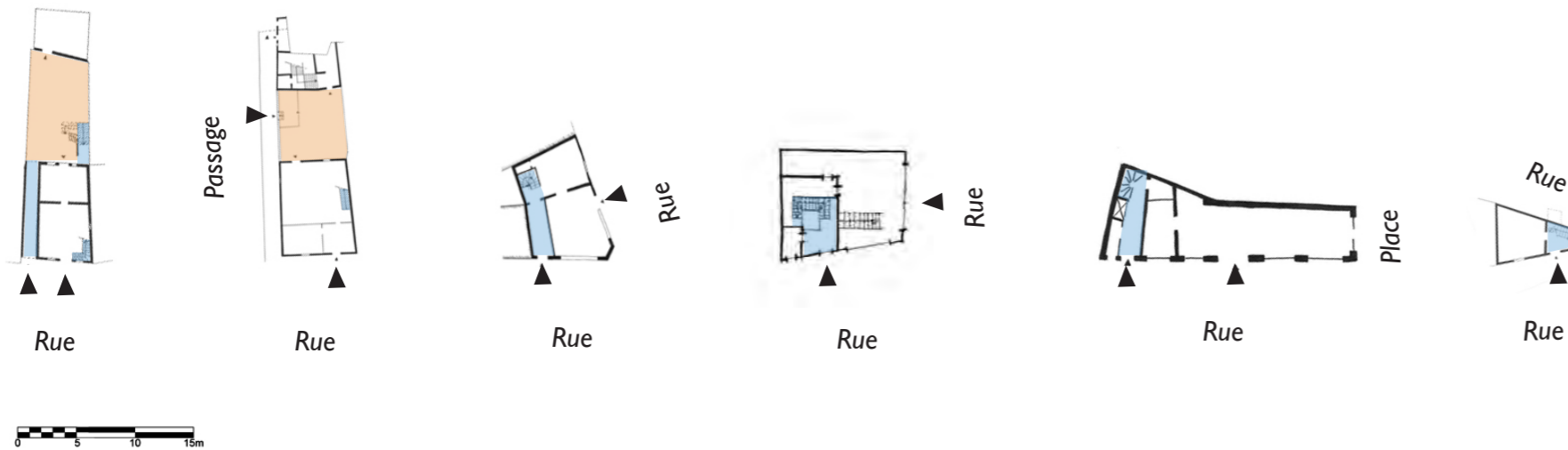


Fig.902 : Plans rez-de-chaussée des maisons commerçantes et de faubourg

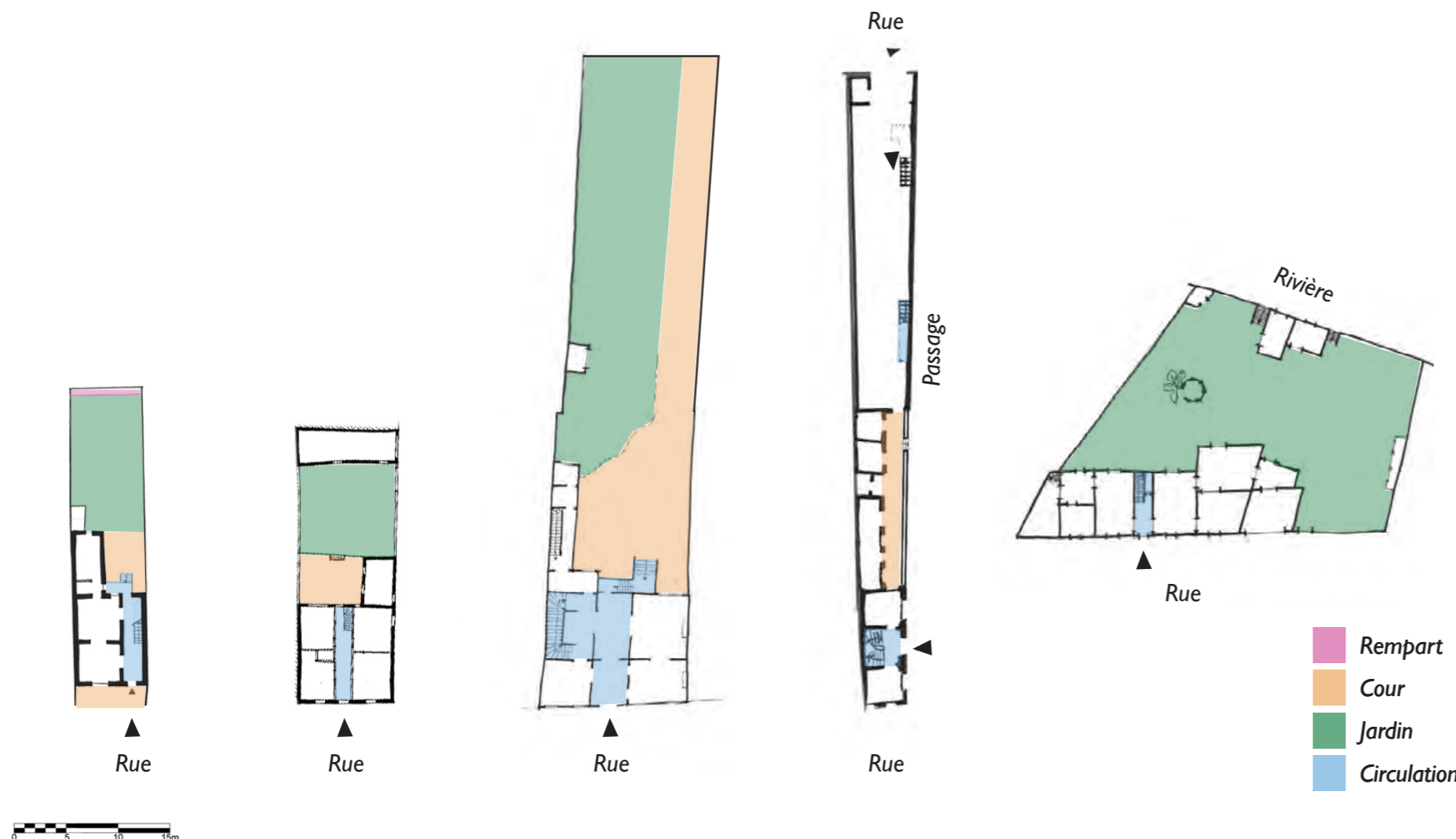


Fig.903 : Plans rez-de-chaussée des maisons de ville

h. Les typologies, leur implantation et leurs usages

• Maisons commerçantes et de faubourg :

- **Localisation :** Ville ancienne — Cité Royale — Faubourg Quintefol — Faubourg Porte Poitevine — Faubourg Picois.
- **Emprise sur la parcelle :** Possibilité d'une cour en fond de parcelle — Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle — Bâti pouvant être construit au pied de la seconde enceinte urbaine dans les faubourgs Picois et Quintefol.
- **Implantation :** Bâti en front de rue, en angle ou en tête d'îlot — Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Carré — Rectangulaire — Trapézoïdale — Largeur de façade 5-7m.
- **Volumétrie :** R+I+C — R+2+C.
- **Distribution :** Couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier et/ou à la cour, sa largeur moyenne est d'environ 1 mètre — Escalier à retour.
- **Usages :** Sous-sol : stockage — RDC : commerce — Étages : logements — Combles : stockage, logement.
- **Éléments remarquables :** Modénatures en façade — Menuiseries extérieures et intérieures — Ferronnerie (garde-corps, lisse...) — Carreaux de ciment — Escaliers en bois — Devanture commerciale...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles qui englobent l'espace non bâti — Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface commerciale — Division du bâtiment en plusieurs lots — Aménagement des combles.

• Maisons de ville :

- **Localisation :** Ville Moderne — Faubourg Quintefol — Mail de la Poterie — Mail Droulin.
- **Emprise sur la parcelle :** Cour en arrière du bâti — Possibilité d'un bâtiment secondaire en fond de parcelle — Grands jardins en fond de parcelle.
- **Implantation :** Bâti en front de rue ou en léger retrait — Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Carré ou rectangulaire — En L — Largeur de façade 5-30 m.
- **Volumétrie :** R+I+C — R+2+C
- **Distribution :** Hall d'entrée ou couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier et/ou à la cour. Il peut se positionner de façon latérale ou centrale — L'escalier est en retour ou suspendu.
- **Usages :** Sous-sol : stockage — RDC : logement - Étages : logements — Combles : stockage, logement.
- **Éléments remarquables :** Modénatures en façade — Menuiseries extérieures et intérieures — Ferronnerie (verrière, marquise...) — Lambris — Parquets en bois — Carreaux de ciment — Escaliers en ferronnerie — Cheminée en marbre — Poêle ou radiateur en fonte — Papiers peints — Plafond en plâtre...
- **Altérations :** Constructions en fond de parcelles qui englobent

l'espace non bâti — Suppression du couloir de distribution et de l'escalier d'origine - Division du bâtiment en plusieurs lots.

• Maisons de maître :

- **Localisation :** Cité Royale — Fort Saint-Ours.
- **Emprise sur la parcelle :** Cour d'entrée en pourtour de la maison — Jardin vaste en arrière du bâti — Parcelle pouvant être sur l'emprise du chemin de ronde des remparts (1^{re} et 2^{de} enceinte urbaine)
- **Implantation :** Bâti en retrait de la rue ou en milieu de parcelle — Façade principale sur cour d'entrée.
- **Forme du plan :** En T — Massé — Largeur de façade 15m environ.
- **Volumétrie :** R+I+C — RDC surélevé.
- **Distribution :** Hall d'entrée central desservi par un perron — Cage d'escalier implantée dans le hall d'entrée.
- **Usages :** Sous-sol : stockage — RDC : logement, salle d'apparat - Étages : logements — Combles : stockage.
- **Éléments remarquables :** Modénatures en façade —Brique —Cour d'entrée avec perron —Menuiseries extérieures et intérieures —Ferronnerie (verrière, marquise...) —Lambris — Parquets en bois —Carreaux de ciment —Escaliers en ferronnerie —Cheminée en marbre —Poêle ou radiateur en fonte —Papiers peints —Plafond en plâtre —Tour d'escalier en appuis sur le rempart...
- **Altérations :** Réappropriation du rempart dans la parcelle —Suppression du hall d'entrée, du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface —Division du bâtiment en plusieurs lots —Perte des décors —Aménagement des combles.

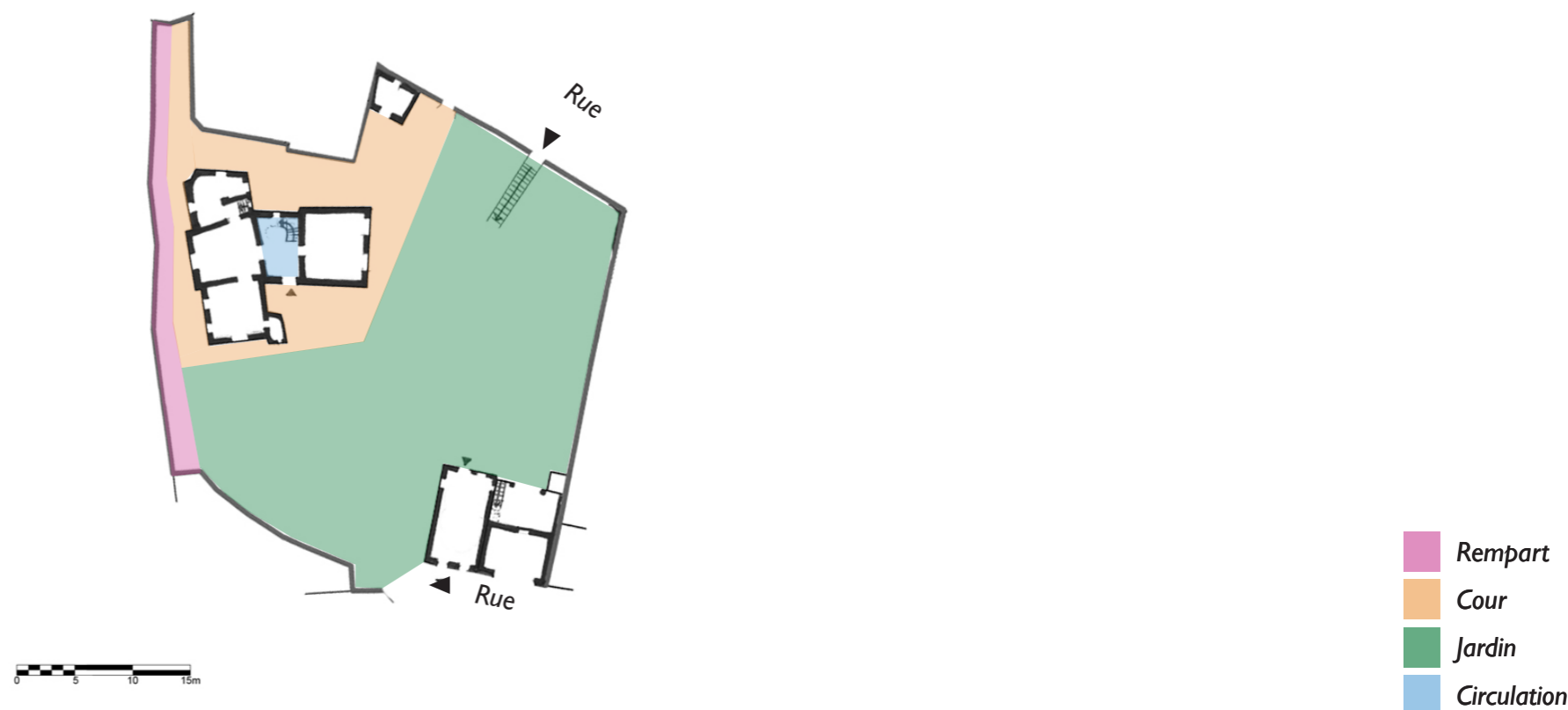


Fig.904 : Plans rez-de-chaussée des maisons de maître

5. L'architecture du XX^e siècle

a. Nature du programme

Si le bâti du XX^e siècle au sein du secteur sauvegardé est essentiellement domestique, quelques équipements sont érigés au début du siècle (Poste, banques...).

b. Implantation urbaine

Dans le bourg, ces constructions prennent place en dents creuses à l'alignement des rues. Dans les îlots avec une faible densité bâtie, elles s'implantent en retrait, voire dans certains cas en milieu de parcelle. Les grands programmes édifiés quant à eux se développent sur de grandes parcelles libres au Nord-Ouest, à proximité de la place de Verdun ; ou en lieu et place de bâtis disparus (place du marché aux Fleurs). Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, une importante expansion urbaine s'établit sur les coteaux au Nord.

c. Élévation et composition de façade caractéristique

Les élévations alignées à la rue ou accusant un léger retrait sont principalement des murs gouttereaux présentant une composition régulière. Les façades des maisons individuelles sont composées de trois à cinq travées symétriques. Quelques cas sont bâtis dans la pente, le rez-de-chaussée est réservé au garage et les espaces de vie sont sur les niveaux supérieurs. Les bâtiments recevant du public présentent des façades constituées de cinq à sept travées. La travée recevant l'accès principal peut-être centrée ou axée sur la travée la plus haute, ou à l'angle du bâtiment (pancoupé). Les façades du XX^e siècle construites en béton sont toutes enduites, seules les rares façades encore construites en tuffeau laissent leurs maçonneries apparentes.

d. Baies et partitions

Les baies employées au XX^e siècle sont rectangulaires. Les habitations sont éclairées par de larges fenêtres ou par des portes-fenêtres dans le cas de balcons ou terrasses. Selon leurs formes, les menuiseries peuvent être à grands carreaux, à grands jours ou à vitrage plein. Les établissements recevant du public sont percés par des vitrines ou de très hautes fenêtres. Elles sont munies de menuiseries à grands jours ou à vitrage pleins. Les contrevents et persiennes perdent à disparaître aux profits de volets roulants type rénovation rompant avec les proportions des ouvertures.

e. Volumétrie et toiture

Les bâtis construits au XX^e siècle ont pour volumétrie un R+I+combles. Cependant, quelques bâtiments commerciaux ne possèdent qu'un niveau de rez-de-chaussée. Les toitures sont principalement à deux versants et quelques exemples sont munis de croupes. Les couvertures sont en ardoises. Quelques toitures-terrasses couvrent des bâtiments commerciaux ou secondaires (garage...).

f. Plan et distribution

La majorité des plans du XX^e siècle sont de forme rectangulaire, mais quelques exceptions subsistent et sont définies selon l'implantation urbaine du bâtiment. Ainsi au sein d'un îlot, le plan s'adapte à la dent creuse dans lequel il s'inscrit. Son plan peut être massé. Dans le cas de logements collectifs, plusieurs bâtiments constituent un plan d'ensemble qui peut être centré ou massé. La distribution des maisons et des bâtiments publics se fait depuis la rue par une porte d'entrée centrée ou latérale. Elle peut être desservie par un perron ou un escalier dans le cas de rez-de-chaussée surélevé.

g. Évolution

L'architecture du XX^e siècle connaît une importante évolution. Les dimensions des baies sont de plus en plus importantes et le dessin des menuiseries se simplifie. Les décors et les modénatures disparaissent des façades pendant la seconde moitié du XX^e siècle. De nouveaux matériaux apparaissent dans les façades et toitures : le béton (maçonnerie), le PVC et l'aluminium (menuiserie), etc.



Fig.905 : Rue de la République

Enjeux :

*L'intégration des extensions avec le bâti existant ;
Les changements d'usages de certains équipements ;
L'emploi de matériaux peu qualitatifs et incohérents
avec son contexte environnant.*



Fig.906 : Mail de la Poterie



Fig.907 : Rue Balzac



Fig.908 : Rue des Roches



Fig.909 : Venelle Gilbert Gadoffre



Fig.910 : Rue Saint-Antoine



Fig.911 : Mail de la Poterie



Fig.912 : Mail de la Poterie



Fig.913 : Mail de la Poterie



Fig.914 : La Poste / Rue Descartes



Fig.915 : Rue Descartes



Fig.916 : Rue de la République



Fig.917 : Rue Balzac

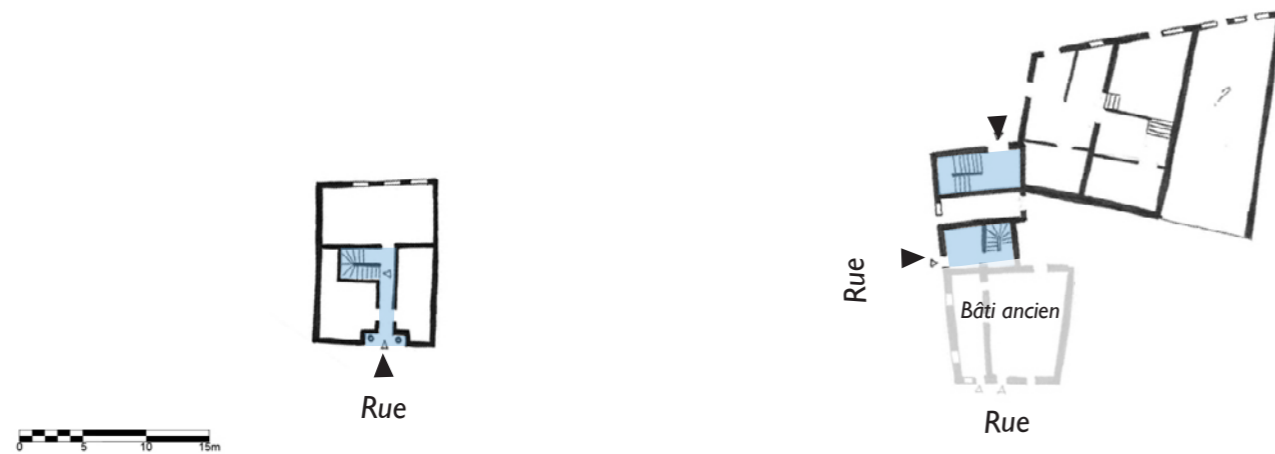


Fig.918 : Plans rez-de-chaussée des immeubles collectifs

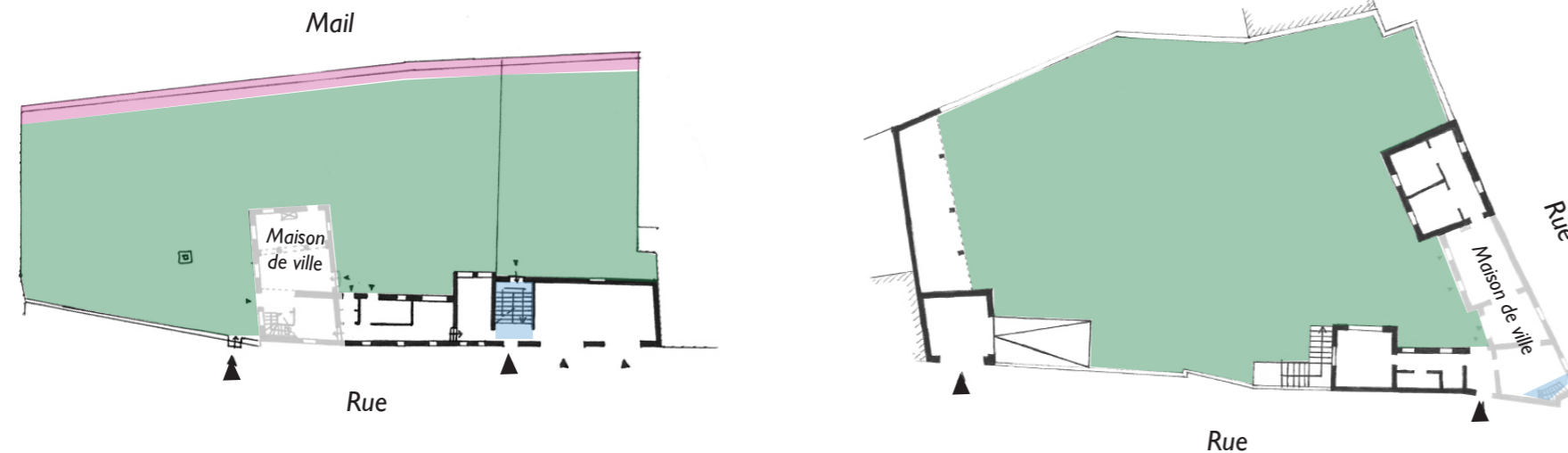


Fig.919 : Plans rez-de-chaussée des extensions de maisons de ville



h. Les typologies, leur implantation et leurs usages

• Immeubles collectifs dans centre-ville :

- **Localisation :** Ville ancienne — Ville moderne — Faubourg Picois.
- **Emprise sur la parcelle :** Possibilité d'une cour en arrière du bâti.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue
- **Forme du plan :** Carré - Massé - En U - En L - Largeur de façade 10 à 30 m.
- **Volumétrie :** R+I+C - R+2+C.
- **Distribution :** Couloir traversant qui connecte la rue à la cage d'escalier. Il peut se positionner de façon latérale ou centrale - Escalier à retour.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : logements, communs - Étages : logements, communs - Combles : logements.
- **Éléments remarquables :** Utilisation de parements en tuffeau.
- **Altérations :** Construction sur une dent creuse.

• Extensions de maisons de ville :

- **Localisation :** Mail la Poterie — Mail Droulin — Faubourg Quintefol Faubourg Les Roches
- **Emprise sur la parcelle :** Jardins en arrière du bâti - Bâtiment secondaire dans le prolongement du bâtiment principal.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue
- **Forme du plan :** Carrée ou rectangulaire - Largeur de façade 5-15m
- **Volumétrie :** RDC - R+I - R+I+C
- **Distribution :** Bâtiment desservi par le bâtiment principal.
- **Usages :** (Sous-sol : stockage) - RDC : garage ou logement - Étages : logements - Combles : stockage, logement.
- **Éléments remarquables :** Utilisation de parements en tuffeau sciés lisse.
- **Altérations :** /

• Équipements - Bureaux :

- **Localisation :** Ville moderne
- **Emprise sur la parcelle :** Parcelle entièrement bâtie - Possibilité de bâti secondaire en fond de parcelle.
- **Implantation :** Bâti aligné sur la rue - Façade principale sur rue.
- **Forme du plan :** Rectangulaire - En L - Largeur de façade 25-40m environ.
- **Volumétrie :** R+I - R+I+C
- **Distribution :** Hall d'entrée principal central ou latéral - Cage d'escalier implanté dans le hall d'entrée secondaire.
- **Usages :** Sous-sol : stockage - RDC : Bureau, services - Étages : logements - Combles : stockage
- **Éléments remarquables :** Utilisation de parements en tuffeau - Ornementation de style néo-renaissance.
- **Altérations :** Réappropriation du rempart dans l'habitation - Suppression du hall d'entrée, du couloir de distribution et de l'escalier d'origine pour une plus grande surface - Division du bâtiment en plusieurs lots - Changement d'usage - Construction d'extension en fond de parcelle.

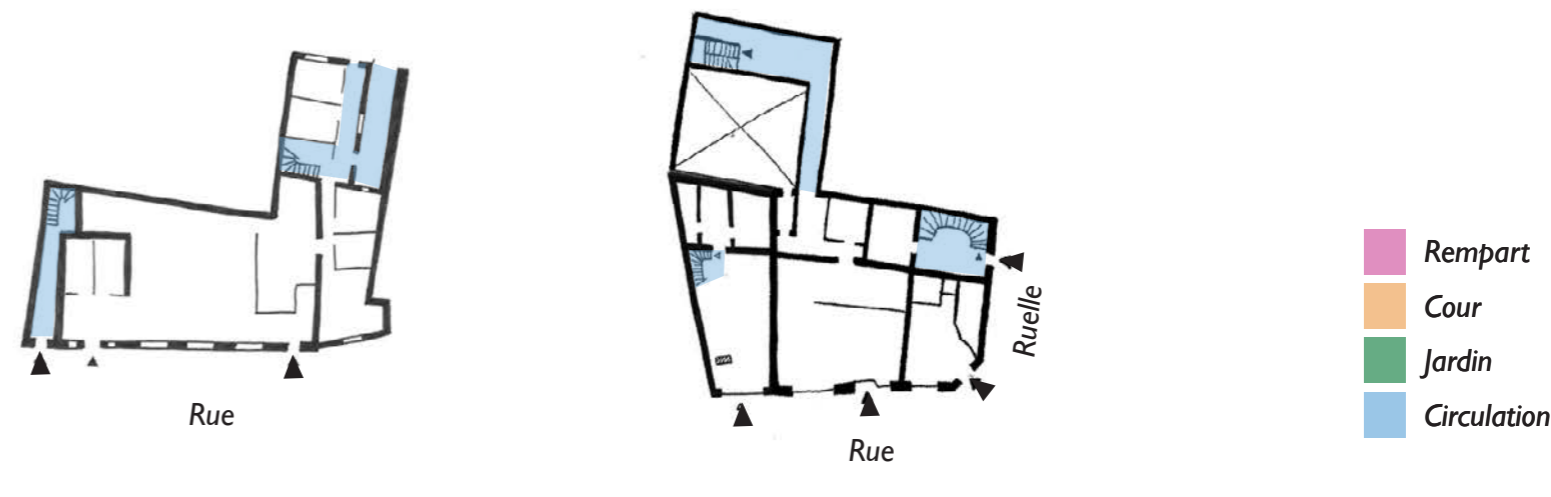


Fig.920: Plans rez-de-chaussée des équipements et bureaux

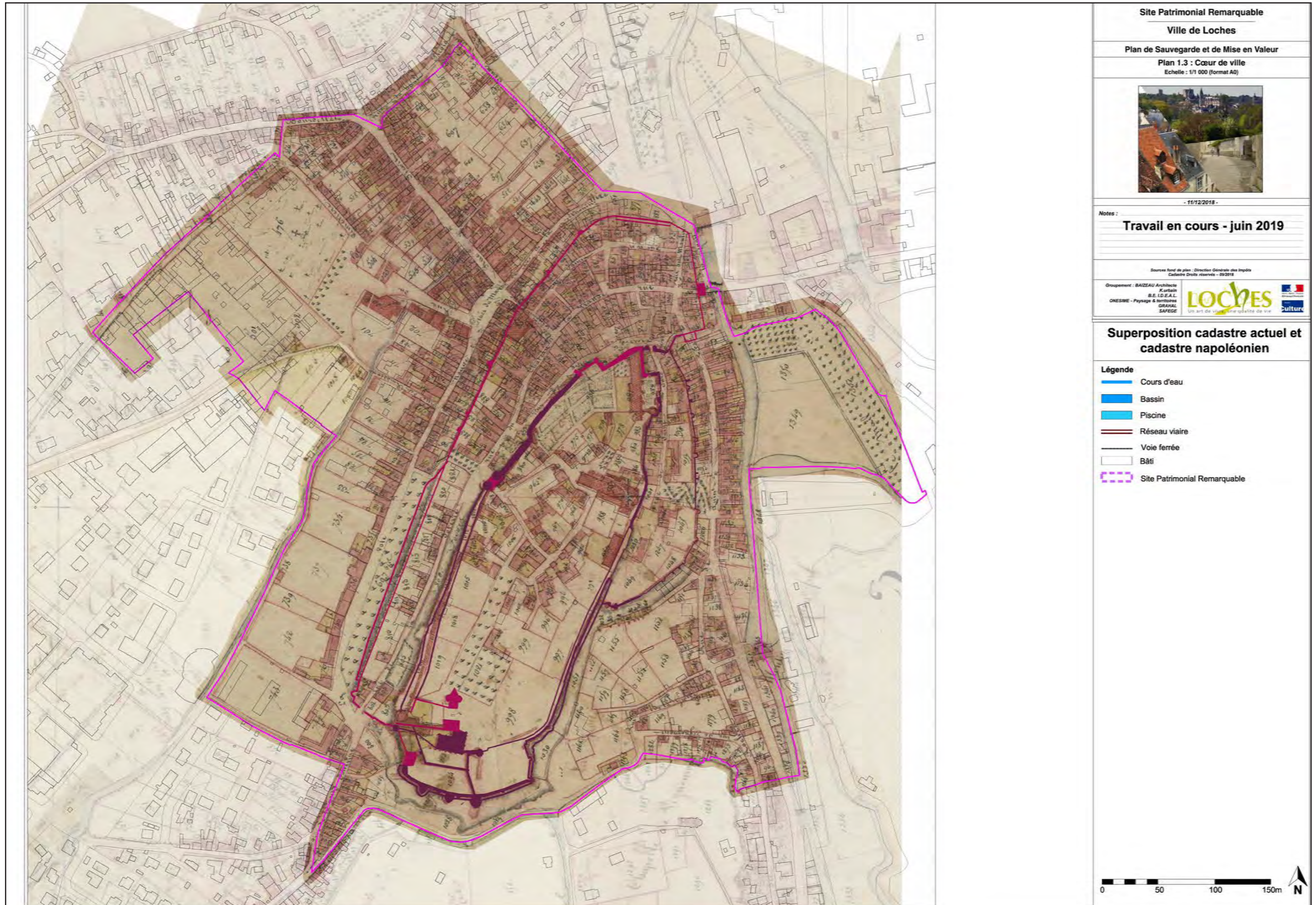


Fig.921 : Superposition du cadastre actuel au cadastre napoléonien

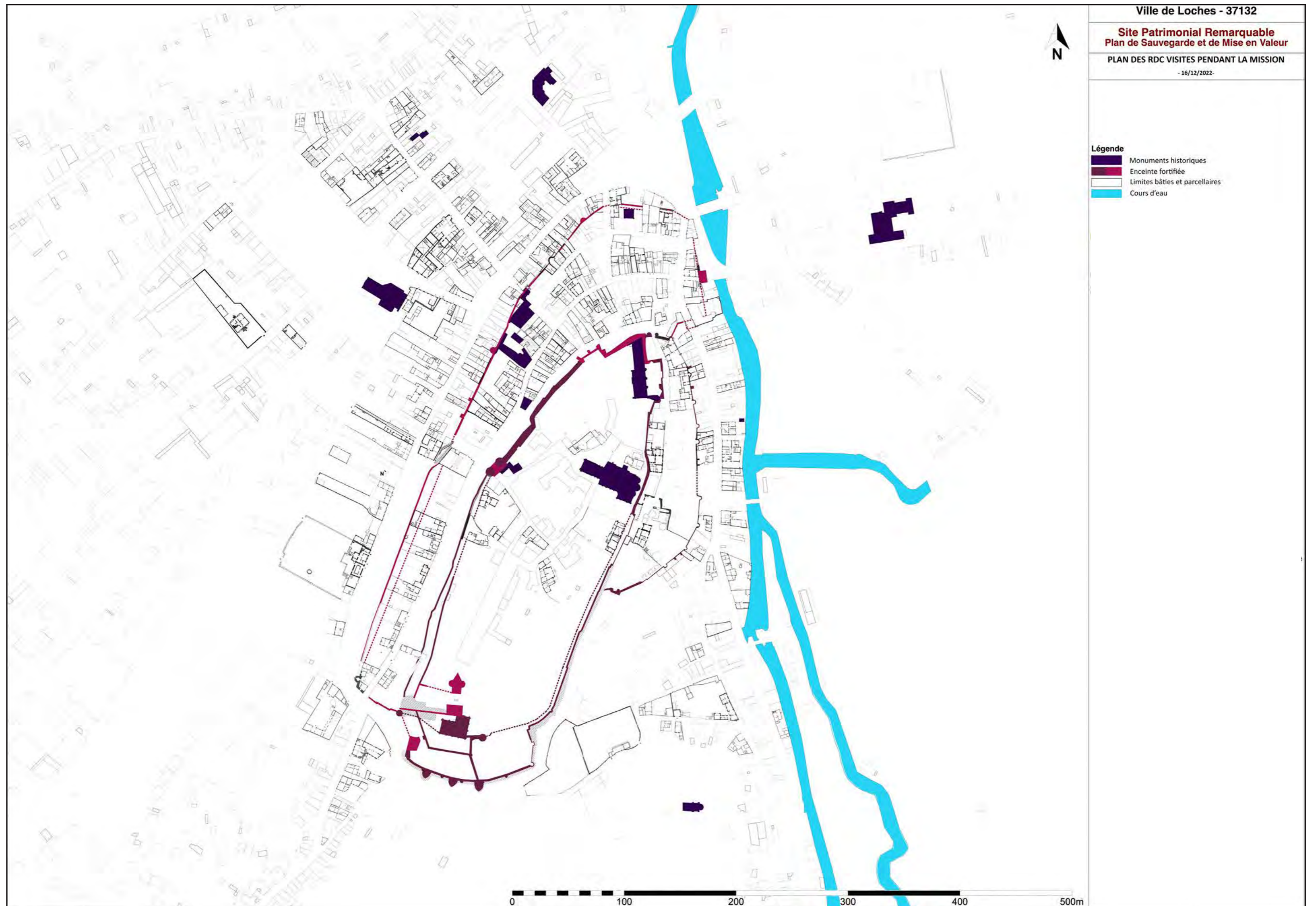


Fig.922 : Plan des rez-de-chaussées visités

BIBLIOGRAPHIE

- **Visiter Loches, Stéphane BLOND, Ed° Sud Ouest, 2009**
- **Mémoires d'un maire, Loches passionnément, Jean-Jacques DESCAMPS, Ed° Hugues de Chivre, 2013**
- **Loches en Touraine, ville de pierre et de cœur, Ulysse JOLLET, Ed° Alan Sutton, 2002**
- **Marché paysan de Loches Album du 40e anniversaire, Pascal DUBRISAY, ED° PB&CO, 2015**
- **Loches actualités, bulletins d'information municipales, Mairie de Loches, 2017 à 2019**
- **Laissez-vous conter le Centre de villes en pays, Villes et Pays d'art et d'histoire, DRAC du Centre**
- **Laissez-vous conter la Renaissance de villes en pays et en région Centre-Val de Loire,**
- **Villes et Pays d'art et d'histoire, DRAC du Centre**
- **Laissez-vous conter Loches, Villes et Pays d'art et d'histoire, Mairie de Loches**
- **Laissez-vous conter l'église et la galerie Saint-Antoine, Villes et Pays d'art et d'histoire, Mairie de Loches**
- **Renouvellement de la convention Ville d'art et d'histoire, bilan et projets, Ville de Loches, 2017**
- **Parcours Loches, circuits de visite, Villes et Pays d'art et d'histoire, Mairie de Loches 2018**
- **Explorateurs Loches, activités pédagogiques, Villes et Pays d'art et d'histoire, Mairie de Loches 2018**
- **Rendez-vous Loches, Villes et Pays d'art et d'histoire, Mairie de Loches 2018**
- **L'art de flâner, le magazine de Loches Touraine Châteaux de la Loire, LST, 2018-2019**
- **Le Mag de Loches Sud Touraine, LST, 2018-2019**
- **Étude de faisabilité du développement de l'énergie éolienne sur le département de l'Indre-et-Loire, Rapport de présentation, DRAC – UDAP 37, 2018**
- **Les plus beaux détours de France, Ed° Michelin, 2018**
- **Diverses publications de statistiques concernant Loches, INSEE, AGRESTE.**
- **Plan Local d'Urbanisme, Ville de Loches / Urbanisme - THEMA environnement, 13/12/2019**
- **Secteur Sauvegardé, Ville de Loche, 1979**
- **Etude générale du sous-cavage de la commune de LOCHES, Cavités 37, 2016**
- **Charte d'élégance urbain, Ville de Loches - 2017**
- **Dans les arborescences du paysage souterrain de Loches et Beaulieu, Memoire Coralie JUCHET, 2014-2015.**
- **Etude préopérationnelle pour un dispositif d'amélioration de l'habitat, Communauté de communes Loches sud Touraine / SoliHa, 2018.**
- **<http://atlas.patrimoines.culture.fr>**
- **<https://www.legifrance.gouv.fr>**
- **<https://www.georisques.gouv.fr>**

Site Patrimonial Remarquable
Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Mairie de Loches

Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre - Val de Loire
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire



Groupement : Baizeau Architecte, K.urban, B.E. I.D.E.A.L., ONÉSIME, GRAHAL, SAFEGE